

Tirage : 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC : 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses : lundi soir
Rédac. et annonces : mercredi 9 h
Officiel : mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtels-imprimerie.ch

Abonnement annuel : 98 fr.

Réclame



Chaque vendredi, un lien précieux
avec votre région de cœur !

Offrez à vos amis, à vos parents, un abonnement
à la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

Renseignements : fac@bechtel-imprimerie.ch – 032 944 17 56

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan



CORMORET

Soupe des fenêtres de l'Avent annulée

Pour une raison de sécurité sanitaire due à la pandémie de Covid-19, l'association ComoAtlas, en accord avec les organisateurs des fenêtres de l'Avent, renonce, avec regrets, à organiser la soupe prévue à l'issue de la tournée des fenêtres en date du 26 décembre prochain. Les organisateurs des fenêtres de l'Avent ainsi que l'association CormoAtlas tiennent à vous souhaiter, à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année. | cormoatlas

SOMMAIRE

Urnes refusées à Péry-La Heutte L'assemblée municipale doit se tenir !	9
Saintimania passe en 2G+ Pour garder l'ambiance qu'est la sienne	21
L'œuvre d'une vie récompensée Prix du mérite culturel à N. Jeanbourquin	26
Jetez un coup d'œil à l'agenda Ne manquez aucun événement !	27
Une belle fête en perspective ... et ronds de sciure à Mont-Crosin	28

Fermeture hivernale

La *Feuille d'Avis du District de Courtelary* ne paraîtra pas les 31 décembre et 7 janvier prochains
Première parution d'après les vacances :
vendredi 14 janvier
L'Imprimerie Bechtel SA sera fermée
du 25 décembre au 9 janvier
Toute l'équipe de l'Imprimerie Bechtel SA
vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

Réclame



Le Conseil d'administration, la Direction et
les Collaborateurs de la Clientis vous souhaitent
de Joyeuses Fêtes

cec.clientis.ch

- Courtelary
- Saint-Imier
- Sonceboz-Sombeval
- Tramelan
- La Chaux-de-Fonds



Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary

Divers

A vendre

Poules pondeuses bio

Samedi 8 janvier de 10 h à 12 h

N. Oppliger

Les Chosés – 2608 Courtelary

Tél. 079 240 70 13



Numéro national

0842 80 40 20



Pour vous – chez vous

AIDE ET SOINS

A DOMICILE

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l’adresse www.opanspitex.ch



ACCUEIL DE JOUR

FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d’aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h :
Des jeux de société
De la gymnastique douce
Des activités à l’extérieur
Concert et spectacle
Du repos
Des repas de qualité
Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Emplois



Notre entreprise est le premier producteur de meubles ergonomiques pour l’ensemble du secteur de l’éducation et de l’industrie en Suisse. Une qualité de premier ordre, des solutions individuelles et un haut niveau d’orientation client dans tous les domaines de l’entreprise garantissent le succès de Zesar.ch SA à l’avenir.

En raison de la croissance de notre entreprise et pour renforcer notre bureau technique, nous cherchons à engager de suite un

Dessinateur-constructeur industriel (M/F) / 80-100 %

Vos tâches

- Modélisation et mise en plan des nouvelles études
- Gestion des modifications pour les plans existants
- Création des nomenclatures dans notre système ERP
- Participation au développement des nouveaux produits

Votre profil

- Dessinateur-constructeur industriel avec CFC ou équivalent
- Bonnes connaissances du logiciel de dessin Inventor
- Expérience dans le domaine de la tôlerie industrielle souhaitée
- Utilisation du système ERP Selectline serait un atout
- Esprit d’équipe avec une attitude proactive
- Parler allemand et/ou français

Un défi varié et passionnant vous est offert dans ce poste d’une PME de plus de 40 collaborateurs. Une hiérarchie plate nous permet d’avoir une communication claire favorisant votre développement personnel ainsi que le dynamisme de notre entreprise. Affiliés à Swissmem, nous appliquons leur convention collective de travail. Notre site à Tavannes (15 minutes de Bienne) dispose de places de parc gratuites.

Vous vous reconnaissez dans ce profil ? Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature à l’adresse suivante: Zesar.ch SA, Marc Liechti, rue de la Dout 11, CH-2710 Tavannes, tél. 032 482 68 19 E-mail: liechti@zesar.ch



Bâtiment - génie civil

Moutier / Sonceboz

Afin de compléter son équipe, l’entreprise F. Hännzi SA recherche :

Conducteur de travaux / Chef de chantier H/F

Vos défis :

- ▶ Assurer l’organisation, la conduite et le contrôle des travaux en maîtrisant les aspects techniques, financiers et administratifs.
- ▶ Assurer la mise en place et le respect des procédés Qualité, Sécurité et Environnement.
- ▶ Etablir les métrés des travaux en cours, jusqu’à la facturation finale.
- ▶ Assurer de bonnes relations avec les maîtres d’ouvrage et les directions de travaux.

Vos compétences :

- ▶ Vous justifiez d’une expérience confirmée dans la conduite de chantiers en Suisse d’au moins 5 ans.
- ▶ Vous êtes idéalement titulaire d’une formation reconnue de conducteur de travaux.
- ▶ Vous savez raisonner dans l’intérêt général du chantier, vous êtes proactif, autonome, organisé et savez motiver vos équipes.
- ▶ Vous avez le sens des responsabilités et des priorités.
- ▶ Vous maîtrisez les outils informatiques usuels ainsi que Baubit PRO.
- ▶ Vous maîtrisez le français et vous réussirez à vous débrouiller en allemand.

Vos perspectives :
Evoluer dans une entreprise familiale dynamique à taille humaine, basée sur la confiance, le respect et le long terme. Nous motivons la formation continue et vous soutenons en cas d’intérêt.

Lieu de travail : Moutier
Taux d’occupation : 100%
Entrée en fonction : à convenir

Si vous vous reconnaissez dans ce profil et que vous êtes prêt à relever un nouveau défi, c’est avec plaisir que nous recevrons votre dossier de candidature accompagné de tous les documents usuels (lettre de motivation, CV, certificats de travail, diplômes, etc..) à l’adresse suivante: **F. Hännzi SA, Rue Pierre-Pertuis 24B, 2605 Sonceboz ou par e-mail: info@fhaenzisa.ch**

Votre dossier de candidature sera traité de manière confidentielle.

Nous ne répondrons qu’aux candidatures correspondantes au profil du poste recherché.



Nouveau

SAMAIDD

Service d’aide et de maintien à domicile

Saint-Imier et environs

www.samaidd.com **Tél. 079 439 28 95**

TEST Covid-19 avec certificat dans les 15 min. Uniquement sur rendez-vous.

- Nous travaillons pour maintenir les personnes à domicile dans le confort et la sécurité.
- Les prestations infirmières, soins de base et conseils en diabétologie sont remboursés par la LAMAL.
- Les prestations ménagères sont remboursées par les assurances complémentaires.

Appelez nous, nous répondrons à vos questions.

Immobilier

À LOUER

COURTELARY

Grand-Rue 32
Appartement
4½ pièces spacieux

3 chambres, grand salon lumineux avec cheminée, cuisine aménagée, salle de bains avec douche-baignoire et double lavabo.
Cave, place de parc, buanderie en commun avec lave-linge et sèche-linge dans un immeuble de 3 appartements.

Libre de suite ou à convenir
078 721 60 11

En vente à l’imprimerie

BAUX À LOYER



Notre entreprise est le premier producteur de meubles ergonomiques pour l’ensemble du secteur de l’éducation et de l’industrie en Suisse. Une qualité de premier ordre, des solutions individuelles et un haut niveau d’orientation client dans tous les domaines de l’entreprise garantissent le succès de Zesar.ch SA à l’avenir.

En raison de la croissance de notre entreprise et pour renforcer notre bureau technique, nous cherchons à engager de suite un

Technicien ES en mécanique / Ingénieur en construction HES (M/F) / 80-100 %

Vos tâches

- Gestion de projet pour des développements spécifiques client
- Construction et mise en plan des nouveaux produits
- Réalisation d’études de faisabilité et de calculs de dimensionnement simples
- Gestion des modifications pour les plans existants
- Création des nomenclatures dans notre système ERP

Votre profil

- Technicien ES ou ingénieur HES
- Expérience dans la gestion de projets
- Bonnes connaissances du logiciel de dessin Inventor
- Expérience dans le domaine de la tôlerie industrielle souhaitée
- Connaissance de base en électrotechnique et en pneumatique
- Utilisation du système ERP Selectline serait un atout
- Esprit d’équipe avec une attitude proactive
- Parler allemand et/ou français

Un défi varié et passionnant vous est offert dans ce poste d’une PME de plus de 40 collaborateurs. Une hiérarchie plate nous permet d’avoir une communication claire favorisant votre développement personnel ainsi que le dynamisme de notre entreprise. Affiliés à Swissmem, nous appliquons leur convention collective de travail. Notre site à Tavannes (15 minutes de Bienne) dispose de places de parc gratuites.

Vous vous reconnaissez dans ce profil ? Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature à l’adresse suivante: Zesar.ch SA, Marc Liechti, rue de la Dout 11, CH-2710 Tavannes, tél. 032 482 68 19 E-mail: liechti@zesar.ch

Pouvoir tout dire et être écouté

Un entretien aide.

Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.

Aide par mail: www.143.ch



Tel 143

La Main Tendue

Compte 30-14143-9



www.bechtel-imprimerie.ch

Adieux

AVIS MORTUAIRE

Les membres de la *Société de tir au pistolet La Vignerole* de Sonceboz-Sombeval et La Heutte ont la tristesse de faire part du décès de leur membre et vice-président

Monsieur
Michel Jacot-Descombes

Nous le remercions une dernière fois pour son immense dévouement et sa disponibilité.

AVIS MORTUAIRE

*Que ton repos soit doux comme
ton cœur fut bon.*

Nous avons la tristesse de faire part du décès de notre chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine



Léonie Dornbierer-Grob
20.02.1931 – 16.12.2021

Les familles affligées :

Ses enfants : Walter et Corinne Dornbierer
 et ses enfants Diego et Hugo
 Rolf Dornbierer
 Erwin et Michèle Dornbierer-Hügi
Ses petits-enfants : Cécile et Philippe Cattin-Dornbierer
 et leur fille Camille
 Olivier et Florence Dornbierer
 et leurs enfants Lisa et Ethan
 Céline et Mathieu Kämpf-Dornbierer
 et leur fille Mia
 Julien Dornbierer

ainsi que les familles parentes et alliées.

2606 Corgémont, le 16 décembre 2021
Route du Chaumin 2

La cérémonie avant l'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.

ORVIN

La Résidence Seniors a fière allure



Vue du bâtiment en finition côté sud

Situé à quelques pas des transports publics, du centre du village et de la Résidence Les Roches (EMS), le bâtiment comprendra une vingtaine de logements. La levure s'est déroulée vendredi dernier en présence des artisans responsables de l'ouvrage, le projet ayant été réalisé par un bureau d'architecte biennois. Les premiers pas du projet ont débuté en 2015 et le permis de construire déposé en 2019. Le vendredi 17 décembre, les artisans ayant œuvré à la réalisation de cette résidence pour seniors ont été conviés à la cérémonie de levure, de même que les autorités du lieu et des environs. Cela signifie dans la terminologie technique que le gros œuvre est achevé suite aux travaux ayant débuté à la mi-mars de cette année.

Orientés plein sud, les logements répartis en trois catégories d'une pièce de 44 m², 2½ pièces de 54 m² et 3½ pièces de 65 m² sont tous équipés de balcon-loggia et cave. Certifié Minergie, la nouvelle construction est équipée d'ascenseurs, chaque appartement est agencé avec lave-vaisselle, machine à laver et sèche-linge combinés ainsi que raccordement téléphonique, TV et internet. Le système de chauffage aux copeaux servira également la résidence Les Roches et dans un proche avenir les habitations privées des alentours. La couverture du bâtiment sera végétalisée et une infrastructure est prévue pour accueillir des panneaux photovoltaïques. Lors de cet événement, Michel Vogt, responsable de

remerciements aux maîtres d'état pour l'avancement de cette réalisation dans les temps tout en respectant le budget pour ensuite donner la parole au maître d'œuvre Martial Viret du bureau d'architecture, qui de son côté s'est dit heureux, car la construction s'est déroulée sans accident et problèmes majeurs. A cette date de la levure, 10 mois se sont écoulés et, pour l'installation des premiers occupants, il faudra encore 10 mois de travaux de finitions pour en arriver à la prise de possession des appartements par les résidents au début de l'automne prochain. Les ren-



Jean Maurer (à g.) instigateur de la construction de la Résidence Les Roches (EMS) et Michel Vogt responsable de la commission de construction de la nouvelle Résidence Seniors

la commission de construction a félicité Jean Maurer pour avoir ouvert grand la porte du site sous les roches la construction de la Résidence Les Roches, puis maintenant la Résidence pour Séniors. Il a également adressé ses

seignements et informations peuvent d'ores et déjà être obtenus au 032 358 09 50. Les artisans, responsables, invités et autorités ont terminé cette matinée de levure par un apéritif suivi d'un petit repas convivial. | jcl

Réclames

Vos faire-part et remerciements dans les plus brefs délais

Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18
info@bechtel-imprimerie.ch

Imprimerie bechtel sa
www.bechtel-imprimerie.ch

POMPES FUNÈRES NIGGLI
Jour et nuit
Chambres mortuaires et salle de cérémonie
Saint-Imier • 032 941 27 55
www.pf-niggli.ch

VAUFFELIN

Des nouvelles des récrés du jeudi

Les récrés du jeudi participent au calendrier de l'Avent du village de Vauffelin et elles ont éclairé une fenêtre du bâtiment communal lundi 20 décembre. 2022 frappe à notre porte et la situation sanitaire liée au Covid-19 rend la mise sur pied de nos rencontres incertaine. La situation pandémique est en constante évolution et nous demande de nous adapter, ayant à cœur de protéger la santé de chacune et chacun les récrés du jeudi ont appliqué les mesures de protection prescrites par nos autorités et ont suspendu leurs rencontres. Durant le premier trimestre de l'année prochaine et selon l'évolution de la situation sanitaire, les récrés du jeudi vont analy-



ser et évaluer la possibilité de proposer des activités. Nous ne manquerons pas de vous en informer dans les éditions futures du présent journal, prenez

bien soin de vous et de vos proches. Nous souhaitons à toutes et tous de lumineuses fêtes de Noël et une bonne et heureuse année. | vg

LA PLUME Noël qui parle

La magie des histoires que nous entendons pour xièmes fois, c'est que, à chaque fois, quelque chose de différent nous parle, selon notre humeur, notre actualité, notre bonheur ou notre malheur. L'histoire de la crèche n'échappe pas à cette règle. Car cette histoire est performative. Elle a un effet sur celui qui l'entend ou la lit. Elle met en route une kyrielle de souvenirs, des goûts, des odeurs, des rires, des pleurs. Elle nous fait remonter aux lointains souvenirs d'un catéchisme où nous n'écoutions pas vraiment. Elle nous fait repasser par tous ces repas de famille, les sapins, les cadeaux, les chants, le stress de la préparation d'un repas, les histoires plus ou moins drôles de nos convives. Oui, l'histoire de Noël nous met en route. Cette année, la mise en route est peut-être plus difficile, car nous avons de la peine à nous laisser rêver. Tout autour de nous nous rappelle l'actualité sombre de notre monde. Mais l'histoire de Noël vient encore une fois à nous et nous rejoint comme nous sommes, là où nous sommes dans notre quotidien. Et cette histoire d'un Dieu qui se fait humain et le rejoint au cœur de sa réalité nous permettra peut-être de nous arrêter un instant, prendre le temps d'aimer ceux et celles qui nous entourent et de mettre un peu de lumière dans les noirs abysses de nos quotidiens. Que Noël soit un temps de paix, de rêves et d'amour pour chacun et chacune de vous ! Ouvrons grand nos oreilles, Noël parle, encore une fois ! | *macaire gallopin, pasteur*

SAUGE AVIS OFFICIELS

Covid-19

L'hôpital du Jura bernois nous informe que son personnel est fatigué. Il lance un appel urgent à la population afin qu'elle offre une aide nécessaire aux professionnels qui sont en première ligne. Cette contribution peut prendre plusieurs formes :

- mise à disposition de personnel remplissant des tâches administratives (appels téléphoniques, enregistrement de coordonnées, etc.) ;
- organisation de la mobilisation de personnes retraitées ;
- mise à disposition ponctuelle de locaux pour les équipes mobiles ;
- etc.

Toute personne intéressée peut prendre contact avec Pierre-Alain Grosjean au 079 411 15 87. En vous remerciant d'avance de votre soutien ! | cm

Carrosserie MONT-SOLEIL SARL
Eric Pierre
Carrosserie - Peinture
Réparation toutes marques voiture de remplacement
Pare-brise

2610 Saint-Imier
Tél 032 941 49 41
Motel 079 549 65 75
E-mail: pierre.e@bluewin.ch

Les Roches
RESIDENCE MEDICO-SOCIALE

RÉSIDENCE POUR SENIORS

La Résidence Les Roches, ses résidents et son personnel, vous souhaitent un Joyeux Noël et formulent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année !

UN LIEU OÙ IL FAIT BON VIVRE

2534 Orvin | 032 358 09 50 | www.residence-les-roches.ch

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE
BIENNE-LA NEUEVILLE
BIENNE cure Sainte-Marie

Messes - temps de Noël: vendredi 24 décembre, 17 h**, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 24 décembre, 17 h**, église Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; vendredi 24 décembre, 24 h**, Christ-Roi, Bienne; samedi 25 décembre, 10 h**, Sainte-Marie; samedi 25 décembre, 10 h, chapelle de Reuchenette-Péry (max. 20 pers. + masques). Dimanche 26 décembre, 10 h**, Sainte-Marie, Bienne; dimanche 26 décembre, 17 h, église Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 28 décembre, 9 h, Christ-Roi, chapelle, Bienne; mercredi 29 décembre, 9 h, Sainte-Marie, crypte, Bienne; jeudi 30 décembre, 9 h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 31 décembre, 17 h, Saint-Nicolas, Bienne. **Messes 2022**: samedi 1^{er} janvier, 10 h**, Christ-Roi, Bienne; dimanche 2 janvier, 10 h**, Sainte-Marie, Bienne; dimanche 2 janvier, 10 h, église Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 4 janvier, 9 h, Christ-Roi, chapelle, Bienne; mercredi 5 janvier, 9 h, Sainte-Marie, crypte; jeudi 6 janvier, 9 h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 7 janvier, 18 h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration à 17 h). Les messes avec ** sont avec certificat Covid obligatoire! **Newsletter**: s'inscrire à cdv-communaute-catholique-pery@bluewin.ch.

Contact (secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.): cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne 032 329 56 01, communaute.francoophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.

PAROISSE CATHOLIQUE-
CHRÉTIENNE ET DIASPORA
DU CANTON DU JURA
SAINT-IMIER
rue Denise Bindschedler – Robert 4 + 6
case postale 207

Messe de Noël et homélie: samedi 25 décembre, 10 h 15.
Prochaine célébration: dimanche 23 janvier à 10 h 15.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE
VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique: samedi 1^{er} janvier, 18 h à Corgémont, messe du Nouvel An; dimanche 2 janvier, 10 h à Saint-Imier; samedi 8 janvier, 18 h à Corgémont; dimanche 9 janvier, 10 h à Saint-Imier, suivi de l'apéritif offert par le Cercle catholique; mardi 11 janvier, 9 h à Corgémont; jeudi 13 janvier, 19 h à Saint-Imier. **Shibashi**: lundi 10 janvier, 19 h 30 à Corgémont; mardi 11 janvier, 17 h 30 à Saint-Imier. **Caté-rencontre**: mercredi 12 janvier, 13 h 30 à Saint-Imier (parents bienvenus).

Mouvement Chrétien des Retraités: jeudi 13 janvier, 14 h 30 à Corgémont. **Repas pour tous**: vendredi 14 janvier, 12 h à Corgémont; inscription jusqu'à mardi, midi, 031 942 21 39.

www.cathberne.ch/saintimier

TÉMOINS
DE JÉHOVAH

SAINT-IMIER
rue du Vallon 28

jw.org (site officiel gratuit)



Délai paroisses
LUNDI SOIR

RÉFORMÉES

COLLABORATION
DES PAROISSES RÉFORMÉES
DE L'ERGUËL

Culte de Noël: samedi 25 décembre à 10 h à l'église de Sonvilier, culte avec sainte cène commun aux paroisses de l'Erguël. Officiant: Alain Wimmer. Sur inscriptions, par courriel, message ou téléphone à Beatrix Ogi: bea.ogi@bluewin.ch ou 079 725 15 41. **Cultes radiodiffusés**: le temple de Courtelary accueillera, les trois premiers dimanches de l'année, des cultes radiodiffusés. Le 2 janvier, c'est Nadine Manson, pasteure remplaçante, qui officiera; le 9 janvier, c'est Macaire Gallopin, pasteur de la paroisse de Saint-Imier; le 16 janvier, il y a sainte cène et c'est David Kneubühler, pasteur de la paroisse de Corgémont-Cortébert. Les lectures sont assurées par des bénévoles des paroisses concernées et la musique, diverse et variée, par des musiciens du cru. Rendez-vous est donné à 9h30 pour répéter les chants, début du culte à 10h. Certificat Covid 2G et pièce d'identité obligatoires. **Ecoute et prière**: 077 423 20 20 ou ecoute@referguel.ch.

Collaboration: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE
CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte de la nuit de Noël: vendredi 24 décembre, 23 h, à la chapelle de Cortébert. Musique baroque avec Erszébeth Barnack (violon), Rainier Geiser (orgue) et Anne Jolidon (flûte à bec). **Vacances du pasteur**: David Kneubühler sera absent du 30 décembre au 9 janvier inclus. Il ne sera pas joignable pendant cette période. **Rencontre des aînés**: mardi 18 janvier, 14 h, salle de paroisse de Corgémont. Lectures par l'auteur José Gsell, suivi des quatre heures. Certificat Covid et pièce d'identité obligatoires. **Groupe de partage biblique**: jeudi 20 janvier, 20 h, à la salle de paroisse de Corgémont. Le thème est *Intranquilité* en lien avec le texte de Matthieu 8,18-34. Il n'est pas nécessaire de venir à chaque fois pour profiter de cette activité. **Groupe de prière œcuménique**: tous les mercredis, à 19 h 15 au temple de Corgémont pour un temps de prières et de silences.

Pasteur: David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneubuehler@referguel.ch. Services funèbres: 0800 225 500. Présidente du conseil de paroisse: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, ch.c.brechbuehler@gmx.ch. Réservation salle de paroisse: E. Hohermuth, 032 963 11 89, 4hohermuth@bluewin.ch. 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch, www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE
COURTELARY ET CORMORET

Cultes à Courtelary: vendredi 24 décembre à 23 h 30, veillée de Noël. Dimanche 2 janvier à 9 h 30, culte radio à 10 h. Dimanche 9 janvier à 9 h 30, culte radio à 10 h. Certificat Covid pour les plus de 16 ans. **Culte de Noël**: voir ci-contre sous collaboration des paroisses de l'Erguël. **Coin enfant**: disponible durant toutes les célébrations à l'église. **Prêt entre particuliers**: vous souhaitez emprunter/mettre à disposition un outil de jardinage ou de cuisine? Allez voir dans la vitrine devant la maison de paroisse de Courtelary, Ramées 1. **Absence de la pasteur**: des services de remplacement sont assurés pour les événements de ces prochaines semaines. Si vous souhaitez un soutien quelconque, possible d'appeler le numéro 032 944 11 63. La permanence est assurée. *Président: Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch. Secrétaire: Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise@bluewin.ch. Réservation de la salle de paroisse: Philippe Hauri, 079 271 99 10. Services funèbres: 0800 225 500. www.referguel.ch.*

PAROISSE RÉFORMÉE
LA FERRIÈRE

Célébration de Noël: samedi 25 décembre, 20 h, au temple de la Ferrière avec le pasteur Daniel Wettstein. Sur inscription jusqu'au 25 décembre à 15 h au 079 291 42 05

(téléphone, SMS ou Whatsapp), maximum 50 personnes sans certificat Covid, ce culte de Noël est donc ouvert à tous. Masque, désinfection et respect des distances obligatoires. En intermède, quelques airs d'accordéon et quelques vers de Aurore Oppliger. En raison des règles sanitaires strictes, il n'y aura pas la présence de nos sociétés musicales.

Culte du matin de Noël: samedi 25 décembre à 10 h au temple de Sonvilier avec le pasteur Alain Wimmer. **Offres en ligne**: sur le site www.referguel.ch, vous trouverez des textes, méditations, poèmes et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël. **Facebook/Instagram**: n'hésitez pas à vous abonner pour suivre les activités des paroisses de l'Erguël. Actuellement, chaque mardi, vous découvrirez un événement de l'Avent qui s'est déroulé dans l'une des 8 paroisses. **Envie d'une visite?**: prenez contact avec nos deux dames visiteuses: Suzanne Stauffer (032 961 11 58), Lotti Lanz (032 961 16 43) ou avec le pasteur (coordonnées ci-dessous). **Ecoute et prière**: à votre disposition pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. N'hésitez pas à téléphoner au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à: ecoute@referguel.ch. *Pendant l'arrêt de travail de M. S. Médebielle, le Pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, téléphone: 079 229 34 84, daniel.wettstein@unine.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05. Secréariat: laferriere@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres: 0800 225 500.*

PAROISSE RÉFORMÉE
DE RONDCHÂTEL
PÉRY rue du Collège 12

Cultes: dimanche 26 décembre, 10 h, à Orvin. Officiant: Philippe Nicolet. Offrande en faveur de Terre Nouvelle. Dimanche 2 janvier, 10 h, en l'église de Vauffelin. Officiante: Caroline Witschi. Offrande en faveur de la Cuisine populaire. Dimanche 9 janvier, Epiphanie, 10 h, en l'église de Péry, sainte cène. Officiante: Valérie Gafa. Offrande en faveur de la Cuisine populaire. **Proposition d'intercession**: nous sommes invités à prier: du 26 décembre au 1^{er} janvier, pour la paroisse de Courtelary-Cormoret; du 2 au 8 janvier, pour la paroisse de Grandval; du 9 au 15 janvier, pour la paroisse des Franches-Montagnes. **Catéchisme 7H**: mardi 11 janvier, 17 h-19 h 30, Grain de sel, Orvin. **Fruits TerrEspoir**: les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 13 janvier. Livraisons le 26 janvier à Péry et Vauffelin, le 27 janvier à Orvin. **Fermeture du secrétariat**: en cas d'urgence, vous pouvez appeler le 079 359 42 57. Dès le 10 janvier, le secrétariat paroissial sera accessible par téléphone au 032 485 11 85 ou par courriel, contact@paroisse-rondchatel.ch, le lundi de 13 h à 17 h 30 et le vendredi matin de 7 h 45 à 11 h 30. **A votre disposition**: nos pasteurs se tiennent à votre disposition pour un temps de discussion ou un échange de message, n'hésitez pas à les contacter: Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16.

Site internet: votre paroisse continue d'être présente au travers de son site internet www.paroisse-ronchatel.ch. 032 485 11 85 (lundi: 13 h-17 h 30, vendredi: 7 h 45-11 h 30), contact@paroisse-rondchatel.ch, www.paroisse-rondchatel.ch. Services funèbres: 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16. *Catéchisme: 7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, 9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, et Christian Borle, 078 739 58 28, 10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28, et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74, 11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28, et Daniel de Roche, 079 337 50 76.*

PAROISSE RÉFORMÉE
RENAN

Cultes de Noël: samedi 25 décembre, 10 h, Sonvilier, culte en commun, pasteur Alain Wimmer; samedi 25 décembre, 20 h, La Ferrière, Fête de Noël, pasteur Daniel Wettstein. **Offres en ligne**: textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes

les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël: www.referguel.ch. **Ecoute et prière**: à votre disposition pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. N'hésitez pas à téléphoner au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à: ecoute@referguel.ch

Durant l'arrêt de travail de notre pasteur Serge Médebielle, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, tél 079 229 34 84. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Secréariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres: 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE
SAINT-IMIER

Cultes: vendredi 24 décembre, culte de la veillée de Noël à 23 h 30 à la collégiale. Pasteur officiant Macaire Gallopin. Offrande USBJ. Certificat Covid obligatoire. Samedi 25 décembre, culte commun de Noël à Sonvilier, 10 h. Dimanche 26 décembre, culte en ligne sur www.referguel.ch. Dimanche 2 janvier, culte radiodiffusé, 10 h, Courtelary. Dimanche 9 janvier, culte radiodiffusé, 10 h, Courtelary. **Coin-enfants à la collégiale**: disponible à la collégiale. **Annulation des concerts du Coup de Cœur**: en raison des nouvelles directives, les concerts de cette année ont été annulés, ainsi que la participation au culte du 24 décembre. **Jardin communautaire à la cure**: pour tout renseignement, s'adresser à Françoise Zwahlen-Gerber, 079 696 74 30. **Femmes protestantes**: la Baratte vous accueillera à nouveau dès le vendredi 14 janvier, de 9 h 30 à 11 h. **Après-midis récréatifs des aînés**: prochaine rencontre mardi 4 janvier, de 14 h 30 à 17 h 30 à la cure. **Coin-méditation à la collégiale**: situé dans l'abside nord, il vous accueille durant les heures d'ouverture de la collégiale, de 7 h à 17 h. Brochures et bibles à consulter ou à emporter, une ambiance propice à la détente et à la réflexion. **Nous restons à votre service!**: nous sommes toujours à disposition pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8 h 30 à midi, et de 14 h à 16 h 30. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-dessous. Nous continuons de privilégier les entretiens téléphoniques par rapport aux visites à domicile.

Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. 032 941 37 58, paroisse.st-imier@referguel.ch, www.referguel.ch. Services funèbres: 0800 225 00.

PAROISSE RÉFORMÉE
SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: vendredi 24 décembre veille de Noël 23 h 30 à Sombeval. *Secrétariat: Katia Sulliger, 079 669 78 19, sonceboz-sombeval@referguel.ch. Pasteur: Eric Geiser, 079 533 47 12, e.geiser@gmx.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval. Services funèbres: 0800 225 500.*

PAROISSE RÉFORMÉE
SONVILIER

Culte de la nuit de Noël: vendredi 24 décembre à 23 h 30 à la Collégiale de Saint-Imier. Officiant: Macaire Gallopin. **Culte du matin de Noël**: voir ci-contre sous collaboration des paroisses de l'Erguël. **Célébration en ligne**: dimanche 26 décembre, à découvrir sur le site www.referguel.ch. **Cultes des 2, 9 et 16 janvier**: cultes communs aux paroisses de l'Erguël à 10 h à l'église de Courtelary. Ces cultes seront enregistrés et diffusés par la RTS. Plus d'informations sur le communiqué de la collaboration ci-contre. *Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente de paroisse: Beatrix Ogi, 079 725 15 41. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvilier.ch. Services funèbres: 0800 225 500. www.referguel.ch.*

PAROISSE RÉFORMÉE
TRAMELAN

Célébration: vendredi 24 décembre, 17 h-17 h 30, pasteur Ph. Kneubühler, collecte: USBJ Noël. Taxi sur appel: prière de s'annoncer le jour même entre 15 h et 16 h au 032 487 57 64. Sans certificat Covid, masque obligatoire.

Culte de la Nuit: vendredi 24 décembre, 23 h, culte avec sainte Cène; pasteur Ph. Kneubühler. Collecte: USBJ-Noël. Taxi: s'annoncer le jour même entre 17 h et 18 h au 079 502 79 63. Avec certificat Covid. **Culte de Noël**: samedi 25 décembre, 10 h, église de Sornetan. Pasteur JL. Louck Talom. Taxi: s'annoncer le matin même entre 8 h et 9 h au 076 586 12 16. Sans certificat. **Culte**: dimanche 26 décembre, 10 h, église de Chindon, culte Par4, pasteur F. Surdez. Taxi: s'annoncer le matin même entre 8 h et 9 h au 079 825 56 14. Sans certificat. **Culte**: dimanche 2 janvier, 10 h, église de Sornetan, pasteur JL. Louck Talom. Taxi: s'annoncer le matin même entre 8 h et 9 h au 076 586 12 16. Sans certificat. **Culte**: dimanche 9 janvier, 10 h, église, collecte AMITRA. Taxi: s'annoncer le matin même entre 8 h et 9 h au 079 825 56 14. Sans certificat. Masque obligatoire pour tous les cultes. **Relâche**: pour la paroisse, reprise le lundi 10 janvier. **Nota bene**: les activités annoncées peuvent être sujettes à modification selon les restrictions sanitaires.

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST
CORGÉMONT sur le Crêt 3

Culte en allemand: dimanche 26 décembre à 13 h 45.
www.gfc.ch

ÉGLISE MOUVEMENT
ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 26 décembre, culte à 10 h en présentiel. Le port du masque est obligatoire. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube: église mouvement.

Pasteurs: Odile Darcey 079 253 71 01 et Eric Naegele, 079 816 95 51. contact@eglisemvmnt.ch, www.eglisemvmnt.ch.

ÉGLISE DU ROC
SAINT-IMIER Jacques-David 12

Première célébration 2022: dimanche 2 janvier à 10 h, avec un mot d'encouragement pour cette nouvelle année. Sous réserve des directives OFSP. Maximum 50 personnes. Port du masque, distance et désinfection des mains. Garderie pour les petits, pause pour l'école du dimanche.

Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25, http://egliseroc.wordpress.com.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
MÉTHODISTE BÉTHANIA
SAINT-IMIER Fourchaux 36

Cultes: dimanche 26 décembre à 9 h 30 et dimanche 2 janvier à 9 h 30 avec Iris Bullinger. Les messages du culte peuvent être écoutés sur le blog de www.la-bethania.ch. **Cellule Haut-Vallon**: vendredi 7 janvier à 20 h. **Flach**: samedi 8 janvier à 13 h 30. **Culte**: dimanche 9 janvier à 9 h 30 avec Roland Gerber. **Cellule Bas-Vallon**: mercredi 12 janvier à 20 h. **A votre disposition**: besoin de partager, questions, soucis ou demandes de prières, la pasteure est là pour vous. *Pasteure: Iris Bullinger, 032 941 49 67, 079 685 56 77, www.la-bethania.ch*

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
ACTION BIBLIQUE
SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

Fin de la série sur les 7 églises de l'Apocalypse: dimanche 26 décembre à 10 h, uniquement par vidéo! Pour le lien, s'adresser au pasteur.

Pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE
SAINT-IMIER rue de Châtillon 18

Services religieux: samedi 25 décembre 9 h 30; dimanche 2 janvier; mercredi 5 janvier 20 h; dimanche 9 janvier 9 h 30. **NB**: dimanche 26 décembre, pas de service religieux. **A distance**: services religieux par vidéo (IPTV) sont disponibles les dimanches, sur internet: http://skipa.tv/channels/geneva/ Nom d'utilisateur: lemot / mot de passe: ena2020 www.nak.ch *Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73, www.stimier.nak.ch/agenda.*

Présidente de paroisse: Evelyn Hiltbrand, 079 717 05 39, evelyne.hiltbrand@par8.ch. Pasteur: Philippe Kneubühler, 078 616 71 57, philippe.kneubuehler@par8.ch. Secréariat: Lorena von Allmen, 032 487 48 20, lorena.vonallmen@par8.ch. Réservation de salles: Maud Berberat, 079 863 17 46, maud.berberat@par8.ch. www.par8.ch. Services funèbres: 0848 77 88 88.

PAROISSE RÉFORMÉE
VILLERET

Prière matinale: reprise le 18 janvier. **Petit café**: mardi 4 janvier dès 9 h 30 à la cure. **Information**: le chauffage de l'église étant hors service, jusqu'à nouvel avis, les services funèbres auront lieu à l'église de Courtelary ou à la chapelle de Saint-Imier. *Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch, à votre disposition tous les jours, sauf le lundi. Présence pastorale au bureau le vendredi de 8 h à 10 h 30. Secréariat: 032 941 54 58, villeret@referguel.ch, ouvert le vendredi de 8 h à 11 h 30. Site internet: www.referguel.ch. Services funèbres et urgences: 0800 225 500.*

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
DU PIERRE-PERTUIS
SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 26 décembre, 10 h. **Message biblique**: dimanche 26 décembre, 11 h.
www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
MENNONITE DU SONNENBERG
TRAMELAN

Culte: samedi 25 décembre à 10 h aux Mottes, avec sainte cène, garderie. **Culte du soir**: samedi 1^{er} janvier à 20 h aux Mottes. **Moment de prière et de silence**: mardi 4 janvier à 13 h 30, rue des Prés. **Gebetstunde**: mardi 4 janvier à 20 h à Jean Guy. **Gottesdienst**: dimanche 9 janvier à 10 h aux Mottes, garderie, groupe juniors. **Semaine universelle de prière**: dimanche 9 janvier à 20 h aux Mottes. **Moment de prière et de silence**: mardi 11 janvier à 13 h 30 à la rue des Prés. **Marcher, méditer et prier**: mercredi 12 janvier à 8 h 30 à la rue des Prés. **Les mercredis de la rue des Prés**: mercredi 12 janvier à 13 h 30 à la rue des Prés, avec Fritzli et Blagouille.
www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT
TRAMELAN Grand-Rue 58

Chant dans les homes et musique de cuivres dans les rues: samedi 25 décembre, rdv à 8 h, petit déjeuner à 9 h 30 (certificat Covid demandé). En parallèle, préparation du dîner de Noël pour personnes isolées, distribution à domicile, 12 h, repas sur place. **Culte**: dimanche 2 janvier, 9 h 45.

Pascal Donzé, 032 487 44 37, tramelan.armeedusalut.ch.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER
TRAMELAN Grand-Rue 116

entrée: face à Albert Gobat 15

Culte de Noël: dimanche 26 décembre, 10 h.

032 487 32 17, eglisedufiguier@gmail.com, www.eglisedufiguier.ch. Conseil Pastoral: Hugues Jobin, 032 487 60 38.

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE
TRAMELAN rue A. Gobat 9

Fête de Noël: samedi 25 décembre, 17 h. **Cultes**: dimanche 26 décembre, relâche. Dimanche 2 janvier, culte à 10 h, accueil café-croissants dès 9 h. *032 487 43 88 ou 032 487 31 40, www.oratoiretramelan.ch.*

COMMUNAUTÉ
ANABAPTISTE MENNONITE
LA CHAUX-D'ABEL

Veillée de Noël / Heiligabendfeier: vendredi 24 décembre, 20 h. **Culte**: dimanche 26 décembre, pas de culte. **Brunch de Nouvel An avec sainte cène**: dimanche 2 janvier, 10 h.
www.chaux-dabel.ch/agenda

à toute
notre fidèle
clientèle

BONNE
ET HEUREUSE
ANNÉE

2022

ROMONT



Les Autorités de Romont
et le personnel communal
vous souhaitent
de joyeuses Fêtes
et une bonne année !

ZANELLA
Sàrl

Génie civil

■ Construction

Terrassement

■ Rénovation

2538 Romont

032 378 11 55 078 600 93 50

*vous présente ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année*



Les autorités et l'administration
communale vous souhaitent
de Joyeuses Fêtes et une bonne
et heureuse année !



Nos meilleurs vœux de
fin d'année !
Avec nos remerciements
pour votre confiance.

Le team TM Garage

SAUGE

Restaurant
Au Vieux Grenier
2536 Plagne



On y revient volontiers

Dolores, Jean-Daniel
ainsi que le personnel
vous souhaitent de bonnes
et joyeuses fêtes
de fin d'année.

Merci et à bientôt!

Fermeture de fin d'année
du 19 décembre 2021
au 4 janvier 2022 inclus

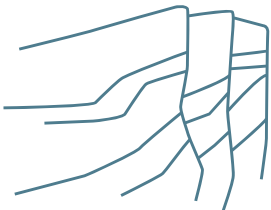




A la Prusse
Café - Restaurant
Crosse de Bâle
Le Coin 4, 2534 Orvin
032 358 12 15 | 079 361 46 68

Nous vous remercions de votre fidélité et vous souhaitons de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année !

Du lundi au vendredi :
Menu complet à 19 fr.
Mardi : fermé



Les Roches
RESIDENCE MEDICO-SOCIALE
POUR PERSONNES AGEES

La direction et le personnel de la Résidence Les Roches vous souhaitent un Joyeux Noël et formulent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année !



Les Autorités et le personnel municipal d'Orvin vous souhaitent de Joyeuses Fêtes et une bonne année !



PEPPE PIZZA
ORVIN
La Crosse de Bâle
032 358 16 16



Sous la dent c'est bon

Nous remercions notre fidèle clientèle pour la confiance qu'elle nous a témoignée tout au long de cette année et nous lui présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2022.

Le team PEPPE PIZZA

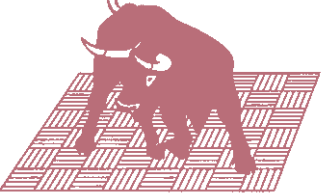
Fermé le 24 décembre (soir), 25, 26 et 31 décembre, 1 et 2 janvier (reprise le 3 janvier).



LE FLORISA
BOUTIQUE
LE COIN 2, 2534 ORVIN
032 358 11 14

Ouvert le 24 et 25 décembre

Joyeuses fêtes à tous !



Fritz Fankhauser Sàrl

Entreprise générale
Le Foncet 115, 2534 Orvin
Tél. 032 342 20 11 Natel 079 356 67 36
E-mail : fr.fankhauser@bluewin.ch
www.fritzfankhauser.com

Rénovation, transformation et réparations de tous genres intérieur et extérieur
Parquets – Pose – Ponçage – Vitrification – Restauration d'anciens parquets – Tapis/Novillo
Revêtements sur béton de toutes sortes et couleurs – Pose de carrelage – Marbre – Terrasse/balcon
Travaux de peinture, gypserie et maçonnerie de tous genres, intérieurs et extérieur, etc.



F. BODER

Menuiserie
Charpente - Couverture
Route de Frinvilier 6
2534 Orvin
Tél. 032 358 12 30
Natel 079 408 31 46

Joyeux Noël, bonne et heureuse nouvelle année à notre fidèle clientèle

IMPRIMERIE BITTERLI
PETIT-OFFSET

VOUS REMERCIE ET VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

Bitterli Patrick ch. de l'Eau-Belle 13, 2534 Orvin Tél. 032 358 16 68 E-mail: bioffor@bluewin.ch



Grosjean Frères Sàrl

Le Coin 21a - Case postale 24 2534 Orvin / Les Prés-d'Orvin www.grosjean-freres.ch

Installations sanitaires	• Sanitäre Anlagen
Ferblanterie	• Spengleri
Entretien et service	• Unterhalt und Service
Nettoyage citernes à eau	• Reinigung von Wassertanks
Déneigement toiture	• Dach Schneeräumung

Nous vous remercions pour votre fidélité et vous souhaitons de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année



RESTAURANT CHEVAL BLANC ORVIN

Rte de Frinvillier 1
2534 Orvin
032 358 12 82

Vacances du 1er janvier au 18 janvier 2022



STATION ESSENCE & LAVAGE ORVIN

Jessica Grosjean
032 358 12 37 • Le Coin 21a • Orvin

Nous vous remercions pour votre fidélité et vous souhaitons de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année



ANTOINE GROSJEAN Sàrl
MENUISERIE CHARPENTE COUVERTURE
L'ECHELETTE 11 | 2534 ORVIN | 032 358 13 21
WWW.ANTOINEGROSJEAN.CH



L'entreprise **Antoine Grosjean Sàrl** à Orvin, active dans le domaine de la menuiserie - charpente - couverture - ferblanterie - rénovation depuis quatre générations, vous souhaite de **joyeuses fêtes de fin d'année**.

PÉRY-LA HEUTTE

Restaurant La Croix Fédérale
Route de Sonceboz 4
2604 La Heutte

Chez clients, nous vous souhaitons une excellente nouvelle année !





Meilleurs vœux et bonne santé

L'Ensemble d'accordéons Péry

vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année



Frédry Bessire SA
Sanitaire Chauffage Construction métallique
Rue de la Cascade 9, 2603 Péry
032 485 19 72
fbessiresa@bluewin.ch

remercie sa fidèle clientèle pour la confiance témoignée
Meilleurs vœux

Depuis plus de 35 ans nous pensons et construisons le jardin de vos rêves!

Peter Gartenbau AG, La Heutte
www.petergarten.ch, tél. 079 607 22 00, info@petergarten.ch



De l'idée à la réalisation : votre projet clé en main !

Si vous désirez vous baigner l'été prochain dans un **ÉTANG NATUREL**, c'est le moment de planifier vos travaux !

Menuiserie - Vitrerie - Agencement



Gallina - Ius SA
Rue du Collège 4 | 2603 Péry
remercie son aimable clientèle et lui présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année !
032 485 11 69
www.menuiserie-gallina-ius.ch



AIDE ET SOINS A DOMICILE
Service du Bas-Vallon

Le Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.



SONCEBOZ-SOMBEVAL

La Municipalité de



vous présente
ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année.

A. WASER SA



Entreprise
de peinture

2605 Sonceboz-Sombeval

vous présente
ses meilleurs vœux
de santé et prospérité
pour une nouvelle année
riche en couleur!



Rue Centrale 4 – 2605 Sonceboz

vous présente ses meilleurs vœux
et vous remercie pour votre confiance



GARAGE HÜRZELER TIT. V. PARATTE
2605 SONCEBOZ
TÉL. +41 32 489 12 70

Vente et réparation toutes marques

remercie sa fidèle clientèle
et lui adresse ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année !

Email: info@garage-hurzeler.ch
www.garage-hurzeler.ch

le GARAGE



Menuiserie Charpente Agencements
2605 Sonceboz · Tél. 032 489 13 17
www.stuckisa.ch

Avec nos remerciements pour la confiance témoignée
et nos vœux les meilleurs pour la nouvelle année



Carrosserie du Relais SA

2605 Sonceboz

S. Baraviera

Tél. 032 489 22 70
Fax 032 489 13 05
E-mail: info@carrosserie-relais.ch

Harnisch SA

Sonceboz-Sombeval
Tél. 032 489 15 56 – Fax 032 489 16 13

Technique du bâtiment
Chauffage – Sanitaire – Ferblanterie

vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

GARAGE RENÉ STÄHLI SA

CARXPERT

A votre service
depuis 40 ans!



LOCATION DE MINIBUS
ET UTILITAIRES

AUTO-ÉLECTRICITÉ
RÉPARATION
VENTE
DÉPANNAGE

2605 SONCEBOZ
032 488 30 30
www.garage-staehli.ch

Nous remercions notre fidèle clientèle et lui souhaitons
une bonne année 2022



gerber & fils
Partenaire Immobilier

Rue de l'Écluse 2A T 032 489 17 77 info@gerberfils.ch
2605 Sonceboz-Sombeval F 032 489 21 39 www.gerberfils.ch

BONNE ANNÉE ET BONNE SANTÉ

GROSSENBACHER S.A. ÉLECTRICITÉ du Vallon

2605 SONCEBOZ - SOMBEVAL

Tél. 032 489 10 37 – Mobile 079 251 09 22



grossenbacher-electricite.ch

PLEIN SUCCÈS
POUR LA NOUVELLE
ANNÉE
EN INSÉRANT
DANS LA FAC !



Le Conseil Municipal d’Orvin vous souhaite une belle année 2022...

... avec beaucoup d’amour, d’amitiés, de beaux moments, des succès et une vie qui reprend son cours normal.

A toutes celles et ceux qui ont perdu un être cher en 2021 ou qui ont vécu des moments difficiles, nous adressons notre sympathie et leur souhaitons la force pour aller de l’avant.

Que nous réserve l’avenir, difficile de le dire, mais nous formulons tous nos meilleurs vœux de joies, bonheur et surtout santé à toutes nos orvinoises et tous nos orvinois pour la Nouvelle Année qui arrive. | *cm*



90 ans de Georges Mottet-Mottet

Lundi dernier, le maire Patrik Devaux et le conseiller municipal Stéphan Chopard, en charge de la Commission des Aînés, ont apporté les vœux de la Municipalité ainsi qu’un présent à Georges Mottet-Mottet, domicilié aux Vernes, qui a célébré son 90^e anniversaire, le 19 décembre. Natif et bourgeois d’Orvin, où il a toujours vécu, Monsieur Mottet jouit d’une bonne santé et d’une belle vivacité d’esprit. La Municipalité lui souhaite longue vie et bonne santé. | *cm*

Fermeture de l’administration

En raison des fêtes de fin d’année, nous vous informons que l’administration municipale sera fermée du vendredi 24 décembre 2021 au vendredi 7 janvier 2022. Durant cette période, une permanence téléphonique sera toutefois assurée en cas d’urgence pendant les jours ouvrables et les heures de bureau au numéro de téléphone 032 358 01 86. A partir du lundi 10 janvier 2022, l’administration municipale sera de nouveau à votre service aux heures habituelles. | *cm*

Soutien aux actions de vaccinations de la 3^e dose

A la suite d’un courrier du 14 décembre, le Réseau Santé-Social du Jura bernois lance un appel urgent aux communes du Jura bernois afin qu’elles offrent une aide nécessaire aux professionnels de santé qui sont en première ligne dans une grande action de vaccination (3^e dose). Cette contribution peut prendre plusieurs formes (mise à disposition personnel, mise à dispo de locaux, mobilisation

personnes retraitées, etc.). Le Conseil Municipal a décidé de répondre favorablement en mettant des locaux communaux à disposition.

| *cm*

Hommage à Michel Jacot-Descombes

Ancien maire d’Orvin, Michel Jacot-Descombes est décédé la semaine dernière à l’âge de 64 ans, les derniers honneurs lui ont été rendus au cimetière d’Orvin lundi 20 décembre. Conseiller municipal en charge des finances de 1991 à 1992, Michel Jacot-Descombes a ensuite été élu maire d’Orvin et a occupé cette fonction du 1^{er} janvier 1993 au 20 novembre 1997.

Toujours intéressé par les affaires communales, il fut

membre de la Commission de gestion (2008-2013) qu’il présida également pendant 4 ans. De par ses vastes compétences et ses idées novatrices, Michel Jacot-Descombes amena un dynamisme nouveau à la Municipalité pendant ses années de mairie. A son épouse et à toute sa famille, le Conseil municipal présente ses plus sincères condoléances et sympathies, nous garderons tous un souvenir lumineux de Michel Jacot-Descombes. | *cm*

Assemblée municipale du 14 décembre

Le Conseil Municipal tient à remercier les citoyennes et citoyens présents à l’Assemblée municipale pour la confiance témoignée, tant pour le budget 2022 que pour les trois importants objets soumis au vote, soit la conduite interconnexion d’eau de secours Evilard-Orvin (deuxième étape), le parking Derrière l’Ecole et surtout les mesures de protection contre les crues de l’Orvine. Quant à

l’extinction de l’éclairage dans notre village, le vote consultatif nous montre désormais la voie à suivre. Merci à Jacques Girardin, vice-président de l’assemblée, pour la présidence, faite avec brio et doigté. Le Conseil Municipal a écouté avec intérêt les nombreuses remarques et propositions émises lors de cette assemblée et les intégrera dans ses prochaines réflexions. | *cm*

Renouvellement du Bureau des Assemblées

Lors de cette même assemblée, les citoyennes et citoyens ont élu Jacques Girardin à la présidence des assemblées (pour succéder à P. Devaux, élu maire en 2020); pour reprendre le poste laissé vacant par Monsieur Girardin, c’est Sacha Boder, jeune citoyen, qui a été désigné. Quant au secrétariat des assemblées, les citoyens ont réélu Séverine Muresan-Flaig, également par acclamations. Le Conseil Municipal les félicite chaleureusement et se réjouit de pouvoir collaborer à l’avenir avec eux. Il a aussi été pris congé officiellement de Jean-Jacques Wiesmann, concierge des écoles, qui avait démissionné pour fin octobre 2021, mais qui continue de donner des coups de main et qui sera présent pour assurer la prise de service du nouveau concierge, Kevin Casati, de Bienne. Le Conseil Municipal remercie encore



De gauche à droite: Kevin Casati (nouveau concierge), Sacha Boder (vice-président des AM) et Jacques Girardin (président des AM)

sincèrement Monsieur Wiesmann pour son engagement en faveur de la Municipalité et pour ses grandes compétences, et lui souhaite bon

vent pour l’avenir. Et d’accueillir avec ses félicitations Monsieur Casati en formulant les vœux de succès dans notre belle commune. | *cm*

Réélection du Conseil municipal: un grand merci

Au cours de cette assemblée municipale, le Conseil municipal in corpore a été réélu tacitement et par les applaudissements des citoyens présents. Les six conseillers municipaux Arthur Balz, Stéphane Beney, Gautier Boder, Stéphan Chopard, Sylvain Grosjean et Julien Tièche ainsi que le maire Patrik Devaux, tiennent à remercier sincèrement la population d’Orvin pour la confiance témoignée. C’est avec fierté que nous poursuivons notre mission, qui consiste à développer notre beau village d’Orvin, de le gérer avec efficacité et de répondre aux sollicitations de la population. | *cm*



De gauche à droite: Arthur Balz, Stéphane Beney, Julien Tièche, Sylvain Grosjean, Stéphan Chopard, Gautier Boder et Patrik Devaux



La Municipalité vous adresse ses meilleurs vœux



Les autorités municipales et le personnel de la Commune, in corpore, profitent de cette dernière édition 2021 des Avis officiels pour adresser des vœux chaleureux à toute la popula-

tion de Sonceboz-Sombeval. A chacune et à chacun, la Municipalité souhaite de passer des Fêtes agréables et de pouvoir entamer l’année 2022 sous les meilleurs auspices. En cette

période difficile tout particulièrement, la santé apparaît en priorité absolue de nos vœux. A l’année prochaine!

| *cm*

Les martinets de l’église d’Orvin

A la suite d’une séance, le 6 décembre dernier, concernant le patrimoine naturel des bâtiments, les spécialistes de la faune ont soumis la question aux membres du Conseil Municipal concernant l’éclairage de l’église. En effet, pour protéger les martinets qui nichent vers le clocher de l’église, il est proposé d’éteindre complètement les projecteurs de l’église du mois de mai à mi-août et d’éteindre à partir de 23h jusqu’à l’aube durant le restant de l’année. Le Conseil Municipal accepte cette requête qui prendra donc effet en 2022. | *cm*

Fermeture hivernale

La Feuille d’Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 31 décembre et 7 janvier prochains

Première parution d’après les vacances: vendredi 14 janvier

L’Imprimerie Bechtel SA sera fermée du 25 décembre au 9 janvier

Toute l’équipe de l’Imprimerie Bechtel SA vous souhaite de belles fêtes de fin d’année!



L'assemblée municipale finalement convoquée le 31 janvier

Les préoccupations de l'Exécutif, qui entendait privilégier à la fois la santé de la population et la démocratie, pèsent moins que le règlement communal...

Le Conseil municipal a finalement dû se résoudre à convoquer l'assemblée municipale qu'il avait annulée par le double souci de ne pas favoriser la transmission du virus et de permettre à toutes et tous les ayants droit d'exprimer leur avis sur des objets très importants. S'appuyant sur le règlement communal qui fixe les compétences des divers organes locaux, la Préfecture du Jura bernois lui a en effet refusé le droit de faire passer certains objets par les urnes.

Regrettant cette décision, qui ne lui semble pas à même de favoriser la démocratie, le Conseil municipal convoque donc une nouvelle assemblée le lundi 31 janvier prochain, mais tient également à expliquer sa position et ses motivations à la population.

Une importance sous-estimée

Lorsqu'il a établi l'ordre du jour de l'assemblée préalablement fixée au lundi 13 décembre dernier, l'Exécutif local a indubitablement sous-estimé l'intérêt que la population porterait à certains objets, en particulier les travaux prévus au terrain de sport du Paradis et le projet de médicentre prévu sur le terrain dont était proposée l'acquisition.

C'est après la publication de cet ordre du jour, dans les pages de la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary (FODC)*, que les élus ont pris connaissance, grâce à leurs contacts étroits avec les administrés, de l'impact conséquent de ces deux projets. Un impact dont ils ont compris qu'il allait indubitablement attirer, à cette assemblée, une participation numériquement plus importante que d'habitude.



Le Conseil municipal avait cru bien faire en évitant de donner une chance à un certain Omicron. Il n'a pas été entendu par la Préfecture.

La santé avant tout...

Sachant que la moyenne d'affluence aux séances du Législatif se monte à 93 personnes sur les cinq dernières années, le Conseil a commencé à s'inquiéter sérieusement, en assistant à la propagation du virus dans notre pays...

Ayant de surcroît à l'esprit le résultat de la votation fédérale du 28 novembre dernier, laquelle a vu Péry-La Heutte refuser la loi Covid par 54 pour cent des votants, les élus ont craint un taux de vaccination peu important dans la commune.

Dans ces conditions, ils n'ont pas voulu risquer de créer un foyer de contagion, en réunissant une affluence potentielle

de plus de deux cents personnes au Centre communal, donc sans pouvoir respecter les distances sociales fortement recommandées par les autorités sanitaires. Pour mémoire, on rappellera que 216 personnes avaient par exemple participé à l'assemblée qui devait ratifier une collaboration entre les écoles primaires de notre cercle...

La santé de la population est très importante aux yeux du Conseil, qui commençait à douter sérieusement de la pertinence de réunir une assemblée dans ces conditions.

... mais pas seulement!

C'est une nouvelle fois au contact des ayants droit que

les élus ont finalement pris leur décision: par téléphone ou de visu, un certain nombre de personnes ont interpellé les autorités, pour annoncer qu'elles regrettaient fortement de ne pouvoir participer aux décisions importantes de cette assemblée, soit qu'elles préférèrent éviter un risque élevé de contagion, soit que des raisons

médicales les contraignent à demeurer chez elles dans cette période de nouvelle et forte vague.

La démocratie n'a pas de prix

Estimant que la démocratie doit être choyée et se refusant catégoriquement à essayer de faire adopter ses propositions

à la sauvette, le Conseil municipal a donc décidé d'annuler in extremis l'assemblée du 13 décembre. Son idée: présenter les objets les plus porteurs à travers des séances d'information séparées et accessibles par visioconférence, puis les soumettre au verdict des urnes.

Il lui semblait ainsi servir au mieux les intérêts d'un système démocratique.

Or quand bien même la fermeture de l'école obligatoire, une semaine avant les vacances officielles, confirme le Conseil municipal dans sa décision, les autorités préfectorales lui ont refusé l'autorisation exceptionnelle de passer par les urnes.

Des excuses, mais pas de responsabilité

Une nouvelle assemblée municipale est donc convoquée le lundi 31 janvier prochain (voir la publication officielle figurant dans les pages de la présente FODC). Contraint, le Conseil municipal présente ses excuses à la population pour le retard totalement inutile qu'auront donc pris certaines décisions.

Il décline cependant toute responsabilité quant à l'éventualité d'une propagation du covid durant cette assemblée où il est évidemment exclu de refuser l'entrée à des ayants droit ou des spectateurs. | *cm*

Avec les vœux du maire

Claude Nussbaumer, maire, se fait ici le porte-parole des autorités municipales et du personnel communal in corpore, pour adresser à la population de Péry-la Heutte de chaleureux vœux. A toutes et tous, le chef de l'Exécutif souhaite de passer agréablement les fêtes de fin d'année et de commencer 2022 dans la meilleure forme possible. A défaut d'avoir pu le faire en assemblée municipale, Claude Nussbaumer souhaite ici à ses concitoyennes et à ses concitoyens le bien le plus précieux, à savoir la santé. | *cm*

Buvons notre eau, elle est irréprochable!



Surveillée de près, l'eau de nos robinets est excellente

Le jour de la Saint-Nicolas, donc le 6 décembre dernier, Yanik Chavaillaz et Romain

Evalet ont procédé à plusieurs prélèvements d'eau, en divers endroits du réseau communal

de distribution. Ces échantillons ont été analysés et les résultats obtenus confirment que l'eau de nos robinets répond parfaitement aux normes légales en vigueur.

Par sa qualité bactériologique, le précieux liquide distribué à Péry-La Heutte est qualifié d'irréprochable.

D'autre part, sa teneur en aluminium (ICP-OES) est si faible qu'elle n'est pas décelable, alors même qu'est tolérée une valeur maximale de 0,2 milligramme par litre.

En ce qui concerne le nitrate, notre eau de boisson demeure quasiment dix fois en dessous de la valeur limite acceptée, avec les 4,3 milligrammes par litre mesurés ce mois.

Vous souhaitez de plus amples informations sur la qualité de l'eau potable? Contactez l'administration communale au 032 485 01 50. | *cm*

On ne jette pas la neige sur les chaussées!

Les autorités et les services techniques rappellent que les mesures hivernales demeurent en vigueur, sur tout le territoire communal, jusqu'au 31 mars prochain. Elles impliquent le respect de certaines règles, à commencer par une interdiction oubliée ces derniers temps: lorsqu'on débarrasse ses alentours ou sa place de stationnement, il est formellement prohibé de jeter ou de pousser de la neige ou de la glace sur la chaussée. Les propriétaires immobiliers entasseront donc les matériaux enlevés sur leur terrain.

Parcage prohibé

De 20h à 8h, il est par ailleurs interdit de stationner dans l'espace public. Les véhicules devront impérativement être parqués dans des garages ou sur des places privées, afin de

laisser les services techniques procéder au déneigement et au salage.

Les automobilistes qui ne possèdent ni garage ni place privée, ainsi que les visiteurs, peuvent stationner de 16h à 8h sur la place de parcage du Centre communal, ainsi que sur celle de l'église. En cas de chute de neige tout particulièrement, ils veilleront à libérer ces deux places à 8h au plus tard.

Ces mesures visent la sécurité de chacun, puisque le travail de la voirie bénéficie à tous les usagers des rues communales, qui apprécient de trouver, au matin, des conditions de marche et de circulation les plus confortables possibles.

Ces directives hivernales entrent dans le cadre des règles contraignantes; les contrevenants seront donc amendés.

Belle glissade

Rappelons finalement que le chemin du Pré-la-Patte est réservé à la pratique de la luge lorsque les conditions d'enneigement le permettent. Raison pour laquelle toute circulation automobile est formellement prohibée sur le tronçon entre le bovi-stop du pâturage et l'intersection avec le chemin de la Verrière. | *cm*

Merci aux Bourgeoisies!

Les autorités municipales, en leur nom et en celui de la population, adressent leurs chaleureux remerciements aux bourgeoisies de La Heutte et de Péry, qui ont fourni gracieusement les magnifiques sapins qui décorent agréablement nos deux villages en cette période de fêtes. | *cm*

Réclame

du
27 décembre
au 7 janvier
cec.clientis.ch/cleo

Quinzaine de l'épargne

avec Cleo, notre mascotte.

Viens vider ta tirelire ! Un cadeau t'attend.

Courtelary – Saint-Imier – Sonceboz-Sombeval – Tramelan – La Chaux-de-Fonds

Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary

CORGÉMONT


CORGÉMONT

La municipalité
vous souhaite de
Joyeuses Fêtes
et une bonne année !

**Restaurant-
Pizzeria
de l'Etoile** 
2606 Corgémont - 032 489 33 72

**Männerchor Eintracht
Corgémont**

vous souhaite ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année !


**La Métairie
Bise de Corgémont**
Chez Isa
remercie sa fidèle clientèle
Joyeuses Fêtes !

Laiterie de Corgémont Sàrl
**Un grand merci à tous
nos fidèles clients et meilleurs
vœux de fin d'année !**

Horaire de fin d'année
24 décembre :
7h30 à 12h | 13h à 16h
25 décembre : fermé
26 décembre : fermé
31 décembre :
7h30 à 12h
1^{er} et 2 janvier 22 :
fermé
Autres jours :
horaire habituel

La bonne bouille 

helvetia 

Nos meilleurs vœux de
fin d'année !

Avec nos remerciements
pour votre confiance.

Agence de Corgémont
Michel Tshan & Vanessa Fux

Café de la Gare 
2606 Corgémont
079 637 63 60

**besti
FOOD**
Bouillons
Sauces
Condiments
Café de Paris

Installation & service
electrobircher.ch

ElectroBircher

2606 Corgémont
032 489 11 13
info@electrobircher.ch

Kocher 
2606 Corgémont
www.garage-kocher-cie.ch
032 489 15 15

VENTE SERVICE ET ENTRETIEN

automobiles Jäggi sa

Grand-Rue 29 - 2606 CORGÉMONT
Tél. 032 488 33 44 Fax 032 488 33 40 


Boucherie
Charcuterie

Grand-Rue 16
2606 Corgémont
032 489 17 61

Garage de la Courtine SA
De Tomi
Grand-Rue 53 - 2606 Corgémont
Tél. 032 489 20 13

Réparation - Vente toutes marques
Station 
Lavage Romero  Bonne route ! 

*Nous vous remercions
pour la confiance témoignée
et vous souhaitons
nos meilleurs vœux
de bonheur et santé
pour la nouvelle année.*

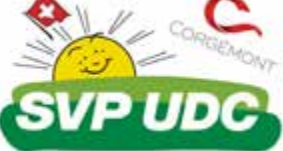
Réveillon de la St Sylvestre
Chez Didou 

Vendredi 31 Décembre
Dès 19h30
une soirée exceptionnelle,
un menu alléchant et une
soirée tout aussi feerique!


Au Programme:
- Apéritif
- Buffet de salades 5 sortes
- Fondue CHINOISE (250gr pers.)
Viande fraîche: bœuf, volaille, cheval
Sauces
- Dessert: Coupe Glacée Limoncello
- A minuit, une coupe de mousseux
Pour finir en beauté et en traditions,
les cotillons seront aussi de la partie.

Prix de cette soirée mémorable **55.- CHF**
(Boissons non compris)


Chez Didou, Stade de la Courtine 3, 2606 Corgémont


**L'UDC Corgémont
vous souhaite
une excellente année
2022 !**


GRÜNENWALD-NIKLES S.A.
Ferblanterie • Couverture • Charpente • Installation solaire
info@grunenwald-nikles.ch • 079 204 28 35

2606 Corgémont
2607 Cortébert • Près de l'Envers 11
2610 Saint-Imier • Sur le Pont 6B

Je vous souhaite
de merveilleuses fêtes
de fin d'année et vous
remercie de votre fidélité.


Coiffure Nuance
Virginie
Prenez soin de vous

Service de berlines
Terrassements
Transports
Tél. 032 489 22 78
Natel 079 251 26 30
www.webertransports.ch

Weber Transports SA
Rue de l'Avenir 53
2606 Corgémont


atelier mariages
Coup de coeur


ateliercoupdecœur.ch
Retrouvez-nous sur facebook et
instagram : @coupdecœur.atelier



COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS

Le bâtiment administratif plus élégant que jamais

Le Conseil municipal a pris connaissance, lundi soir avec grande satisfaction, du bon avancement des travaux menés ces dernières semaines dans et autour du bâtiment administratif en rénovation et transformation.

Il n'aura échappé à personne que l'immeuble a recouvré un lustre remarquable, lui qui constitue à nouveau une carte de visite brillante pour la localité et un fleuron de son centre économique.

Le personnel des entreprises engagées dans ce chantier important jouit depuis aujourd'hui même d'une pause méritée; il reprendra le travail le 17 janvier 2022.

Un spécialiste sera cependant à pied d'œuvre dès la deuxième semaine de la nouvelle année, afin de poser le nouvel escalier intérieur. L'événement est de taille et le confort de travail sera d'autant meilleur pour la rentrée officielle, qui verra notamment la pose de crépi et de carrelage.

Qualité et sécurité

Les autorités municipales félicitent et remercient toutes les entreprises engagées pour l'excellence de leur travail. Elles se réjouissent par ailleurs de souligner qu'aucun accident n'a été enregistré sur le chantier de construction, en espérant que cela demeurera le cas jusqu'à son échéance, prévue à fin mars prochain. | cm



Le chantier redémarrera l'an prochain dans ce bâtiment qui peut à nouveau faire la fierté de la localité

Réouverture le 3 janvier

La Municipalité rappelle que les bureaux de l'administration communale, fermés depuis hier jeudi à midi, réouvriront leurs portes le 3 janvier 2022 à 8 h selon l'horaire habituel.

Les autorités municipales et le personnel communal in corpore profitent de cette dernière édition des Avis officiels de la commune pour adresser leurs vœux les plus chaleureux à la

population curgismondaine. Que la santé vous accompagne, durant les Fêtes de fin d'année et pour entamer 2022 dans les meilleures conditions possibles.

Pour les prochaines informations émanant de l'Exécutif local, lequel siègera à nouveau le lundi 10 janvier, rendez-vous dans ces colonnes le vendredi 14 janvier 2022. | cm

La vice-maire est nommée



Lundi soir durant son ultime séance de l'année 2021, le Conseil municipal a nommé la personne qui assumera la vice-mairie en 2022. Rappelons que cette fonction est confiée pour douze mois, en respectant un tournoi entre les partis représentés à l'Exécutif.

Or pour l'année à venir, c'est à Xantia Zürcher (notre photo),

élue de l'Alliance salariés et indépendants, que reviennent le titre et les responsabilités de vice-maire. Elle a été désignée unanimement par ses pairs.

Des remerciements sont par ailleurs adressés à Erwin Dornbier, pour le travail apprécié qu'il a effectué cette année à la vice-mairie. | cm

RECETTE D'ICI

Croustillant de langoustine, purée de carottes au curry

4 30' 20' 2' 52'

Les recettes sont composées de produits saisonniers de la région

INGRÉDIENTS

- Purée de carottes
- 5 dl eau
 - ½ cc sel
 - 3 carottes moyennes
 - 35 g beurre
 - 1-2 cc d'un bon curry
 - Sel et poivre
- Croustillant de langoustine
- 1 échalote
 - 4 langoustines ou crevettes
 - 1 feuille de pâte à strudel
 - 25 g beurre fondu
 - Sel et poivre
 - 1 cs huile d'olive
- Présentation
- Persil ou cerfeuil



PRÉPARATION

Verser l'eau et le sel dans une casserole, porter à ébullition. Peler les carottes, les émincer, les plonger dans l'eau bouillante salée, les faire cuire jusqu'à tendreté et les égoutter. Les verser dans un récipient à bords hauts. Ajouter 25 g de beurre, mixer en une fine purée. Fondre 10 g de beurre dans une casserole, ajouter le curry, faire revenir jusqu'à ce que le curry dégage une bonne odeur. Verser dans la purée de carottes et mélanger. Rectifier l'assaisonnement si nécessaire. Réserver.

Peler et hacher finement l'échalote et réserver. Eliminer la carapace des langoustines en laissant éventuellement la queue, inciser le dos pour retirer la veine

noire, éponger et réserver. Badigeonner la pâte de beurre. Couper 4 bandes rectangulaires de 7 x 15 cm. Répartir un peu d'échalote hachée au début de chaque rectangle de pâte. Déposer les queues de langoustine sur le hachis d'échalote. Assaisonner. Enrouler le tout en laissant la queue dépasser. Badigeonner les croustillants de beurre fondu. Chauffer l'huile dans une poêle, ajouter et faire dorer les croustillants 1 à 2 minutes, égoutter sur du papier absorbant.

Eventuellement réchauffer la purée de carottes, répartir

dans 4 jolis verres, piquer un croustillant dans la purée, décorer d'une petite feuille de persil plat ou de cerfeuil, servir de suite.

Rubrique offerte par

BOULANGERIE – PÂTISSERIE – ALIMENTATION GÉNÉRALE

chez jean-pierre

Saint-Imier – Villeret – Courtelary – Cortébert – Corgémont

032 944 11 39

Ouvert le dimanche matin

CORTÉBERT



GRÜNENWALD-NIKLES S.A.

Ferblanterie • Couverture • Charpente • Installation solaire
info@grunenwald-nikles.ch • 079 204 28 35

2606 Corgémont
2607 Cortébert • Près de l'Envers 11
2610 Saint-Imier • Sur le Pont 6B



Sandro De Tomi

Attendez votre appel au 032 489 13 56
ou par mail à sdetomi@bluewin.ch

BIO3G
L'AGRONOME

DONNER À LA NATURE LES MOYENS
D'EXPRIMER SON POTENTIEL !

SOL VÉGÉTAL ANIMAL

Grand-Rue 49 - 2607 CORTÉBERT / Tél. 032 489 33 33
bureau.suisse@bio3g.com - www.bio3g.com

REJOIGNEZ-NOUS !



GARAGE
M. GRANDJEAN

2607 CORTÉBERT 032 489 13 13



Restaurant-Métairie du
Bois-Raiguel

Tél. 032 489 19 53 ou
032 489 27 67
bois-raiguel@hotmail.com



FROMAGERIE CORTÉBERT

*Nos meilleurs vœux
pour la nouvelle année*

Famille Wenger
Les Ruaux 4, 2607 Cortébert
032 489 17 83 - 079 616 99 84
wenger.hansueli@bluewin.ch



Restaurant de l'Ours
Cortébert

Tél. 032 489 17 75
Spécialités chinoises
Fermé le lundi et jeudi matin

COURTELARY

CO-DEC

Solutions informatiques

www.co-dec.ch

les
Cadeaux
fleuris

Grand-Rue 56
2608 Courtelary
032 944 16 13

Horaire de Noël

24 décembre 8h-17h
25 décembre 9h-12h

Landi
ArcJura SA
www.landijura.ch

AGROLA

A. Di Donato & Fils sàrl
Entreprise de peinture

Gypserie - Façades
Tapisseries - Isolation de façades
Location d'échafaudages
Transformations

2608 COURTELARY
032 944 12 47
079 432 07 74

Devis sans engagement

BOULANGERIE - PÂTISSERIE
ALIMENTATION GÉNÉRALE

chez jean-pierre
famille Leuenberger

SAINT-IMIER - VILLERET - COURTELARY - CORTÉBERT - CORGÉMONT

*Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux
pour l'an 2022!*



COIFFURE
Céline

Grand-Rue 56
2608 Courtelary
032 944 11 37

Cm
Coiffure Monica

032 944 30 23



Ski-Club
Courtelary

*Meilleurs vœux pour
la nouvelle année
et bonne saison de ski*



Société de tir
Armes-Réunies
Courtelary

CA
courtelary

Meilleurs vœux
à tous nos
membres et amis



NOUS VOUS
SOUHAITONS DE
*Très Joyeuses
Fêtes*

Christophe
Chocolatier



Pierre Bühler

Charpente Menuiserie Rénovation
032/ 944 12 18 2608 Courtelary
www.pierrebuhlersa.ch

**favorisez
nos
annonceurs**

022



Ro|and Vuilleumier sa
Electroménager - Sanitaire - Chauffage
Ferblanterie - Couverture - Dépannage

Expo électroménager - Sanitaire
Grand-rue 51-53
2608 Courmayeur
info@roandvuilleumier.ch
032 / 944.15.35 Bureau
079 / 246.70.27 Dépannage
078 / 922.44.71 Expo
info@roandvuilleumier.ch

CORMORET



COURTEC
PUBLICITÉ - DESIGN

2612 Cormoret
Tél. 032 944 19 34 courttec@courttec.ch

Famille Zimmermann-Vaucher
Route Principale 17
Cormoret
Tél. 032 944 17 62
SELF-SERVICE
Fruits, légumes, miel, pommes de terre, etc.
BOIS DE CHEMINÉE
Nous remercions notre fidèle et honnête clientèle



J. GANGUILLET SARL
FERBLANTERIE - COUVERTURE
2612 CORMORET - 032 535 36 44
WWW.JGANGUILLET.CH



Epicierie du Torrent
Moulines Zürich
Le Torrent
078 620 17 95
Route de Villeret 13, Cormoret
ezuercher7@bluewin.ch

LES AUTORITÉS COMMUNALES DE CORMORET
vous souhaitent une année 2022 remplie de joie, de bonheur et de santé



SULZMANN SARL
TERRASSEMENTS
TRAVAUX DIVERS
AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Michael Sulzmann
La Closure 7
2612 Cormoret
079 356 63 38
sulzmann.michael@gmail.com



CAFÉ L'ANNEXE
Vieille-Route 3
2612 Cormoret
Un MERCI chaleureux pour votre soutien lors de cette première année d'ouverture au cœur de Cormoret !
Nous vous souhaitons de magnifiques fêtes de fin d'année
A très vite !



David Schwab
Menuiserie | Rénovations
079 765 78 19

présente ses intenses remerciements et souhaite de joyeuses fêtes à sa fidèle clientèle



BOUCHERIE ARTISANALE VUITEL
CORMORET



MATHEZ
Intérieur

2612 Cormoret
Tél. 032 944 14 14



Chez Johnny
depuis 1989
Menuiserie - Charpente - Couverture
2610 Mont-Crosin
079 204 50 08 - 032 944 17 10

VILLERET



Le Fumet.ch
Tél. 032 941 26 13
ou info@lefumet.ch

Magasin :
rue Principale 15, Villeret



S.V.M. Micromécanique SA
Assemblage et lubrification en horlogerie

- Champs du Clos 1
- CH-2613 Villeret
- Tél. 032 944 20 40
- Fax 032 944 20 45
- www.svm-micromecanique.ch
- info@svm-micromecanique.ch

La Municipalité de
Villeret

vous présente
ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année



ERGUEL VOYAGES
Nous remercions notre clientèle pour sa fidélité. Joyeuses fêtes et meilleurs vœux !
Patrick +41 79 744 25 02
Cathy +41 79 569 74 34



PAYSAGISTE
Jacques Lachat
079 372 18 10



Fromagerie Villeret SA
F. + S. von Büren
2613 Villeret
Tél. 032 941 51 31
Fax 032 941 51 34



ROY MAZOUT ET DIESEL
032/941.46.17 - 079/446.22.38 - 2613 VILLERET
contact@roymazout.ch / www.roy-mazout-diesel.ch



RESTAURANT-PIZZERIA LE FÉDÉRAL
Rue Principale 30 | 2613 Villeret | 032 941 72 16
Menu du 31 décembre 2021


- Potage
- Tomate à la crème
- ***
- Saumon fumé
- ***
- Médailillon de filets de bœuf
- Sauce aux morilles
- Légumes de saison
- Pommes Duchesse
- ***
- Crème brûlée faite maison

— 59 francs —



Ortho Schlup
Technique orthopédie de chaussures Schlup sàrl
dipl. féd. MBO

Corinne Schlup
Bottière orthopédiste

J.-R. Fiechter 2 – 2613 Villeret
032 941 70 69 – 079 787 87 47
c.schlup@orthoschlup.ch – www.orthoschlup.ch
Conseils sur rendez-vous

Ortho Schlup vous souhaite un joyeux Noël et une bonne et heureuse année et vous remercie de la confiance témoignée



G 079 679 45 59

Claudio Gabbarini
Plâtrier-peintre
2610 Saint-Imier
2613 Villeret



L'Assemblée municipale a approuvé le budget et toutes les propositions de l'Exécutif

Les élus communaux ont par ailleurs délivré quantité d'informations intéressantes sur les travaux et dossiers en cours ou en vue

32 ayants droit, à savoir 9 pour cent du corps électoral, ont pris part le 13 décembre dernier à l'assemblée municipale que présidait Dominique Rindlisbacher. Après approbation de la dépense destinée à l'eSéance (voir ci-contre), le Législatif s'est penché sur le budget 2022 de la commune, que lui présentait l'administratrice des finances Sandrine Sylvant.

Supportable

Ce budget, que nous avons présenté déjà dans ces colonnes, présente rappelons-le un excédent de charges de quelque 181 000 francs au compte global, sur un total de charges de 2,747 millions de francs. Au compte général, l'excédent de charges atteint quelque 164 000 francs.

Sandrine Sylvant commentait les chiffres, en qualifiant ces excédents négatifs de supportables pour la commune. Elle ajoutait que même si la fortune va diminuer en raison des importants investissements consentis ces dernières années, la charge fiscale ne devrait pas augmenter pour les contribuables.

Le budget 2022 a donc été largement approuvé, qui est basé sur une quotité fiscale inchangée à 2.04.

Modernisé

Le nouveau règlement du cimetière de Courtelary-Cormoret, présenté par Valérie Jenzer, a été approuvé clairement lui aussi.

Dans la discussion, le cas des chambres mortuaires a été abordé. A ce sujet, la Municipalité précise qu'aucun changement n'est intervenu: ces chambres appartiennent à des entreprises privées et les auto-



Les frênes secs, qui bordent la Suze à l'ouest de Cormoret, seront abattus dans un avenir qu'on espère proche, pour des questions de sécurité

rités communales n'ont aucune influence sur leur mise à disposition ou non.

On rappellera que le nouveau règlement englobe le jardin du souvenir, dont il n'était pas fait mention dans la précédente mouture, et qu'il officialise clairement la responsabilité des héritiers dans l'entretien des tombes.

Le règlement sur le financement spécial (FS) des immeubles du patrimoine financier, présenté lui aussi par Sandrine Sylvant, a passé la rampe également. Cette législation locale, qui concerne exclusivement le patrimoine financier (Vieille-Route 3) et non le patrimoine administratif, implique de pouvoir verser au FS ad hoc les bénéfices récol-

tés sur les locations, afin de les utiliser ensuite lors de gros travaux d'entretien.

La gestion de ce FS appartient à la compétence du Conseil municipal, qui ne peut cependant pas dépasser un total de 150 000 francs.

A bout touchant

Parmi les informations délivrées par le Conseil municipal, Denise Augsburgers s'attachait au dossier de sécurisation du trafic sur les routes communales, sur lequel planche une commission spéciale. Elle précisait qu'une zone de rencontre, où la vitesse de circulation est donc limitée à 20 km/h, devrait voir le jour l'année prochaine dans le secteur du collège et de la halle polyvalente.

Quant à la limitation du trafic à une vitesse générale de 30 km/h sur les routes communales, la conseillère municipale soulignait que la commission est à bout touchant. Sur question d'un participant, elle pouvait préciser qu'aucun ouvrage de type gendarme couché n'est prévu dans ce cadre.

Routes: des études approfondies

Le conseiller municipal Michel Abplanalp précisait pour sa part qu'aucun chantier routier n'a été mené cette année dans la commune, ceci en raison de nombreux facteurs.

Ainsi la réfection des Fontenettes est-elle suspendue dans l'attente du permis de construire, tandis que le rem-

placement du caniveau des Planches attend que soit réglée la coordination nécessaire avec les chemins de fer.

En ce qui concerne la Closure, Michel Abplanalp rappelait l'enseignement tiré des intempéries de juin dernier, à savoir la quasi-inutilité du projet prévu préalablement. Le bureau d'études ATB planche sur le sujet et les travaux les plus urgents, dans ce secteur, seront menés dès que possible.

Le conseiller municipal soulignait que dans ce quartier, il incombe également aux riverains de protéger tant que se peut leurs biens immobiliers.

Le responsable des travaux publics ajoutait qu'une étude est en cours, en collaboration avec notre voisine Villeret, quant à la remise en état périodique du chemin des éoliennes, à Mont-Crosin. Une autre étude porte sur l'Envers de la Gare, où le chemin est certes en mauvais état, mais non prioritaire; le projet devra en effet tenir compte des canalisations, dans l'optique du potentiel nouveau quartier de la Closure.

Divers murs de soutènement sont également inscrits au programme à court terme de la commune.

Un appel aux sportifs!

Valérie Jenzer annonçait pour sa part que Cormoret prendra part une nouvelle fois au Duel intercommunal La Suisse bouge, qui se déroulera du 1^{er} au 31 mai 2022.

Par ailleurs, la Municipalité entend participer aux Joutes intercommunales organisées le 1^{er} avril prochain à Bienne par l'Office cantonal du sport. Dans cette optique, la conseillère municipale lance un appel aux sportives et sportifs de la localité: vous souhaitez former

une équipe locale de cinq personnes, pour participer à cette journée sympathique? Adressez-vous sans hésitation à l'administration municipale.

Les Joutes intercommunales s'adressent à toute personne en forme. Elles font appel à l'agilité, à la rapidité et à l'adresse, sans exiger de compétences spécifiques. Le but: bouger ensemble, en rencontrant des participants des autres localités.

Sécurisation en vue le long de la Suze

Marc Mermod dispensait pour sa part des informations quant aux travaux prévus par le Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze (SAES), en particulier l'abattage des énormes frênes morts ou moribonds qui bordent la rivière entre notre localité et celle de Villeret, ainsi que la réfection du lit de la Suze à la hauteur de la ferme Sulzmann. Quant à connaître le calendrier de ces travaux, le conseiller municipal soulignait qu'il est conditionné par la double validation d l'Office des ponts et chaussées et de l'Office de la pêche.

Dans le domaine des déchets, Marc Mermod précisait notamment que la récolte des déchets spéciaux, qui a rencontré tout récemment un grand succès, sera reconduite dans deux ans, une nouvelle fois en collaboration avec Courtelary.

Et l'élu de rappeler que ce genre de collecte est destinée exclusivement aux particuliers, tout en signalant que pas moins de 2,3 tonnes de déchets de peinture ont été apportées le mois dernier.

Cette récolte intercommunale a coûté quelque 8200 francs; ces frais seront répartis selon le nombre d'habitants. | cm

Deux siècles de mariage, des vœux, des remerciements et une bienvenue

En cette fin 2021, la commune compte 489 habitants exactement, sa courbe démographique révélant une belle stabilité ces dernières années.

Cormoret a enregistré ces douze derniers mois trois naissances et quatre décès, tandis que sept habitants/tes ont atteint leur majorité civique et civile.

Fait remarquable pour une si petite collectivité: pas moins de quatre couples ont fêté en 2021 les cinquante ans de leur union, à savoir, dans l'ordre du calendrier, Elisabeth et Francis Ramseier, Silvana et Carmelo Bertone, Annelise et Jean Vaucher, ainsi que Myriam et Roland Kaltenrieder. A ces

couples en or, les autorités adressent encore leurs chaleureuses félicitations.

Engagement apprécié

Au nom de l'Exécutif et de la collectivité, le maire, Gérard Py, offrait en fin de séance une attention à la conseillère municipale sortante Denise Augsburgers, en la remerciant chaleureusement pour son engagement enthousiaste et sérieux durant les deux années écoulées. Il se réjouissait qu'elle accepte de continuer à siéger au sein de la commission temporaire pour la modération du trafic, jusqu'à la mise au net de ce projet important.

Le maire adressait ce faisant de chaleureux vœux de bienvenue à Basil Moser, qui entrera officiellement au Conseil municipal le 1^{er} janvier prochain.

Il annonçait par ailleurs que l'Exécutif a pris connaissance avec regrets de la démission présentée par Thierry Vuilleumier en tant que délégué à l'assemblée du syndicat scolaire Cormoret-Villeret-Courtelary. Il le remerciait pour le travail accompli à cette charge, ainsi que pour son engagement préalable au sein de la commission scolaire.

Saluant l'engagement de tous les citoyens qui assu-

ment une charge durable ou temporaire au service de la collectivité, Gérard Py se réjouissait de l'excellente ambiance et de la collégialité qui règnent au sein de l'Exécutif local.

Des vœux à tous

Par la voix du maire et du président des assemblées, les autorités et le personnel de la Commune adressent enfin leurs meilleurs vœux à toute la population du village. Et de souhaiter que chaque habitante et chaque habitant de Cormoret passe de douces fêtes de fin d'année et entame 2022 sous les meilleurs auspices. | cm

Ils vous attendent!

Rappelons qu'un groupe de bénévoles s'est formé dans la commune pour assumer l'entretien des bancs, cheminements, place de pique-nique et autre pont sur la Doux. Ces infrastructures jalonnent et agrémentent les plus beaux tracés de promenade sillonnant les alentours notre localité. Il s'agit actuellement d'un quintet réunissant, autour de son initiateur Francis Ramseier, les très motivés

Germain Paratte, Pierre Hinni, Basil Moser et Raban Moser. Ce groupe dynamique et sympathique accueillerait volontiers des bras supplémentaires, qui rendront son engagement plus efficace encore, dans une ambiance amicale et joyeuse. Intéressé/e? N'hésitez pas à appeler Francis Ramseier!

| cm



Le groupe de bénévoles qui entretient nos infrastructures de promenades et de pique-nique (ici le pont sur la Doux) accueille volontiers des bras supplémentaires

Un coup d'accélérateur souhaitable

L'assemblée du 13 décembre a également approuvé sans opposition la dépense périodique de 3500 francs annuellement, proposée par l'Exécutif pour l'hébergement et la maintenance du logiciel eSéance que les autorités ont décidé d'acquérir.

Un prix imbattable

En tant que dépense unique, l'achat de ce logiciel entrerait dans la compétence financière du Conseil municipal. On précisera que grâce à un achat groupé, réalisé à l'initiative de l'association régionale Jura bernois. Bienne, le logiciel eSéance aura coûté 3800 francs, au lieu des quelque 7500 francs qu'il vaut à l'unité.

Du fait de sa périodicité, la dépense nécessaire à son hébergement et à sa maintenance dépassait en revanche la compétence de l'Exécutif (fixée à 3000 francs TTC annuellement) et relevait du législatif.

Gérard Py, maire, présentait cet outil moderne, qui sera installé au tout début de l'année prochaine et qui devrait permettre d'accélérer le processus décisionnel du Conseil municipal.

Dans un but d'efficience

Le maire soulignait que grâce à l'eSéance, les auto-

rités désormais d'imprimer quantité de documents utilisés très temporairement. Les informations circuleront pourtant de manière exhaustive et rapide entre les élus et l'administration, respectivement entre l'administration/l'Exécutif et les commissions permanentes lorsque nécessaire. Chacune des personnes concernées par un objet en recevra simultanément la documentation complète, ce qui facilitera sa prise de position.

Cette manière de faire permettra notamment une prise de décision immédiate, sans attendre une séance en présentiel lorsque les réactions seront unanimes. Elle offrira également une parfaite exhaustivité des dossiers, avec explications, prises de position diverses, réactions préalables et autres liens vers la documentation souhaitable.

De surcroît, les décisions prises seront immédiatement intégrées et enregistrées aux procès-verbaux simultanés. La recherche d'informations sera grandement facilitée et donc très rapide.

Par les aléas sanitaires actuels, un avantage supplémentaire non négligeable de ce système consistera à permettre la prise de décision rapide, y compris depuis le domicile des élus. | cm

Villeret: assemblée communale du lundi 6 décembre 2021 à la salle des assemblées, rue Principale 25 (collège, salle Chasseral)

Président : Serge Rohrer
Secrétaire : Thierry Gerber

A 19h30, M. Rohrer, président des assemblées, ouvre la séance. Il salue les personnes présentes et constate que la convocation a été établie conformément aux dispositions contenues dans le règlement d’organisation communal et que l’assemblée respecte les règles sanitaires émises par la confédération et le canton de Berne.

M^{me} Keller-Berger, conseillère municipale, est excusée.

M. Tschanz et M^{me} Von Känel sont nommé(e)s scrutateurs.

On dénombre 28 citoyennes et citoyens sur un total de 619 ayant droit au vote, soit le 4.52 %.

Ordre du jour

- 1. Budget communal 2022, quotité d’impôts, taxe immobilière, taxes des chiens et taxes diverses 2022
- 2. Election d’un(e) président(e), d’un(e) vice-président(e), d’un(e) secrétaire et d’un(e) vice-secrétaire des assemblées pour la législature 2022-2025
- 3. Election de l’organe de vérification des comptes pour la législature 2022-2025
- 4. Modification de l’annexe I (classes de traitement) du règlement sur le statut du personnel et les traitements
- 5. Rapport du maire
- 6. Divers et imprévus

1. Budget communal 2022, quotité d’impôts, taxe immobilière, taxes des chiens et taxes diverses 2022

M. Habegger présente ce point. Le budget 2022, qui mentionne un excédent de charges de 68 640 francs, a été élaboré sur la base d’une quotité d’impôts inchangée à 1.79. La taxe immobilière est maintenue à 1.3% de la valeur officielle (VO), la taxe des chiens sera de 40 francs par chien plus 2 francs pour la plaquette, la taxe d’exemption du service des sapeurs-pompiers sera de 6% de l’impôt cantonal, minimum 10 francs et maximum 450 francs. Le tarif proposé pour l’alimentation en eau reste à 2 fr. 35 le m³ et à 120 francs pour la taxe de base, TVA de 2.5 % non comprise dans le prix du m³ ni de la taxe. Le prix du m³ de l’épuration reste également à 2 fr. 35 et la taxe de base à 120 francs, TVA de 7.7 % non comprise. Le tarif pour les déchets sera: taxe de base par ménage 200 francs; par personne seule ou famille monoparentale 100 francs TTC; par commerce, industrie, artisan, bureau, etc., de 330 francs TTC à 2500 francs TTC. Vignette pour conteneur: 40 francs TTC. Taxe au sac poubelle: 17 litres 1 franc TTC pièce, 35 litres 2 francs TTC pièce, 60 litres 4 francs TTC pièce et 110 litres 6 francs TTC pièce.

Le conseil municipal recommande d’accepter ce budget 2022 et remercie la commission des finances pour les conseils toujours avisés qu’elle prodigue. M. Rohrer remercie M. Habegger pour cette présentation claire et détaillée du budget 2022 et donne la parole à l’assemblée.

M. Tschanz demande des précisions, car, dans la présen-

tation de M. Habegger, il est mentionné que des pluies torrentielles peuvent influencer les comptes des eaux usées. Il désire en connaître les raisons. M. Habegger répond que l’ensemble du réseau d’eau n’est pas en séparatif et la commune est taxée sur les eaux parasites. En cas d’orage, ces eaux parasites finissent à la STEP et la commune paye en fonction de la quantité d’eau.

M. Marchand demande ce qu’il en est des frais mis à la charge de notre commune pour un montant de 75 000 francs concernant l’extension du Réseau Plus.

M. Habegger répond qu’à partir du 15 décembre une nouvelle ligne de bus entrera en fonction pour se rendre à Saint-Imier. Actuellement, une ligne de bus existe déjà, mais elle est entièrement financée par des entreprises privées. Les citoyens n’ont actuellement pas moyen de prendre le bus pour se rendre à Saint-Imier ou à l’hôpital par exemple. Cette nouvelle ligne fera l’objet d’un projet pilote de 3 ans. Son financement sera réparti de la manière suivante: 1/3 le canton et les 2/3 restants par les entreprises de la place. Cela ne coûtera rien à la commune, mais le citoyen qui prendra ce bus devra s’acquitter du prix du billet. Il y aura plusieurs arrêts, le premier à Nivarox, le second au centre du village et un dernier arrêt chez Straumann. Il est clair que les horaires seront favorables aux entreprises à savoir tôt le matin, à midi et en fin de journée. La seule charge de la commune sera la mise en place des arrêts officiels. Un arrêt coutant environ 1000 francs, la dépense totale se situera donc entre 3000 et 4000 francs.

M^{me} D’Souza demande des précisions au sujet des éventuels frais supplémentaires qui pourraient être liés au Covid.

M. Habegger répond qu’il ne sait pas comment la situation économique va évoluer. Il est bien difficile d’avoir des projections claires, car bien des incertitudes subsistent.

M. Rohrer ajoute que le budget présenté ne tient pas compte d’éventuelles conséquences graves d’une situation économique défavorable qui se traduirait par une baisse importante des impôts des personnes morales. La cause pouvant être un nouveau confinement ou la fermeture des entreprises durant un certain temps.

Au vote, ce point est accepté par 27 voix et 1 abstention.

M. Rohrer remercie M. Habegger, M^{me} Uva ainsi que les membres de la commission des finances pour le bon travail réalisé.

2. Election d’un(e) président(e), d’un(e) vice-président(e), d’un(e) secrétaire et d’un(e) vice-secrétaire des assemblées pour la législature 2022-2025

M. Habegger et M. Rohrer présentent ce point. Ils demandent si, au sein de l’assemblée, il y a des personnes intéressées à repourvoir ces postes.

L’assemblée n’ayant pas de proposition, le conseil municipal propose les candidats suivants: Sont élu(e)s ou réélu(e)s:

- a) Président: Serge Rohrer est élu avec 27 voix et une abstention

- b) Vice-président: Matteo Silvestrini est élu à l’unanimité
- c) Secrétaire: Axelle von Känel est élue avec 27 voix et une abstention
- d) Vice-secrétaire: Nathalie Lovis est élue avec 27 voix et une abstention

Félicitations et applaudissements de la part de l’assemblée.

3. Election de l’organe de vérification des comptes pour la législature 2022-2025

M. Habegger présente ce point. L’organe de vérification des comptes est composé de 3 personnes. Christian Racheter a souhaité se retirer après 8 ans de bons et loyaux services et malheureusement aucun remplaçant n’a été trouvé. Les compétences pour exercer une telle fonction requièrent une personne professionnelle dans le domaine des finances. L’article 18 alinéa 1 du règlement d’organisation mentionne ceci: La vérification des comptes incombe à une commission de trois membres. Au cas où le nombre de candidats à la commission de vérification des comptes remplissant les conditions légales de qualification est insuffisant, l’assemblée élit un organe de révision de droit privé. L’alinéa 2 de la loi et l’ordonnance sur les communes ainsi que l’ordonnance de direction sur la gestion financière des communes énoncent les tâches et les conditions d’éligibilité de l’organe de vérification des comptes. Le conseil municipal a décidé de confier cette tâche pour les quatre prochaines années à un organe de droit privé. Deux offres ont été demandées par le conseil municipal. Les détails de ces offres sont portés à la connaissance de l’assemblée. Après analyse détaillée des deux offres, le conseil municipal propose d’élire la fiduciaire Ficonom comme organe de vérification des comptes. Cette fiduciaire, ayant son siège à Saint-Imier, connaît particulièrement les finances de notre commune puisque son président, André Vaucher, y officie depuis de nombreuses années. Les coûts moyens de l’organe de vérification de ces trois dernières années se montaient à environ 4000 francs par année. Il n’y aura donc pas d’augmentation des frais pour ce poste. Le conseil municipal remercie d’ores et déjà la commission de vérification des comptes, Deolinda Valente, Christian Racheter et André Vaucher pour l’excellent travail effectué durant cette législature.

M. Rohrer remercie M. Habegger pour cette présentation et remercie le conseil municipal pour cette décision qui, selon lui, relève du bon sens.

Quelques citoyennes et citoyens prennent la parole afin d’obtenir quelques compléments d’information ou formuler une remarque selon le résumé suivant:

- La solution proposée par le conseil municipal est idéale.
- Est-ce que la protection des données est aussi concernée par ce changement?
- Que représente la charge de travail de cette commission?

M. Habegger confirme que l’entreprise Ficonom sera responsable de la protection des données en attendant un changement dans le règlement. Le temps de travail de cette commission est d’un soir par année plus le travail préparatoire.

Au vote, la proposition de nommer la fiduciaire Ficonom pour la vérification des comptes de notre commune est acceptée à l’unanimité.

4. Modification de l’annexe I (classes de traitement) du règlement sur le statut du personnel et les traitements

M. Habegger présente ce point. Le conseil municipal propose de modifier l’annexe I du règlement sur le statut du personnel et les traitements. En effet, le conseil municipal n’a que peu de marge de manœuvre lors de l’engagement d’un nouveau collaborateur. En prévision notamment du futur départ à la retraite du secrétaire communal d’ici en principe quatre ans, le conseil municipal s’est penché sur les classes de traitement. En effet, si la commune engageait une personne jeune et sans expérience, celle-ci débiterait en classe 20 et n’aurait plus la possibilité de gravir les échelons et d’avoir un plan de carrière défini. Notre volonté est d’avoir des marges un peu plus larges. Les modifications de classes qui sont proposées se basent sur les directives cantonales et sont donc en adéquation avec les employés du canton qui exercent une fonction similaire. Voici les modifications que le conseil municipal propose d’apporter à l’annexe I du règlement sur le statut du personnel et les traitements:

Fonction	Ancienne classe	Nouvelle classe
a) secrétaire communal(e)	20	18 à 20
b) administrateur(trice) des finances	18	18 à 20
c) bibliothécaire	10	8 à 10
d) employé(e) d’administration (secrétaire I, II, III, IV ou V)	7 à 11	7 à 11
e) collaborateur(trice) spécialisé(e) (nouveau)		11 à 13
f) concierge	8 à 12	10 à 12
g) voyer (I, II ou III)	8 à 12	10 à 13

M. Rohrer remercie M. Habegger pour cette présentation et donne la parole à l’assemblée. Quelques citoyennes et citoyens prennent la parole afin d’obtenir quelques compléments d’information ou donner leurs avis selon le résumé suivant:

- Il serait judicieux, pour certains postes, de tenir compte de l’avis de la population avant d’effectuer des augmentations de salaire et de tenir compte de la qualité des prestations fournies par ces collaborateurs, notamment le service de la voirie.
- Il faudrait peut-être informer les citoyens du contenu du cahier des charges du personnel communal et faire passer un message constructif à la population afin que celle-ci connaisse le travail de chacun. Très souvent les personnes critiquent simplement par ignorance du travail qui incombe au personnel communal.
- Lors des inondations, un énorme travail a été réalisé par le concierge et ceci mérite un grand merci à lui. Pour le concierge, une classe allant jusqu’à 13 comme les voyers serait méritée.

M. Rohrer précise que l’objet du vote n’est pas de modifier les salaires des collaborateurs, mais qu’il s’agit plutôt d’harmoniser les classes en fonction des barèmes cantonaux et de permettre une certaine souplesse dans l’attribution des classes salariales. De plus, en ce qui concerne la rémunération d’un collaborateur ou d’une collaboratrice, le degré de satisfaction de ces personnes doit relever avant tout d’une discussion entre le chef du dicastère et la personne concernée et faire l’objet éventuellement de mesures correctrices s’il y a des éléments d’insatisfaction sans que cela péjore la personne d’un point de vue salarial. Cependant, il est important que les citoyens qui ne sont pas pleinement satisfaits du travail d’un collaborateur puissent le remonter afin que la commune puisse prendre éventuellement des mesures de correction.

M. Habegger est attristé, car il y a toujours des critiques, spécialement envers le personnel communal, qui souvent ne les mérite pas. Enormément de travail est réalisé la nuit, lors d’une fuite d’eau par exemple, et personne ne le voit. Des discussions sont menées avec le personnel communal et il est évident que tout n’est pas parfait, mais il faut admettre tout de même que le travail est fait et que nous avons un réseau d’eau de qualité. Le personnel communal connaît particulièrement bien son travail.

M. Lehmann souhaite apporter encore quelques précisions. Il faut savoir que trois objectifs sont fixés en début d’année pour le personnel communal et qu’ils se rediscutent en fin d’année afin de constater les changements. Il précise également que les classes ne donnent pas forcément une augmentation de salaire. En ce qui concerne les échelons ou les classes de traitement, il faut savoir que pour une personne qui passerait de la classe 8 à la classe 10 par exemple, le salaire peut être identique, car ce sont les échelons qui font la différence et non la classe de traitement.

M. Rohrer remercie M. Lehmann pour ces précisions importantes, car ces échelons ne sont effectivement pas très représentatifs. Normalement un changement de classe salariale implique également un changement de cahier des charges ou de responsabilité. Les échelons, qui sont la deuxième composante de l’évolution salariale d’un collaborateur ou d’une collaboratrice, sont là pour récompenser les bons résultats de la personne. La fourchette dans les classes salariales est importante lors de l’engagement d’un collaborateur, car elle permet à ce dernier une évolution et une progression de salaire durant sa carrière professionnelle.

M. Monniot souhaite déposer une motion d’ordre, car les débats deviennent hors sujet.

M. Rohrer propose à l’assemblée de voter la motion d’ordre. Au vote, celle-ci est acceptée par 25 voix.

M. Rohrer clôt les débats et soumet ce point à l’assemblée. Au vote ce point est accepté à l’unanimité.

5. Rapport du maire

M. Rohrer donne la parole à M. Habegger.

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, Chère et chers collègues,

C’est avec une certaine émotion qu’au moment de préparer ce rapport, j’ai pris conscience que notre conseiller municipal, Stéphane Lehmann, était pour la dernière fois de ce côté de la table. En effet, après plus de 11 ans, M. Lehmann a souhaité mettre un terme à son poste de conseiller municipal, après avoir mené avec succès de gros et importants projets communaux. Après avoir excellé dans le dicastère des écoles et de la culture, avec un engagement au sein de la commission d’école du syndicat scolaire, mais aussi responsable des transports scolaires, Stéphane a repris le dicastère des bâtiments du patrimoine financier et administratif et du cimetière au 1^{er} janvier 2014. A son actif, on peut citer pêle-mêle la responsabilité de la construction des garages à la rue J.-R. Fiechter, de nombreuses rénovations d’appartements dans les immeubles communaux, la transformation et la rénovation du bureau municipal, le remplacement du fonds de la halle de gymnastique ainsi que la réfection de la place noire sise à côté de la halle polyvalente devenue... place rouge. Mais ce que l’on retiendra également du passage de M. Lehmann à l’exécutif, ce sont les 2 projets les plus importants de cette dernière décennie soit la rénovation du collège menée de main de maître dans le respect du budget alloué et la mise en route du chauffage à distance. Ces 2 projets d’envergure ont mis à contribution de manière intensive M. Lehmann qui a relevé ces défis avec brio. Lors des inondations de juin dernier, M. Lehmann a pris la direction opérationnelle de la cellule de crise que le Conseil municipal avait mise en place. Il a conduit de main de maître la direction des opérations et coordonné les différents corps de métiers engagés ainsi que la Protection civile. Ces qualités de conduite et son fonctionnement militaire indispensable lors d’un tel événement a permis à la commune de retrouver une situation presque normale après quelques jours de dur labeur. J’aimerais ici apporter les sincères remerciements du Conseil municipal, mais aussi de la population pour l’engagement sans faille de Stéphane Lehmann grâce à qui de nombreux projets ont vu le jour. Merci Stéphane et que l’avenir t’apporte ainsi qu’à tes proches, joie et réussite pour votre futur. J’aimerais revenir, dans ce bref rapport, sur les différents projets menés à bien durant cette dernière législature. En 2018, la réfection de la route cantonale a permis de remplacer les conduites d’eaux propres et d’épuration de la sortie est du village jusqu’au centre. En juillet 2019, après que le peuple eut accepté un crédit de 3 500 000 francs, les travaux de rénovation du collège pouvaient débuter. Les élèves étaient déplacés à Courtelary dans des classes provisoires afin de libérer l’entier du bâtiment pour permettre une rénovation de fond en comble. On peut constater que les travaux de rénovation ont été un succès, le bâtiment a su garder intacte son âme, tout en permettant un enseignement moderne et un certain confort pour les élèves. Le budget a été clairement respecté et le solde du crédit a même permis de remplacer le fond de la halle de gymnastique et de réfectionner la place de jeu sise à côté.

L'éclairage public a également été remplacé intégralement avec des lampadaires de la dernière technologie permettant une extinction durant une bonne partie de la nuit. Les économies d'électricité sont importantes tant du point de vue de la consommation lorsque l'éclairage public est activé que lorsqu'il est désactivé durant une bonne partie de la nuit. Les ruisseaux ont également occupé une bonne partie des séances. Les plans d'aménagement des eaux des ruisseaux des Faverges et du Bez ont été acceptés, après de longs débats et discussions avec les riverains concernés. Le crédit soumis aux urnes pour les travaux du Bez et la réfection de la rue de la Combe-Grède a été accepté en mars 2021. Les travaux du ruisseau des Faverges sont dans leur phase finale alors que les travaux du ruisseau du Bez ont pu débuter de manière anticipée le 18 octobre dernier. C'est un chantier compliqué qui débute et qui occupera l'exécutif ces 2 prochaines années, les travaux doivent se terminer à fin 2023. Je rappelle que le but de ces 2 plans d'aménagement des eaux est essentiellement de sécuriser et d'éviter les inondations au village, arguments parfois difficiles à faire comprendre à certains riverains. L'exécutif n'a pas travaillé durant de nombreuses années sur ces 2 projets dans le but de mettre des bâtons dans les roues des riverains, mais de leur offrir une sécurité en cas d'orage ou d'évènements naturels extraordinaires. Je souhaite vivement que les catastrophes naturelles puissent être maîtrisées par les éléments qui seront construits dans le cadre de ce plan d'aménagement des eaux du Bez. Un réaménagement de la place de pique-nique, mais aussi du parc est également à l'étude en collaboration avec Jura bernois tourisme et le parc Chasseral, le but étant de supprimer le parc situé au bas de la Combe-Grède et de proposer une zone de pique-nique agrémentée d'expériences ludiques en relation avec la nature en lieu et place du parking existant. La construction du chauffage à distance est pratiquement terminée et la livraison de chaleur a débuté en septembre 2020. Le Conseil municipal remercie le Conseil d'administration de Villeret Energie pour son implication dans ce projet écologique et durable. Depuis mars 2020, la situation est compliquée pour chacun d'entre nous, que ce soit au niveau professionnel ou privé. L'exécutif a également dû s'adapter et trouver des solutions pour pouvoir continuer à siéger afin de prendre les décisions nécessaires à son bon fonctionnement. La situation sanitaire catastrophique vécue en mars 2020 a obligé l'exécutif à mettre sur pied une chaîne de solidarité en faisant appel aux citoyens souhaitant aider les personnes les plus vulnérables. En parallèle, une corbeille de fleurs a été adressée à toutes les personnes de plus de 65 ans. La traditionnelle sortie des aînés a malheureusement été annulée et remplacée par une soirée qui s'est déroulée le samedi 11 septembre dernier avec plusieurs animations et un repas complet concocté par les commerçants locaux. Dès la réouverture des restaurants, en mai 2021, l'opération 1 million a été mise sur pied permettant à tous les citoyens d'acquérir des bons CIDE avec un rabais conséquent de 20 %. Ce fut un succès dans toutes les communes de Renan à Courtelary puisque ce million était déjà écoulé au début octobre. Dès le 15 décembre prochain, la ligne de bus privée exploitée par les entreprises deviendra publique et chaque citoyen pourra en bénéficier. Les tarifs locaux seront appliqués pour cet essai pilote qui durera 3 ans. A relever que le finance-



ment de cette ligne sera assuré pour 1 tiers par le canton de Berne, les 2 tiers restants par les 3 principales entreprises du village. Pour terminer cette brève rétrospective, je reviendrai brièvement sur les inondations qui deviennent récurrentes au village. Nous avons été touchés, durant cette dernière législature, à 3 reprises, soit en 2018, 2019 et 2021. Je ne vous cache pas que ces événements à répétition commencent à peser sur le moral et la motivation du Conseil municipal, les événements du 23 juin dernier ayant été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Il est donc grand temps que les projets de revitalisation des cours d'eaux soient menés à leur terme. En parallèle, une solution pour éviter une nouvelle crue de la Suze doit être trouvée. Un bureau d'ingénieurs a été mandaté par le syndicat des rives de la Suze afin de trouver la clé et éviter qu'un tel événement puisse se reproduire. Un autre point négatif est parfois le comportement de certains citoyens vis à vis du personnel communal. Il n'est pas rare de recevoir des courriers, voire des courriels au ton irrespectueux et avec un ton moralisateur envers le personnel communal. De même, le comportement de certains citoyens lors de leurs passages au bureau communal est peu avenant et parfois à la limite de la malhonnêteté. Chaque collaborateur travaille au plus près de sa conscience et j'aimerais, ce soir, vous demander d'avoir du respect pour ces personnes qui s'engagent, souvent depuis de nombreuses années, au service de la collectivité. Le fonctionnement d'une commune est soumis à des règles strictes et si parfois des décisions prises ne sont pas acceptées, ce n'est pas une raison pour s'en prendre à nos collaborateurs. Le Conseil municipal est motivé à l'entame de cette nouvelle législature qui s'annonce passionnante avec de nombreux défis à relever et est prêt à accueillir Raphaël Torreggiani qui succèdera à M. Lehmann. A relever qu'il s'agit de la première rocade au sein du Conseil municipal depuis juin 2014. Un signe positif qui en dit long sur l'ambiance qui règne au sein de l'exécutif communal. Au nom du Conseil municipal, je vous adresse à toutes et tous de très belles et joyeuses fêtes de Noël tout en espérant que cette pandémie nous laisse un peu de répit et nous permette de passer de bons moments en famille. L'exécutif communal ainsi que son personnel vous remercient de la confiance que vous lui témoignez dans la gestion des affaires communales. M. Rohrer remercie M. Habegger pour ce point et constate que la commune se trouve dans une bonne situation. Il remercie

également le conseil municipal ainsi que les employés communaux pour leur travail et leur engagement et spécialement pour la gestion rigoureuse des deniers publics en ces temps difficiles.

6. Divers et imprévus

M. Rohrer souhaite, comme à son habitude, revenir sur deux points évoqués lors des précédentes assemblées, à savoir :

1^{er} point, concernant une intervention de M. Marchand qui signalait que l'état de l'escalier de la Vignette se dégradait et qu'il devenait dangereux de l'utiliser. La réponse donnée était qu'une entreprise de Saint-Imier allait être contactée afin d'organiser ce rétablissement. La Feuille d'Avis a partiellement répondu à M. Marchand puisque la réfection de cet escalier est prévue en 2025 selon la planification établie pour ces prochaines années.

2^e point, concernant une intervention de M^{me} Bourquin qui signalait qu'il serait judicieux d'installer une main courante à l'escalier qui relie la rue Neuve et la rue de la Côte. Nos autorités ont actuellement de nombreuses charges et pour l'instant ce point est mis entre parenthèses, mais sera repris en temps opportun.

M. Rohrer revient sur le travail de M. Lehmann et le remercie aussi en son nom pour l'important travail réalisé. Il constate que le travail d'un conseiller municipal n'est pas toujours gratifiant et lui souhaite plein succès pour son avenir. Malheureusement son attention n'était pas prête ce soir, mais il sera remercié comme il se doit ultérieurement.

Il souhaite également remercier Thierry Gerber pour son travail de secrétaire des assemblées réalisé durant 4 ans. Un présent lui est offert.

M. Gerber remercie la commune pour ce présent.

M. Habegger souhaite revenir sur la situation sanitaire dans le village et informe que, sur les sept derniers jours, la commune recense 19 nouveaux cas et invite la population à être prudente et à bien observer les mesures d'hygiène. Cela entraîne une conséquence au niveau du personnel communal, car le service de la voirie n'est actuellement pas opérationnel. Les deux voyers ne peuvent pas travailler cette semaine, car ils ont été testés positifs au coronavirus et sont actuellement tenus à l'isolement, c'est

pourquoi il n'y a plus de service de déneigement. Cependant, grâce à la commune de Saint-Imier, qu'il tient ici à remercier chaleureusement, une solution a été mise en place: un employé de leur voirie vient à Villeret et prend possession de notre véhicule pour déneiger nos routes communales. Evidemment cet employé ne peut pas tout faire seul, notamment les trottoirs, c'est pourquoi il demande aux citoyens d'être compréhensifs en ces temps difficiles. C'est également pour cette raison que le sapin de Noël n'est pas encore décoré. La distribution de l'eau est cependant assurée, le système de contrôle étant opérationnel, car contrôlé à distance par les voyers.

M. Marchand prend la parole pour remercier le conseil municipal pour la prise en compte du souci des utilisateurs des escaliers.

M. Tschanz constate que le chemin depuis la ferme Wenger jusqu'au croisement du chemin qui mène au réservoir est devenu impraticable, qu'il s'agisse de la partie goudronnée ou en chaille. Il demande si la commune peut intervenir auprès des personnes qui utilisent ce chemin et qui le salissent et leur demander de le nettoyer afin qu'il soit praticable pour les promeneurs.

M. Lehmann informe qu'un bureau a été mandaté pour faire une offre de remise en état, car, lors des différents événements climatiques, celui-ci a beaucoup souffert.

M. Habegger remercie M. Tschanz et constate qu'il a entièrement raison sur l'état de propreté de ce chemin qui est effectivement communal. La commune interviendra afin que les utilisateurs le nettoient de temps à autre.

M. Bourquin est heureux d'entendre que la déchetterie derrière le collège sera refaite et constate que des citoyens n'ont pas beaucoup de respect pour cet endroit à comparer de celle de Cormoret qui est toujours propre et accueillante. Il remercie également M. Lehmann pour le très bon travail réalisé tout au long de ces nombreuses années. Il constate que les travaux de cette année le long de la rue Neuve étaient très bien organisés.

M. Habegger est tout à fait d'accord avec ces propos et constate que cette déchetterie est un peu cachée, ce qui attire les personnes qui ne savent pas quoi faire de leurs déchets. Les voyers sont constamment obligés d'aller nettoyer ces incivilités. Il espère qu'avec ces nouveaux containers qui sont du type de ceux utilisés à Cor-

moret, ce problème sera résolu. M^{me} Argenio déplore que le container devant chez elle ait été enlevé à la suite d'incivilités alors que dans son bâtiment les gens sont instruits sur la façon de l'utiliser. Elle constate que des personnes dans le voisinage ne respectent pas ces directives malgré une discussion menée avec eux. Elle souhaiterait que la commune fasse quelque chose afin de pouvoir remettre en place le container. Il est difficile d'accepter que ce soient les personnes qui respectent qui sont punies au détriment des autres.

M. Habegger informe que, lorsque la commune le peut, elle amende, mais il faut des preuves matérielles et cela est parfois difficile.

M. Lehmann rappelle qu'il est toujours possible de dénoncer ces incivilités.

M. Fischer souhaite revenir sur le mauvais état des escaliers de la gare. Il demande à la commune d'entreprendre ces réparations avant la venue d'un accident. De plus, il souhaite que l'éclairage public s'allume 10 minutes plus vite le matin afin que les personnes qui prennent le premier train bénéficient de plus de lumière.

M. Chabloz constate et trouve déplorable que des individus salissent, cassent les bancs et ne respectent pas la place de pique-nique à l'entrée de la Combe-Grède. Il demande s'il n'est pas possible d'installer une caméra afin d'identifier ces personnes et les faire payer.

M. Moniot explique qu'il y a un risque de confusion avec une caméra. Le problème est arrivé à Saint-Imier, une grande prudence est de mise avec ce genre d'outil.

M. Habegger pense que ce problème sera résolu le jour où la circulation sera interdite et que les gens devront s'y rendre à pied.

M. Finger reste persuadé que ce n'est pas dans les infrastructures qu'il faut trouver des solutions. Il propose plutôt de faire de la prévention et de l'éducation civique dans le terrain, car il préfère la relation humaine à la délation.

M. Marchand, en tant que président de l'association 5G du vallon, revient sur l'utilisation des antennes 5G et remercie la

commune pour avoir fait opposition aux antennes prévues dans notre village. Il s'inquiète cependant que les citoyens concernés par ces antennes ne soient pas informés. Il demande à la commune d'être attentive lors des prochaines demandes d'installation d'antennes et souhaite qu'elle réfléchisse à la meilleure façon d'informer le citoyen.

M. Gerber constate un fait encourageant, il y a eu environ 300 oppositions à Villeret contre ces antennes. Elles sont prévues dans des zones habitées et il est prouvé que ces antennes provoquent des modifications sur les cellules vivantes. Il dit ne pas être contre la nouvelle technologie, mais souhaite que l'on trouve éventuellement d'autres technologies.

M. Habegger confirme que la commune a fait opposition et informe qu'elle n'a pas été mise au courant du projet avant que cela ne soit publié dans la Feuille d'Avis.

M. Marchand est étonné de cette façon de pratiquer, car l'information préalable est une obligation légale. Cela serait un argument suffisant pour annuler une demande de permis de construction.

M. Schwaar demande si un changement du règlement de construction est possible afin d'exclure dans notre village ce genre de construction.

M. Marchand dit que cela n'est malheureusement pas possible.

M. Moniot demande si la commune aurait la possibilité d'informer la population afin de garantir une meilleure information.

M. Habegger précise qu'il n'est pas juriste et qu'il est difficile de répondre. Toutefois, lorsque les gabarits ont été posés, les citoyennes et citoyens ont très vite réagi, ce qui lui laisse penser qu'il n'est pas trop tard, à ce moment-là de réagir. Il confirme à M. Marchand que certains opérateurs n'ont jamais approché la commune avant la publication.

M. Von Känel souhaite déposer une motion d'ordre afin de clore ces débats.

M. Rohrer propose à l'assemblée de voter la motion d'ordre. Au vote, celle-ci est acceptée par 19 voix contre 8.

M. Rohrer clôt les débats concernant la 5G. Il propose qu'à l'avenir les citoyens préparent leurs interventions de façon à en venir aux faits et ne pas dériver dans des confrontations, car ce n'est pas le but. Chacun est en droit de faire valoir un avis, de s'exprimer, mais on ne peut pas trancher sur un sujet comme celui-ci. Si un citoyen désire amener un sujet à votation, il doit être mis à l'ordre du jour et non dans les divers.

M. Fischer demande où se trouve la cloche de l'école.

M. Lehmann répond qu'elle est toujours dans l'école, mais plus en fonction.

M. Rohrer annonce que la prochaine assemblée communale ordinaire est prévue le lundi 13 juin 2022 et la suivante le lundi 5 décembre 2022, à 19h30. Il lève la séance à 21h48. | cm

Au nom de l'assemblée communale

Le président : S. Rohrer
Le secrétaire : T. Gerber

SAINT-IMIER



Société de tir Saint-Imier
www.tir-saint-imier.ch

Joyeuses fêtes & Meilleurs vœux pour 2022



RAPIDITÉ PROXIMITÉ EFFICACITÉ
Notre service fait la différence

MULTIMÉDIA
TV HIFI VIDÉO HIGH-END
DOMOTIQUE SATELLITE
VISIOCONFÉRENCE TÉLÉCOM

Claude-Alain Camporelli
www.cart-electronique.ch
cart-electronique@bluewin.ch
079 204 20 89

Rue Francillon 22
2610 Saint-Imier
032 941 51 51



Joyeuses fêtes!





La Municipalité de Saint-Imier vous adresse ses meilleurs vœux pour 2022. Que cette nouvelle année vous permette de *prendre le temps*, pour vous et vos proches.



Nos bureaux seront fermés
du jeudi 23 décembre 2021 à 16h30
au lundi 3 janvier 2022 8h30

Distribution Radio, TV, Internet, Téléphone
2610 St-Imier 032 941 41 42 www.diatel.ch

Nous vous remercions de la confiance témoignée durant l'année 2021, vous souhaitons de Joyeuses Fêtes et nos meilleurs vœux pour l'année 2022.

Le service de piquet (032 941 41 42) est disponible de 8h à 20h, uniquement en cas de panne inhérente au fonctionnement du télé-réseau Diatel à Saint-Imier.

Diatel SA



Les résidents-tes et les collaborateurs-trices de LA ROSERAIE

Vous souhaitez une

BONNE ET HEUREUSE NOUVELLE ANNÉE!

LA ROSERAIE HOME POUR PERSONNES ÂGÉES
ETABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL, EMS

LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER, T 032 942 45 45,
WWW.LAROSERAIE.CH



Muammer Kurucu

Place du Marché 4 – Saint-Imier
Tél. + Fax 032 941 40 80

Joyeuses fêtes!



Carrosserie - Peinture
Réparation toutes marques voiture de remplacement
Pare-brise
Vitres teintées - Location de véhicules
Vente de véhicules d'occasion



2610 Saint-Imier
Tél 032 941 49 41
Natal 079 549 65 75
E-mail : pierre.e@bluewin.ch

La Vinoterie

Vins, fromages et épicerie fine

Laiterie Demont

Rue du Temple 3, 2610 Saint-Imier
032 941 72 10 epiceriefine@lavinoterie.ch

Meilleurs vœux!

LUMIMENAGERS SARL

Place du Marché 2 | 2610 Saint-Imier
032 942 41 00 | graziella@lumimenagers.com
www.lumimenagers.ch

Vous souhaitez de joyeuses fêtes de fin d'année et se réjouit de vous retrouver en pleine forme en 2022





Section de Saint-Imier

souhaitent à tous les habitants de Saint-Imier et de la région

une bonne et heureuse année

2022

Du cran et du cœur pour qu'il fasse toujours bon vivre à Saint-Imier et dans la région.



Garage et Carrosserie MERIJA
Rue de Châtillon 24
2610 Saint-Imier
Tél. 032 941 16 13 - Fax. 032 941 38 79
info@merija.ch - www.merija.ch



Rue Dr-Schwab 6
2610 Saint-Imier
Tél. 032 941 23 55

info@chiesavins.ch
www.chiesavins.ch

La passion du vin depuis plus de 110 ans



Joyeuses fêtes & Bonne année 2022



pharmacieplus du valloir



FLEURS LA CLAIRIÈRE

032 941 32 20
Rue du Temple 5
2610 Saint-Imier

Vacances du 3 janvier au 9 janvier
Meilleurs vœux pour 2022



FROMAGES SPIELHOFER SA
2610 Saint-Imier

Nous adressons nos vœux les plus sincères pour une année 2022 lumineuse à Micheline et Albin Oberholzer, les exilés temporaires de Uznach.



Vos amis de Saint-Imier et des environs



AMAVITA
Se sentir mieux, simplement.

Pharmacie Amavita Saint-Imier
Rue Francillon 15 | 2610 Saint-Imier | 032 941 21 94



SV Coiffure Elle & Lui

Sabine Vuilleumier
032 941 19 43
www.sv-coiffure.ch

Francillon 12
2610 St-Imier



MENUISERIE
EN TOUS GENRES
J.-P. GERBER

Rue du Midi 46
2610 Saint-Imier

Atelier: 032 941 36 50
Fax: 032 941 23 38
Bureau: 032 941 23 47



Marti arc jura

Vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

www.martiarcjura.ch





vous souhaitez de joyeuses fêtes de fin d'année

RUE AGASSIZ 2 • 2610 ST-IMIER • TÉL. 032 941 33 23

la Mobilière

Bonne et heureuse année !

L'équipe de l'agence de Saint-Imier vous remercie de la confiance témoignée

Place du Marché 1, 2610 Saint-Imier
032 942 68 20



OPPLIGER-BOIS

2610 St-Imier 032 941 45 03

www.oppliger-bois.ch

Joyeuses fêtes et bonne année 2022 !



SCHLUEP TRANSPORTS
SERVICE DE BENNES
2610 Saint-Imier
Mobile 079 290 22 39
transportschluep@yahoo.com

Matériel construction
Sable-Gravier-Béton
Malaxeurs/pompe
Camion – Grue
Déneigement





Nikles Toiture SA
Féblanerie • Couverture • Tubage
Charpente • Photovoltaïque

vous remerciez pour votre confiance et vous souhaitez d'excellentes fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous et au plaisir de vous retrouver l'année prochaine !

CHAUFFAGE



ROSSINI & GODEL
ST-IMIER • SONVILLIER
032 940 72 50

SANITAIRE

TOF Sports

La meilleure adresse pour tous les sportifs

vous souhaitez de joyeuses fêtes de fin d'année...

Francillon 11 – 2610 Saint-Imier – 032 941 39 07



SIMONE

FEMININ-MASCULIN
MAÎTRISE FÉDÉRALE
SIMONE GERBER

B.SAVOYE 60 2610 ST-IMIER
032 940 14 84

MONT-SOLEIL LA VACHERIE BOUCHERIE
Vente directe
Production Artisanale
079 617 75 69



SPÉCIALITÉS: DE SAISON

remercie sa fidèle clientèle malgré les temps difficiles

Au marché de Saint-Imier tous les vendredis matin



Saint-Imier – Saignelégier

Surprise offerte le 24 décembre

Toute l'équipe Denner vous souhaite un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année !

Saint-Imier	
25 et 26 décembre	fermé
1 ^{er} janvier et 2 janvier	fermé

Saignelégier	
26 décembre	8 h-12 h
2 janvier	8 h-12 h

Le magasin Denner de Saignelégier est ouvert chaque dimanche dans l'année de 8 h à 12 h

FUNISOLAIRE

SAINT-IMIER MONT-SOLEIL



CAP SUR 2022 !

Le Funisolaire vous souhaite une belle et heureuse année pleine de réussite, de santé et de prospérité.



SAINT-IMIER

TERTIANUM

Le moment est venu de vous remercier chaleureusement de votre confiance. Nous vous souhaitons de très belles fêtes et vous adressons nos vœux les meilleurs pour 2022

Tertianum Les Lauriers
Rue de la Clé 36
Saint-Imier



Jacques Vuitel



Maçonnerie
Carrelage
Chapes
Construction
Crépissage
Transformations

Serre 14 - 2610 SAINT-IMIER
032 941 45 92
vuitel2610@gmail.com

Gilomen Carrelage

Carrelages et silicones



*vous souhaitez de belles fêtes
de fin d'année !*

SCHWAB Gemüse + Früchte 2577 Siselen

Tél. 032 396 10 20

www.schwab-gemuese.ch

seit 1962



**A votre service tous les mardis et vendredis
sur les marchés de Saint-Imier**



Une entreprise du groupe BKW

La Société des Forces Electriques de La Goule
vous souhaite de joyeuses Fêtes de fin d'année et
vous présente ses meilleurs vœux pour 2022 !

**Fermeture des bureaux :
23 décembre 2021 au 5 janvier 2022**

Société des Forces Electriques de La Goule SA
Route de Tramelan 16 • 2610 Saint-Imier • +41 (0)32 942 41 11



Fermé
du 24 décembre
dès 14 h
au 2 janvier

**Belles fêtes
de fin d'année
à tous !**

C. & M. Pisanello
Rue du Temple 6 | 2610 Saint-Imier | 032 941 22 69



St-Imier | T. +41(0)32 941 62 62

Dr. Schwab 8
2610 Saint-Imier
032 941 27 90



Rockat INTERIEUR

La meilleure adresse pour votre décoration

décoration | mobilier | literie | rideaux | stores
linge de maison | revêtements de sol

**Joyeuses fêtes de fin d'année et meilleurs vœux
pour l'année 2022 à toute notre fidèle clientèle !**

Rochat Intérieur Sàrl | Francillon 17 | Saint-Imier
Tél. 032 941 22 42 | Fax. 032 940 71 83 | info@rochatinterieur.ch

*Bonne
année !*



NAPPLOT Sàrl
MAÇONNERIE-PAYSAGISTE

Tél. 079 107 11 35 | www.nappiot.ch
SAINT-IMIER

**Nous vous souhaitons
nos meilleurs vœux
pour une année 2022
solidaire et pleine
de justice sociale.
Pensez à respecter
les recommandations
de l'OFSP et prenez soins
de vous.**



Parti socialiste
Erguël



Dr Schwab 6 Tél. 032 9 411 410
2610 Saint-Imier Fax 032 9 414 007
info@evro.ch



GRÜNENWALD-NIKLES S.A.

Ferblanterie • Couverture • Charpente • Installation solaire
info@grunenwald-nikles.ch • 079 204 28 35

2606 Corgémont
2607 Cortébert • Près de l'Envers 11
2610 Saint-Imier • Sur le Pont 6B

SAINT-IMIER

Elles sont ExceptionnELLES

Cinq statues grandeur nature ont été inaugurées ce lundi 20 décembre à Saint-Imier pour les 50 ans du droit de vote de la femme en Suisse



Image d'une femme pionnière en taille réelle

Un projet signé Helena von Beust

C'est en collaboration avec les communes de Saint-Imier, Sauge, Tavannes, Tramelan et Villeret que le Réseau égalité Berne francophone a dévoilé cinq femmes pionnières qui ont marqué l'histoire du Jura

bernois. Ces œuvres réalisées par l'artiste Helena von Beust présentent d'un côté, une image d'une ExceptionnELLE et à l'arrière, une brève biographie avec un code QR qui donne accès à une courte vidéo de présentation. Ce projet a en outre permis de reve-

nir sur la vie de ces femmes au travers d'un atelier Wikipédia en partenariat avec la fondation Mémoires d'ICI. Le coût de la production des statues et de tout le travail effectué en amont s'élève à 18000 francs par statue.

Le but du projet

Au vu du succès remporté lors de l'inauguration d'ExceptionnELLES à Bienne en juin dernier, il avait été réalisé que le Jura bernois compte également des personnes qui ont marqué l'histoire par leur engagement. Pour Michel Walthert, coorganisateur du volet ExceptionnELLES Jura bernois, il fallait aussi tenter l'expérience en cette année 2021, pour le 50^e anniversaire du droit de vote des femmes. Une douzaine de femmes ont été sélectionnées, puis ce fut au tour des communes concernées de décider si elles décidaient ou non de mener cette aventure. Finalement, ce sont Clarisse Francillon pour Saint-Imier, Betty Fischer pour Villeret, Lydie Amie Farron pour Tavannes, Marguerite Gobat pour Tramelan et Elise Benoit Huguellet pour Sauge qui ont vu leur statue érigée. «Ce projet a pour but de mettre en lumière l'engagement exceptionnel de ces femmes, par leur statue à leur effigie» explique Michel Walthert et ajoute que «le projet ne doit pas s'arrêter là. Il est prévu de travailler avec les acteurs institutionnels tels que Jura bernois tourisme, l'Association Jb.B, la Fondation du rayonnement du Jura bernois, le Parc Chasseral ou la Chambre d'économie publique du Jura bernois

pour développer un parcours découverte». Ce dernier aura pour but de continuer de raconter l'histoire de la région au travers de ces femmes d'exception. «Il sera ainsi possible de faire découvrir notre région par d'autres facettes que le chocolat, les montres ou le fromage» explique le coorganisateur. Sylviane Messerli, directrice du Centre de recherches et de documentation du Jura bernois Mémoire d'ICI pense que «l'absence de femmes dans nos imaginaires et dans nos espaces publics a pour conséquence une absence de modèle à qui s'identifier et il est important d'en donner aux générations qui viennent».

Ces statues sont actuellement exposées sur le parvis de la Collégiale à Saint-Imier avant que les communes partenaires ne les transfèrent dans leur lieu d'origine. | ef



Brève biographie avec code QR au verso

CORALE TICINESE SAINT-IMIER

Rupture du silence

Et oui, après plus de 19 mois de silence musical, la Corale Ticinese de Saint-Imier a tenu ses assises en novembre écoulé.

En effet, profitant d'un bref allègement des mesures sanitaires, c'est sous la houlette de son président Jean-Claude Lehmann que s'est déroulée la 83^e Assemblée générale annuelle.

C'est avec émotion que le président retrouve ses troupes et relate des événements marquants de ce long silence covidien.

Notre petite Chorale tessinoise a accompagné des membres pour leurs derniers soupirs musicaux. Une minute de silence est observée à la mémoire de nos amies parties pour un autre monde. Un autre coup de massue est asséné à notre petite troupe de Tessinois, à la fin juin, dissolution de la Corale Ticinese de la Pro Ticino de Bienne, fin d'une association et collaboration musicale.

Fort heureusement, après discussion au sommet entre les représentants des 2 comités, une clef de Sol s'ouvre pour Saint-Imier, des chanteurs et chanteuses de Bienne serrent les coudes et décident de rejoindre la Corale Ticinese imérienne, ce coup de pouce rehausse l'effectif à 20 membres.

Comme vécu par bien d'autres sociétés, cet arrêt prolongé de répétitions et d'animations met quelque peu les finances à fleur des vagues, mais grâce au soutien apporté par quelques amis liés à la cause tessinoise, notre trésorier garde le sourire.

Afin de compléter cette note réjouissante, le président tient à mettre au-devant de la scène trois membres fidèles qui comptabilisent plus de 45 années d'attachement à la Corale, soit Marie-Chantal



Aubry, François Aubry et notre trésorier Ernest Geiser.

Une rencontre fraternelle

La soirée Panettone, événement qui réunit les membres de la Corale Ticinese et les membres de la Pro Ticino de Saint-Imier a bien pu se tenir le 16 décembre au Cercle Saint-Georges. Cette rencontre fraternelle de fin d'année a été suivie de la présentation d'un film réalisé par Lucas Moser sur les traditions culturelles et musicales au travers des décennies et maintenues par les représentants de 2^e génération de migrants et amis du chant populaire tessinois.

Avant de terminer cette petite chronique, La Corale Ticinese de Saint-Imier, cherche toujours de nouveaux membres, principalement des basses afin de compléter les registres musicaux.

Le narrateur au nom de tous les membres de La Corale Ticinese de Saint-Imier souhaite à tous les lecteurs de la Bechtelblatt, un joyeux Noël, de magnifiques fêtes de fin d'année et une nouvelle année 2022 pleine de santé, joie et bonheur. | com/jcleh

NOËL ENSEMBLE

Avec le Téléthon cette année

Le comité de Noël Ensemble remercie les sapeurs-pompiers de Saint-Imier qui ont proposé de participer à leur manifestation le 4 décembre dernier. Nos petits biscuits ont trouvé place sur leurs stands et ont rapporté la coquette somme de 500 francs. Comme la manifestation de Noël Ensemble n'a pas eu lieu cette année, il a été décidé de doubler la mise, soit de verser 1000 francs en faveur des Cartons du Cœur.

Nous vous adressons à toutes et tous un chaleureux merci pour votre soutien et vous souhaitons de joyeuses fêtes. | le comité

LES MANIF'S DU FC SAINT-IMIER

Le Petit Nouvel An du FC passe à la 2G+



Les Manif's du FC Saint-Imier pendant les prélocations du spectacle Saintmania le 4 décembre dernier

Suite aux dernières décisions du Conseil fédéral, les Manif's du FC Saint-Imier ont décidé de passer le traditionnel rendez-vous du mois de janvier au spectacle 2G+ afin de conserver l'esprit de liberté et de festivités si chères aux organisateurs. Un changement qui ne devrait pas trop bouleverser les premiers détenteurs de billets pour l'événement puisque les 3 soirées étaient déjà sous régime 2G dès leur mise en vente.

Qui peut venir à la manifestation ?

Pour venir aux représentations du 21, 22 et 29 janvier 2022 à la salle de spectacle de Saint-Imier il faudra donc être vacciné et avoir eu sa dernière dose vaccinale il y a au moins de 4 mois ou être guéri également

depuis moins de 4 mois. Ceux qui ont bénéficié de leur 3^e dose sont aussi compris dans le régime 2G+. Pour les personnes vaccinées ou guéries depuis plus de 4 mois, un test antigénique ou PCR sera nécessaire.

Un petit prix pour profiter du goût de la vie d'avant

Cette exigence supplémentaire permettra à tous les spectateurs d'assister au spectacle sans être masqués et de profiter d'une before et d'une after soirée suite au spectacle. L'occasion de se retrouver le temps de 3 soirées et de retrouver un goût de cette vie d'avant qui tient tellement à cœur à tous les organisateurs de cet événement qui anime le village depuis maintenant plus de 28 ans. | les manif's du fc saint-imier

PARTI SOCIALISTE ERGUËL

Le cadeau de Noël du PSE

Le mercredi 8 décembre, le Parti Socialiste Erguël a tenu son dernier comité de l'année

Les membres, dans le confort de leur cocon familial, ont pu se voir par écrans interposés et se réjouir des résultats des votations du 28 novembre. Le bilan de l'année 2021 est positif. Le comité s'est réuni 11 fois durant l'année, le plus souvent en visioconférences, mais quelques séances ont pu être conservées en présentiel. Quatre stands ont pu être tenus dans le respect des règles imposées par la situation sanitaire. Nous avons même innové en organisant une grillade intergénérationnelle début août. Cette dernière fut un succès, des jeunes, des moins jeunes, des représentants de la commune, des membres du PLR et de l'association Pro Saint-Imier sont venus partager une grillade et dialoguer autour de grandes tablées. Riche de cette expérience, le Parti socialiste souhaite reconduire l'événement, peut-être dans d'autres communes également.

Le PSE a les yeux qui brillent devant le joli cadeau de Noël de notre membre informaticien Loïc Springenfeld. Ce Père Noël de moins de 30 ans et sans barbe blanche a profité de cette dernière séance de l'année pour nous présenter le fruit de son long travail. C'est Noël avant l'heure pour le parti qui se



voit offrir un magnifique site internet, totalement à son image. Nous ne pouvons que vous inviter à réaliser une petite visite sur notre site à l'adresse suivante: <https://ps-erguel.ch>. Vous pourrez également retrouver les différentes actualités du parti sur les réseaux sociaux, notamment Facebook et Instagram grâce à Quentin Colombo. Afin d'être toujours proches de vous et de vous informer en temps réel, nous sommes fiers et heureux de cette ouverture sur le monde numérique.

Noël est à la porte et la vague de coronavirus prend malheureusement des proportions sérieuses.

Le monde hospitalier est encore et toujours en

surcharge, cela réduit les capacités d'accueil et use le personnel. Des études montrent que la vaccination freine durablement la circulation du virus, celle-ci doit être facilement accessible. Nous vous encourageons à respecter les règles édictées par l'OFSP, de vous faire vacciner et d'effectuer la 3^e dose afin d'offrir une meilleure protection contre les infections et de freiner la circulation du virus.

Prenez bien soin de vous et de vos proches. N'oubliez pas que pendant cette période de fêtes de fin d'année c'est l'occasion d'offrir et de passer des moments chaleureux de solidarité et d'amour.

| parti socialiste erguël

Fermeture hivernale

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 31 décembre et 7 janvier prochains

Première parution d'après les vacances: vendredi 14 janvier

L'Imprimerie Bechtel SA sera fermée du 25 décembre au 9 janvier

Toute l'équipe de l'Imprimerie Bechtel SA vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !



Transports publics : extension de la desserte urbaine

Depuis le 12 décembre, Saint-Imier et Villeret sont reliés par un service de bus. Avec cet élargissement de la desserte urbaine par les transports publics, une nouvelle phase d’essai de trois ans vient de démarrer.

La desserte urbaine par le bus des CJ se présente sous forme de deux boucles. La première part de la gare pour l’hôpital avec retour par la zone industrielle de La Clef. Huit haltes sont prévues en route. Du lundi au vendredi et hors fêtes générales, 14 courses sont fixées par jour. Le week-end et lors de fêtes générales, la navette ne circule que deux fois par jour sans passer par La Clef.

La seconde boucle part de la gare pour Villeret et retour. Huit haltes sont prévues sur le parcours. Treize courses figurent quotidiennement à l’horaire, du lundi au vendredi et hors fêtes générales. Le bus ne circule pas le samedi et le dimanche.

L’offre complète est entrée en service au changement d’horaire 2022. Elle permet de desservir les principaux sites de Saint-Imier et Villeret : les zones industrielles, le centre des deux localités et l’hôpital, notamment.

L’horaire complet est disponible sur le site des Chemins de fer du Jura (CJ), pages 16 à 20 : https://www.les-cj.ch/File/2652/Horaire_CJ_2022.pdf.

Première phase pilote de trois ans

Initialement, la Municipalité de Saint-Imier, en collaboration avec l’office cantonal des transports publics (OTP) et les CJ, avait mis en service en décembre 2018 déjà une ligne urbaine pilote pour desservir le centre de la localité ainsi que l’Hôpital du Jura bernois et le pôle économique de La Clef. L’expérience devait durer trois ans, soit jusqu’à fin 2021.

Les circonstances sanitaires qui prévalent depuis maintenant bientôt deux ans n’ont toutefois pas permis de tirer des conclusions objectives du succès rencontré par la ligne urbaine. Le taux de fréquentation minimum est certes atteint, mais il est très faible, voire insuffisant, si l’on retranche les pointes du matin et de fin d’après-midi où le nombre d’étudiants dans les bus est important et biaise ainsi les résultats, plus particulièrement avant le déménagement du ceff Santé-Social de la route de Sonvilier 3 à la rue de la Clef 44. La fréquentation des autres courses est plutôt anecdotique et ne justifierait pas une intégration dans l’offre de base du canton.

En d’autres circonstances, l’OTP se serait retiré du finan-

cement au terme des trois ans de la phase pilote. Il a malgré tout été possible de prolonger la phase d’essai de trois ans et de l’étendre à Villeret.

Une opportunité à ne pas manquer

La nouvelle étape test qui vient de démarrer constitue une réelle opportunité de mettre en avant les avantages qu’apportent les transports publics dans un schéma de mobilité multimodale, insiste Nicolas Vuilleumier, chef du Service urbanisme et mobilité de la commune de Saint-Imier. Il encourage la population et les pendulaires à faire l’essai de monter dans le train et le bus, afin de réduire l’empreinte de leurs déplacements quotidiens sur l’environnement.

La municipalité recommande l’utilisation des transports publics pour contribuer à désengorger les rues de la cité et assurer la pérennité de ces lignes en dopant leur taux de fréquentation. C’est d’autant plus important qu’un nouveau bilan sera tiré au terme de cette nouvelle phase pilote, qui déterminera si ces lignes pourront ou non être intégrées à l’horaire officiel. | *cm*



Le petit bus des CJ en route pour l’hôpital

Rues du Vallon et Paul-Charmillot à nouveau rouvertes au trafic



La rue du Vallon et celle de Paul-Charmillot sont à nouveau ouvertes au trafic

Les phases 2021 des travaux aux rues du Vallon et Paul-Charmillot se sont terminées avec la pose de la première couche de tapis routier et la réfection des trottoirs. Grâce aux efforts de toutes les personnes engagées dans ces projets, les deux rues ont pu être rendues à la circu-

lation. La pose de la deuxième couche de tapis et les travaux de finition seront réalisés au printemps 2022, lorsque les températures seront plus favorables.

Rappelons que l’ensemble des réseaux souterrains et des raccordements privés existants

ont été remis à neuf dans les secteurs touchés par les travaux et que de nouvelles canalisations des eaux claires ont été posées.

Le Conseil municipal remercie les riverains de leur compréhension et de leur patience pendant les travaux. | *cm*

Clarisse Francillon retrouve Saint-Imier

Née à Saint-Imier le 26 janvier 1899, ici au premier plan devant le maire Denis Gerber, Clarisse Francillon occupe le parvis de la Collégiale avec quatre autres femmes exceptionnelles du Jura bernois. Si Betty Fiechter (Villeret), Marguerite Gobat (Tramelan), Lydie Amie Farron (Tavannes) et Elise Benoît Huguelet (Sauge) retrouveront bientôt leur commune d’origine, la prolifique écrivaine imérienne restera sur les terres qui l’ont vue grandir jusqu’à l’âge de 11 ans. L’occasion est ainsi offerte de (re)découvrir une auteure dont plusieurs romans ont été publiés par Gallimard. Conçues par l’artiste Helena von Beust, les cinq statues Exceptionnelles grandeur nature proposent sur leur dos une biographie ainsi qu’un code QR donnant accès à une courte vidéo de présentation. | *cm*



PAROISSE DE LA FERRIÈRE

Fête des Noël des aînés

Le 15 décembre dernier a eu lieu le traditionnel Noël des aînés, la conseillère municipale Jocelyne Perucchini leur a transmis un émouvant discours

Madame la Présidente de Paroisse, Monsieur le Pasteur, Chers toutes et tous ici présents, une fois de plus, j’ai le grand plaisir de vous saluer au nom des autorités communales de La Ferrière et je vous souhaite une cordiale bienvenue à cette Fête de Noël dédiée aux seniors et aux personnes seules.

Je termine un bail de 10 ans au sein du Conseil municipal et c’est le cœur plein d’entrain que je rempile pour un mandat de 4 ans. Donc, pour les habitués, vous savez que cette journée est toujours agréable, car le programme est plein de réjouissances et pour ma part, j’ai toujours du plaisir à échanger avec chacun et chacune.

La pandémie est toujours là. Certains nous ont quittés pour un monde meilleur, d’autres ont dû rejoindre un EMS pour raison de santé, et nous ? Nous sommes heureux de vivre cette journée ensemble dans la reconnaissance et l’espoir.

L’espérance est une force qui nous jette en avant.

L’espérance s’empare de nos cœurs et nous fait voir au-delà des obstacles.

Sans cette espérance en des jours meilleurs, nous ne serions pas ensemble aujourd’hui, car les personnes angoissées ne sortent plus depuis que le virus circule et a transformé tout notre rythme de vie.

Pas le choix, faut y aller ! La planète entière est touchée par de graves problèmes : pollution, guerres, corruption, inondations, incendies, réchauffement climatique et j’en passe...



Dur, dur de garder un bon moral, n’est-ce pas ?

Nous devons être conscients que ces malheurs ne sont pas de notre faute. Ici,

dans cette belle région que nous avons la chance d’habiter, nous sommes épargnés des horreurs que vivent les pays pauvres. Nous savons trouver un petit rayon de soleil quand tout n’est pas rose dans notre quotidien. Nous gardons une petite flamme allumée au fond du cœur pour aider notre prochain. Voilà la meilleure façon d’aller de l’avant !

Merci à vous tous ici réunis d’avoir répondu à l’aimable invitation de notre Paroisse que nous profitons au passage de remercier très sincèrement pour aujourd’hui, mais également pour tout son engagement durant l’année. Je vous rappelle le prochain rendez-vous le soir de Noël, si les normes sanitaires le permettent. Ce sera au Temple dès 20h, où moyennant un certificat Covid chacun est invité à vivre un grand moment de partage avec chants et musique.

Merci aux enseignantes pour le joli spectacle concocté avec leurs élèves par écran interposé. La technique permet de nous rapprocher et d’échanger d’une manière différente et cette mesure est tout à fait compréhensible par les temps qui courent.

Je vous souhaite de vivre pleinement ce beau moment de retrouvailles et que les Fêtes de fin d’année vous apportent beaucoup de joies entourés de votre famille.

Nous avons également une chaleureuse pensée pour ceux qui n’ont pas pu nous rejoindre pour plein de bonnes raisons.

De la part des Autorités communales, je vous prie de recevoir tous les meilleurs vœux de bonne santé et plein de bons petits moments qui égaient votre quotidien. Gardez confiance en des jours meilleurs. Merci pour votre écoute et belle fin de journée. | *Jocelyne perucchini*



Compte rendu de l'assemblée municipale du jeudi 9 décembre

Registre des électeurs : 801 inscrits.

Présents : 43 personnes, dont 39 ayants droit au vote.

Président des assemblées : Steven Siegenthaler, vice-président des assemblées avec le soutien de Marc Jean-Mairet, président.

Ordre du jour

1. Discuter et approuver un crédit d'engagement de 88000 francs pour l'acquisition du système de gestion de la surveillance intelligente du réseau Lorno Ce système permet une surveillance permanente du réseau avec alarme 7/7, moyennant l'installation d'appareils de contrôle sur les hydrantes. Au vote: point accepté par 38 oui.
2. Discuter et approuver le budget 2022 (voir annexes ci-contre). Au vote: approuvé par 38 voix.
3. Discuter et approuver un crédit d'engagement de 190000 francs pour la réfection de la route des Sauges et du pont (tronçon depuis les anciens

abattoirs jusqu'au bâtiment N° 133 Route des Sauges) réfection complète de la surface de la route et réparation urgente du pont dont la sécurité n'est plus garantie.

- Au vote: accepté à l'unanimité.
4. Discuter et approuver un crédit d'engagement de 120000 francs pour la rénovation de la place de sport extérieure de la halle de gymnastique (côté est) la place nécessite des réparations urgentes afin de garantir la sécurité de la place et des alentours. Investissements répartis sur 2 ans. Au vote: accepté par 36 voix et deux votes contre.
5. Discuter et approuver un crédit d'engagement de 500000 francs pour la rénovation de la salle communale. Le bâtiment nécessite une rénovation globale. Investissement sur 3 ans. Au vote: approuvé par 37 oui.
6. Arrêté de compte du crédit d'engagement de 900000 francs pour l'entretien des routes de mon-

tagnes, pour la période 2018-2021 (assemblée municipale du 7 décembre 2017), point retiré de l'ordre du jour.

7. Arrêté de compte du crédit d'engagement de 985000 francs pour le remplacement de la conduite de transport et la réfection de la Rue de la Gare, partie est (assemblée municipale du 6 juin 2019) L'arrêté boucle avec une réduction des coûts de 157612 fr. 20.
8. Arrêté de compte du crédit d'engagement de 568515 francs pour l'achat de la parcelle 247 et les bâtiments de la parcelle 777 (assemblée municipale du 5 décembre 2019). L'arrêté de compte boucle avec une réduction de coûts de 7324 fr. 95.
9. Arrêté de compte du crédit d'engagement de 150000 francs pour la rénovation complète de trois appartements à la route du Stand 1 (assemblée municipale du 5 décembre 2019) et du crédit additionnel de 50000 francs pour la rénovation de 3 appartements

du bâtiment rue du Stand 1 (assemblée municipale du 10 décembre 2020). Les dépenses ont pu être bien maîtrisées et l'arrêté de compte boucle avec une réduction du crédit de 3038 fr. 50.

10. Discuter et approuver le Règlement du financement spécial «réserve de fluctuation» But du Règlement: compenser les dépréciations résultant de la réévaluation périodique du patrimoine financier afin d'éviter des fluctuations excessives du compte de résultat. Au vote: accepté par 38 voix.
11. Informations du Conseil municipal.

Suite à l'annonce de la fermeture de l'épicerie du village pour la fin de l'année, la recherche d'un futur repreneur a été mise en place par le gérant actuel en collaboration avec la Commune et la Poste. C'est avec plaisir que le Conseil communal vous annonce que l'épicerie a trouvé un repreneur qui débutera son activité le 1^{er} janvier 2022. Le service postal est également maintenu.

12. Divers et imprévus. Rien à signaler de particulier.

Assemblée levée à 22 h 10.

| cm

Planification financière

	2021	2022	2023	2024	2025
Investissements	-2'449'	-2'932'	-1'492'	-431'	-100'
Fonctionnement	-407'	-205'	-348'	-355'	-177'
Charges induites	-96'	-112'	-157'	-172'	-174'
Fortune	2'782'	2'592'	2'216'	1'812'	1'433'

Budget 2022: résumé

Vue d'ensemble		Budget 2022	Budget 2021	Comptes annuels 2020
Résultat annuel CR, compte global (GM90)	90	-296'900.00	-486'962.10	612'090.60
Résultat annuel CR, compte général (GM900)	900	-166'400.00	-407'257.45	334'929.52
Résultat annuel, financements spéciaux selon législation (GM901)	901	-130'500.00	-82'704.65	277'161.08
Revenu de l'impôt des personnes physiques (GM400)	400	2'209'500.00	2'102'354.00	2'341'589.40
Revenu de l'impôt des personnes morales (GM401)	401	23'900.00	23'585.00	30'501.10
Taxe immobilière (GM4021)	4021	160'000.00	165'640.00	158'121.95
Investissements nets (GM 5./6)	5 ./ 6	2'932'100.00	2'449'000.00	941'378.00

Résultat du budget 2022

TOTAL	Charges	6'759'250.00	7'250'878.85	6'406'292.91	352'957.09
	Revenus	6'588'850.00	6'752'785.65	7'175'514.73	-586'664.73
Excédent de	charges/ revenus	-257'300.00	-498'093.20	769'221.82	1'026'521.82
Amortissement suppl. selon arts 84 et 85 Oco		0.00	0.00	-434'292.30	-434'292.30
Prélèvement sur la réserve liée à la réévaluation / MCH2		90'900.00	90'835.75	0.00	90'900.00
Résultat du compte général		-166'400.00	-407'257.45	334'929.52	501'329.52
Résultat des financements spéciaux alimentés par des émoluments		-130'500.00	-82'704.65	277'161.08	402'461.08
Résultat du compte global		-296'900.00	-489'962.10	612'090.60	903'790.60

Epicerie du village

Comme vous l'avez certainement lu dans la presse, l'Epicerie Chez Peppe fermera ses portes à la fin de l'année. Dès le 3 janvier 2022, Patricia Lachat et Serge Maire reprendront l'exploitation de l'épicerie sous l'enseigne *Le Dépanneur*. Le service postal actuel sera également assuré comme jusqu'ici.

Le Conseil municipal se réjouit que l'épicerie du village pérennise ses activités et souhaite plein succès à cette nouvelle équipe. | cm

Parcage dans le village

Il a été constaté à maintes reprises que des véhicules sont parqués à proximité immédiate de carrefours, hors de la limite légale des 5 mètres, ou en parcage sauvage en dehors des cases délimitées.

Une surveillance plus stricte a été mise en place et les contrevenants seront amendés.

| cm

Incivilités: chiens et chevaux

Les Autorités ont été interpellées lors de l'assemblée municipale de décembre, comme à plusieurs reprises au long de l'année, au sujet de différentes incivilités constatées dans les rues du village, mais également le long des routes à l'entrée et à la sortie du village.

Des déjections animales jonchent les routes qui sont également très utilisées par les promeneurs. Les propriétaires de chiens doivent ramasser les

déjections de leur animal et les éliminer dans des sacs taxés.

Il est peu sympathique pour les piétons de devoir éviter de marcher dans les crottins laissés sur les routes, chemins et chemins pédestres par les chevaux. Merci aux cavaliers de veiller à éviter ces situations.

Le Conseil municipal compte sur la collaboration de chacun afin que les promenades restent conviviales à Sonvilier. | cm

SONVILIER, SAINT-IMIER, RENAN, COURTELARY, CORTÉBERT, VILLERET, CORMORET, LA FERRIÈRE

Centre intercommunal de collecte de déchets carnés

Comme vous l'avez déjà lu dans la presse, la Municipalité de Saint-Imier destine ses locaux actuels dévolus à la collecte des déchets carnés à d'autres projets. De ce fait, les dépouilles animales ne pourront plus être déposées sur ce site dès le 1^{er} janvier 2022.

Un nouveau projet est en cours d'élaboration. Une étude doit être réalisée afin de préparer un projet global, ce qui nécessite quelques mois de travail. Une solution transitoire a été trouvée avec le Centre de collecte des déchets carnés de Montmollin/NE.

Horaire

Lundi à vendredi: de 7h30-12h et de 13h30 à 16h30. Pour tous les animaux de 0 à 200 kg. Pas d'annonce préalable.

Samedi et dimanche: réservé uniquement au bétail avec préavis téléphonique au centre, les animaux de compagnie ne sont pas pris en

charge le week-end. Centre collecteur cantonal de Montmollin, 032 731 12 85

Elimination des dépouilles animales au Centre de Montmollin dès le 1^{er} janvier 2022

La facturation sera effectuée par la Municipalité de Sonvilier, aux mêmes conditions qu'actuellement.

Les déchets carnés à partir de 200 kg sont récupérés directement à domicile par Centravo à Lyss, comme par le passé. 032 387 47 87 durant les heures de bureau, 032 384 33 33 hors des heures de bureau.

Le groupe de travail mis sur pied pour ce projet œuvre pour trouver une solution pérenne dans les meilleurs délais et remercie les utilisateurs pour leur patience et leur compréhension.

| le groupe de travail

Chez moi au Jura, la terre est si sérieuse. Rien ne vient facilement ni en abondance, ni les fruits, ni la parole, encore moins les visiteurs. Mais quand les choses se font rares, elles deviennent précieuses (...). Une note de musique s'entend mieux entre deux silences.

Simone Oppliger, *Quand nous étions horlogers*

Madame, Monsieur,
Chère Amie, Cher Ami,

Arrivés au moment où nous glissons d'une année à l'autre, nous prenons la pause pour vous remercier sincèrement de votre fidèle soutien. Nous nous réjouissons de poursuivre notre route avec vous.

Nous vous présentons nos vœux les meilleurs pour la nouvelle année. Que 2022 vous soit heureuse!

Les membres du Conseil de fondation et les collaborateurs de Mémoires d'ici

M E M O I R E S D' I C I
Centre de recherche et de documentation du Jura bernois

Rue du Midi 6
CH-2610 Saint-Imier
www.m-i-ici.ch

CH-2610 Saint-Imier
B P.P. ECONOMY
LAPOSTE

NOTRE HISTOIRE en images avec MEMOIRES D'ICI

merci
aux annonceurs
qui ont choisi

la FAC

comme support publicitaire
en 2021

SONVILIER



Yves Bernard
Commerce de bois
Sciage à façon
Plaquettes de bois
Ecorces calibrées

scierie-syb@bluewin.ch
079 680 86 17
2615 Sonvilier



Peinture
et échafaudages

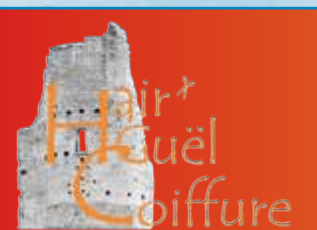
P.-A. Zermatten
2615 Sonvilier 079 467 25 18
www.zapapeinture.ch
info@zapapeinture.ch

RENAN

LA MUNICIPALITÉ
DE RENAN



vous présente ses
meilleurs vœux pour
la nouvelle année



Salon de coiffure
— dames, hommes et enfants —
Grand-Rue 14, 2616 Renan
032 963 13 35
www.coiffure-renan.ch



Electro Jossen Sàrl
Route des Convers 10
2616 Renan

032 963 11 11
www.electrojossen.ch



Réparation – Dépannage – Transport

Frédéric Bassin
2616 Renan
www.garage-kocher.ch info@garage-kocher.ch

Fermé du 24.12.2021 au 02.01.2022

LA FERRIÈRE



Les Autorités communales
de La Ferrière souhaitent
à tous les citoyens,
leurs meilleurs vœux pour 2022



F. Mühlheim

Aménagements extérieurs
Maçonnerie / Rénovation
Murs en pierres

079 628 32 49 / muehlheimfred@gmail.com

TRAMELAN



*Joyeuses fêtes
&
Bonne année 2022*



pharmacieplus
schneeberger



Tramelan
vous souhaite
une année 2022
douce et généreuse



F.M. TSCHAN
PAPETERIE-LIBRAIRIE
JOUETS

TRAMELAN 032 487 51 18
fm.tschan@bluewin.ch

remercie sa fidèle clientèle
et lui souhaite
une très bonne nouvelle année

depuis 1927







Café Restaurant Chinois Le Cerf

Nous vous souhaitons
de Joyeuses fêtes!
Merveilleuse année 2022!

Grand-rue 142, 2720 Tramelan
Tél.: 032 487 33 36
restaurantlecerf@gmail.com
www.restaurantlecerf.ch



germiquet
ÉLECTRICITÉ

UNE ENTREPRISE DE GROUPE

Tél 032 487 33 74 • www.gelectricite.ch



**HERBORISTERIE
DROGUERIE-PARFUMERIE**



2720 TRAMELAN 032 487 45 53

Un grand merci pour votre fidélité
et meilleurs vœux pour l'an nouveau!



alouettes
AUTOMOBILES & CYCLES

Grand-Rue 87 2720 Tramelan Tél. 032 486 96 00 Fax 032 486 96 02	Grand-Rue 68 2735 Malleray Tél. 032 492 46 00 Fax 032 492 46 02	Champ-de-Chin 6-8 2735 Bévillard Tél. 032 491 66 00 Fax 032 491 66 02
--	--	--

info@alouettes.ch www.alouettes.ch



OLIVEIRA Sàrl

maçonnerie | béton armé
carrelage | rénovation

Bureau 032 487 53 44 | E. Oliveira 078 710 62 95 | 2720 Tramelan
oliveira-construction.ch | H. Andrade 079 504 71 37 | 2735 Malleray

LES REUSSILLES

GARAGE GERBER SARL

2722 LES REUSSILLES 032 487 50 50



RENAULT

DACIA

SUZUKI

Chatelainstores

Les Reussilles • Dombresson







Geiser Charpente SA

Charpente | Ossature bois
Couverture | Isolation | Rénovation | Levage

2722 Les Reussilles | 079 274 39 26 | 078 773 50 66



Remercie sa clientèle
et lui adresse
ses meilleurs vœux
pour 2022

DIVERS

**CLAUDE
Edgar et Anne**

Boulangerie – Pâtisserie – Tea-Room
2338 Les Emibois – 032 951 14 47



Philippe Cattin
Mobile: +41 (79) 409 07 82
E-mail: philippe.cattin@baloise.ch

Stephan Eicher
Mobile: +41 (79) 744 57 75
E-mail: stephan.eicher@baloise.ch

Fabio Scovino
Mobile: +41 (79) 356 86 72
E-mail: fabio.scovino@baloise.ch

Didier Mathez
Mobile: +41 (79) 474 28 55
E-mail: didier.mathez@baloise.ch

Bâloise Assurance SA
Bâloise Vie SA
Agence générale Jura bernois
Rue du Quai 20
CH-2710 Tavannes
00800 24 800 800
www.baloise.ch



**Fromagerie
La Chaux-d'Abel SA**
Tél. 032 961 11 53
Fax 032 961 11 14

E-mail:
info@fromageriechauxdabel.ch

Nos spécialités:

- Le Chaux-d'Abel
- La Tête-de-Moine
- Yogourts « maison »

Plats de fromages sur commande
Apéros, dégustations sur réservation
dans nos anciennes caves!



ariatec

Trocknungstechnik globale Schadenbetreuung
Technique d'assèchement Gestion globale des sinistres

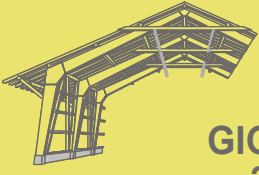
Frohe Festtage Joyeuses Fêtes

La grêle, les inondations, les orages ne nous ont pas rendu la vie facile et ont impacté énormément de personnes et leurs biens.

En cette année particulière, nous tenons sincèrement à vous remercier de votre compréhension et de votre patience qui nous ont permis d'agir au mieux.

Nous vous remercions de la confiance témoignée et vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et santé.

ariatec sàrl



**Joyeux Noël et
Bonne Année 2022**

GIGANDET Frères SA
2714 Les Genevez

Scierie Charpente Ossature bois
Couverture Menuiserie

Tél. 032 484 98 86
info@gigandet-bois.ch
www.gigandet-bois.ch





HUGUELET
GENIE CIVIL SA TAVANNES

Huguelet Génie Civil SA
Beausite 2
Case postale 100
CH-2710 Tavannes

Tél. 032 482 68 68
Fax 032 482 68 69
geniecivil@hgcsa.ch
www.hgcsa.ch

Meilleurs vœux pour la nouvelle année!

Le prix du mérite culturel 2021 récompense l’œuvre d’une vie

C’est en comité restreint, en raison des mesures sanitaires, que le peintre Noël Jeanbourquin a reçu samedi dernier ce prix, remis par la conseillère municipale Carine Bassin et le membre de la commission culture Thomas Loosli. Plutôt que de s’intéresser à l’actualité culturelle la plus récente, la commune a choisi cette année d’honorer un artiste qui fait partie depuis très longtemps du paysage créatif de la commune.

Plongé dans la peinture depuis toujours

Noël Jeanbourquin est né un peu en avance sur son prénom, le 15 et non pas le 25 décembre 1939, à Saignelégier. Sa carrière professionnelle non picturale, il l’a passée dans l’entreprise Kummer Frères à Tramelan en tant que micromécanicien. Fasciné par les artistes de sa génération et de celles d’avant, Noël Jeanbourquin se rue dans les musées et les expositions à travers le monde entier pour y découvrir des œuvres qui l’inspirent profondément, de Calder à Modigliani en passant par Giacometti notamment.

Une autre source d’inspiration a été la musique, le jazz en particulier, qui dans les années d’après-guerre était sans doute l’expression artistique qui recherchait le plus frénétiquement la liberté à travers un nouveau langage formel.

Autodidacte, il se met très vite au travail pour développer ses compétences comme peintre, dessinateur et sérigraphie. Dans

les années soixante, il commence à exposer ses œuvres dans les galeries de l’Arc jurassien. Il devient membre de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses et participe activement à l’effervescence artistique régionale de l’époque. A l’occasion d’expositions collectives ou à titre personnel, il fait découvrir à de nombreuses reprises ses œuvres au public et parvient même à s’exporter en France et en Belgique.

Des supports originaux

Toujours curieux et toujours à la recherche de nouvelles manières de mettre son art en valeur, il a été parmi les premiers artistes à concevoir des montres décorées par ses soins, un peu avant que Swatch n’ait la même idée.

En 1994, il se fait connaître d’un très large public populaire en signant l’affiche du Marché-Concours.

A la demande de la commune de Tramelan, il crée l’une des stèles réalisées par des artistes du village le long de la promenade Devant Ville à l’occasion de la Fête de la paix.

Pour fêter naguère ses 75 ans, il s’associe avec un vigneron valaisan, dont il signe une série d’étiquettes pour labelliser un millésime Jeanbourquin, ce qui n’est pas une surprise puisqu’il passe tous ses hivers dans la poudreuse du Valais, pour y assouvir l’autre grande passion de sa vie: le ski.

Sa dernière grande exposition rétrospective, il l’a organisée



Noël Jeanbourquin sourit en contemplant sa vie consacrée à la joie de la peinture

à Tramelan, dans les anciens locaux de la Banque populaire, devenue pour l’occasion un lieu d’exposition hélas éphémère.

Un style de peinture inclassable

Dès ses débuts, ses œuvres se distinguent de celles de ses collègues contemporains de la région. Certes, il fait de l’abstrait, mais on sent dans ses compositions l’envie de raconter quelque chose. L’envie aussi

de représenter le corps humain, surtout féminin. C’est pourquoi, même dans ses œuvres les plus techniques, la sensualité est toujours à fleur de toile.

«Par contre, je n’ai jamais essayé de copier la nature. J’aurais trop peur de la foutre en l’air!» déclare l’artiste avec son sens de l’humour qui lui est propre.

On perçoit aussi dans les toiles de Jeanbourquin le désir de plus en plus présent d’ex-

plorer une dimension spirituelle, qu’il illustre par ce qu’il faut bien appeler des symboles de sa propre invention, sans pour autant donner de leçons, ni indiquer la bonne voie à suivre.

En opposition au peintre Jeanbourquin qui construit ses toiles de manière très solide, le dessinateur Jeanbourquin, lui, se laisse aller à la légèreté, reproduisant les instants aléatoires des mouvements qui

semblent danser dans l’encre de Chine sous sa plume.

Après son voyage dans l’Himalaya, il développe encore plus le côté spirituel de son art. Désormais ses deux styles, celui du peintre-architecte et celui du dessinateur-chorégraphe se mêlent sans à-coups sur ses toiles, procurant une sensation de liberté et de sagesse bienheureuse à qui les contemple.

Cet état d’esprit ne se perçoit pas seulement à travers ses œuvres. L’homme Jeanbourquin est lui aussi devenu plus libre et plus léger ces dernières années. «Je ne suis qu’une poussière du cosmos!» aime-t-il à répéter, en toute sincérité. Cette vision du monde et de la vie relativise beaucoup de choses. A quoi bon perdre son temps avec de vaines jalousies, de sordides problèmes du quotidien ou d’espoirs de gloire éternelle?

A 82 ans et malgré quelques ennuis de santé récents, Noël Jeanbourquin continue de dessiner et de peindre tous les jours en essayant de réinventer le monde à sa manière sur ses toiles, en suggérant souvent des ouvertures vers de possibles au-delà.

L’univers particulier de Noël Jeanbourquin mérite à coup sûr d’être découvert. Ce pourrait être le cas à l’occasion de la fête plus conviviale qui devrait être organisée par la commune de Tramelan au courant de l’année prochaine pour célébrer un peu plus dignement la remise du prix du mérite culturel 2021. | t/

AMITRA

Le bénévolat représente un enrichissement réciproque

La commune de Tramelan a une longue tradition d’accueil, son centre d’hébergement collectif existe depuis plus de 30 ans. En 2015, au plus fort de la crise migratoire, le village avait répondu à cette problématique en ouvrant un hébergement d’urgence situé sous la patinoire. «Quel choc de voir une centaine de jeunes hommes placés en enfilade dans ces dortoirs! Surtout, sans aucune occupation», explique Nathalie Mercier-Vaucher, co-fondatrice d’Amitra avec plusieurs citoyens et citoyennes du village, dont Mathieu Chaignat, le président: «Il a vite été question de les sortir de ce souterrain en leur proposant différentes activités». C’est ainsi que naquit l’équipe de foot IV du FCTT.

Après quelques mois, Amitra est formellement constituée de manière à gérer les dons et à coordonner ses actions. Pour Nathalie Mercier-Vaucher, «au départ, il n’était pas tellement question d’intégration, les requérants avaient surtout besoin de stabilité et de repos.» Par la suite, l’association a commencé à organiser

des cours de français, bien conscients que l’intégration de ces jeunes serait facilitée par une connaissance de la langue. «Le but est de susciter de l’intérêt pour le français et pour cela, nul besoin d’être enseignant pour assurer ces leçons», assure Léonie Morf, membre du comité. Les bénévoles interviennent auprès de requérants titulaires du permis N, en attente d’une décision pour rester en Suisse. Ces derniers ne bénéficient pas de cours payés par le Canton ou la Confédération. «Permis F ou B en poche, ils intègrent des cours de français professionnels.»

Apprendre sur YouTube

L’exemple de Maruf Besharat, originaire d’Afghanistan est à ce titre impressionnant. Un peu timide, l’homme de 35 ans détaille son apprentissage de la langue: «J’ai débuté tout seul en regardant des vidéos sur YouTube. Ensuite, Amitra m’a soutenu durant 4 mois.» Aujourd’hui, Maruf bénéficie de cours professionnels. Il attend les résultats du test FIDE qui validera son niveau de français



et lui ouvrira la porte à des formations professionnelles ou à un emploi.

Irène Muller de Tavannes est bénévole. «Au début, j’ai soutenu un jeune homme pour ses devoirs. J’ai été soufflée par la qualité de son français. Il ne faisait aucune faute d’orthographe.» Par la suite, on lui a confié deux hommes analphabètes, dont les familles ont été victimes des talibans. «Khal-mohammed n’avait jamais rien écrit dans sa langue. J’ai beaucoup réfléchi avant d’accepter, mais l’expérience est enrichissante!» Mais, quand on ne part de rien, le simple fait de tenir

correctement un stylo relève du défi. Sur sa pratique, la bénévole s’explique: «Sur mon téléphone, j’ai une application qui traduit du français au turc. Khalmohammed, qui comprend cette langue, traduit ce que je dis en farsi à son compatriote Nadjib. La collaboration est vraiment chouette.»

Recherche de bénévoles

Si l’association peut compter sur le soutien de plusieurs bénévoles, les besoins ne sont pas comblés de manière que chaque requérant puisse bénéficier de 5 heures de français par semaine. En outre, l’engagement peut prendre différentes formes. «Cela peut être des aides ponctuelles: révision d’examen, organiser une promenade ou transporter l’équipe de foot», rappelle Mathieu Chaignat.

Enfin, depuis l’an dernier et grâce à l’association Save the Children, un appartement du centre d’accueil a été transformé en salle de jeux. Là encore, Amitra recherche du monde afin d’animer des ateliers avec les enfants requérants. Si participer à cette belle aventure vous tente, contactez Amitra! | bruce rennes

Un Jurassien bernois remporte le double littéraire

Jean-Marc Huguenin est le lauréat romand 2021-2022 du programme Double littéraire du Pour-cent culturel de la Migros. Pendant une année, il travaillera sous le mentorat de l’écrivain primé Alexandre Lecoultré pour améliorer son recueil de poèmes en prose *Rentrer par la forêt*.

Le programme Double littéraire du Pour-cent culturel de la Migros permet chaque année à un auteur par région linguistique de travailler sous le mentorat d’un écrivain chevronné.

Le lauréat 2021 pour la Suisse romande est l’économiste Jean-Marc Huguenin, résident des Reussilles. Plus connu pour ses ouvrages de référence portant sur l’amélioration des écoles et l’évaluation des politiques publiques, il a publié plusieurs poèmes dans différentes revues littéraires comme La Cinquième Saison, L’Épître ou le Persil. En 2021, il a notamment figuré parmi les trois finalistes du concours de poésie de

La Feuille de Chêne, dont le poète feu Philippe Jaccottet est le président d’honneur. Il a également remporté, en 2019, le prix de la Fondation Studer/Ganz pour la relève littéraire.

Dans le cadre du Double littéraire, Jean-Marc Huguenin travaillera sous le mentorat de l’écrivain primé Alexandre Lecoultré (prix suisse de littérature 2021; prix de littérature des cantons de Berne et du Jura 2021) pour améliorer son recueil de poèmes en prose *Rentrer par la forêt*.

Rentrer par la forêt

Une femme et un homme s’égarent dans une forêt. Imperceptiblement, les paysages qui les entourent se raturent, et d’autres émergent de leurs souvenirs. Elle dérive lentement en elle, s’érode peut-être, s’éloigne déjà. Il perçoit un bruissement, décide de la suivre entre les troncs, dans les clairières, sur les pierres calcaires. Mais parviendra-t-il à la retenir? | jmh



Jean-Marc Huguenin

Réclame

Pour vous démarquer en un

clin d’œil

Agence de communication



Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

AGENDA

DIMANCHE 26 DÉCEMBRE	SAMEDI 22 JANVIER
– Concert des Chambristes, temple, Courtelary, 17h	– Saintimania, salle de spectacles, Saint-Imier, 21h
MERCREDI 5 JANVIER	MERCREDI 26 JANVIER
– Né pour lire, CIP, Tramelan, 9h30	– Cyberthé à l'EJE Saint-Imier, 10h-12h
– Atelier conte dès 8 ans, <i>Miam, les contes c'est trop bon!</i> Espace Jeunesse d'Erguël, Saint-Imier, de 14h à 17h. Inscription conseillée à espacejeunesse@saint-imier.ch	– Saintimania, salle de spectacles, Saint-Imier, 21h
JEUDI 6 JANVIER	EXPOSITIONS
– Soirée scrabble, CIP Tramelan, 18h45	– Inde de tous les instants, expositions de photos de Jean-Marie Jolidon. CIP Tramelan, du 3 au 28 janvier. Lundi-vendredi : 8h-20h, samedi : 15h-20h, dimanche : fermé.
MERCREDI 12 JANVIER	– Exposition de photos animalières de Mickaël Sauser, La Roseraie, Saint-Imier, jusqu'au 31 mai
– Photographie de rue, conférence de Jean-Marie Jolidon, CIP, Tramelan, 19h30	– Exposition de photos de Manuel Guerdan, galerie Espace Noir, Saint-Imier, jusqu'au 9 janvier. De 10h à 22h, lundi fermé.
– Cyberthé à l'EJE Saint-Imier, de 10h à 12h	
VENDREDI 21 JANVIER	
– Saintimania, salle de spectacles Saint-Imier, 21h	

Fermeture hivernale

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 31 décembre et 7 janvier prochains

Première parution d'après les vacances : vendredi 14 janvier

L'imprimerie Bechtel SA sera fermée du 25 décembre au 9 janvier

Toute l'équipe de l'Imprimerie Bechtel SA vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

SYNDICAT DES PAROISSES RÉFORMÉES PAR8

Deux installations et un départ à la retraite

Cet automne, trois événements ont été célébrés sur le territoire du syndicat des paroisses réformées du Par8. Il s'agit de l'installation de deux pasteurs, l'un référent au sein de la paroisse de Sornetan, l'autre pour la paroisse de Haute-Birse ainsi qu'un départ à la retraite du référent de la paroisse de Moutier.

Jean Lesort Louck Talom
Dimanche 3 octobre, la paroisse de Sornetan a eu la joie de vivre le culte d'installation de Jean Lesort Louck Talom au temple accompagné des paroissiens, invités et autres représentants de l'église. Le pasteur installant Daniel Wettstein a eu le plaisir de célébrer cet événement à côté de Jean Lesort.
Lorsque Jean Lesort Louck Talom est arrivé au sein de la paroisse réformée de Sornetan en janvier 2020, tout devait se dérouler dans la sérénité, mais, très rapidement, et ce à peine installé, le covid est arrivé et a perturbé les activités et les rencontres du pasteur. Il ne se décourage pas et avec le soutien du Conseil de paroisse, organise, rencontre et participe aux diverses manifestations possibles telles que le culte en vidéo, des journées créatives et concerts. Jean Lesort Louck Talom amène un renouveau agréable dans la petite paroisse par son écoute, son empathie, son souhait de faire des ren-

contres, son amour de la musique et cela enchante les paroissiens.
Jean Lesort Louck Talom a grandi au Cameroun puis a poursuivi ses études au Canada, en France, en Belgique et s'est finalement installé chez nous en tant que pasteur de la paroisse de Sornetan et du syndicat du Par8. C'est avec enthousiasme et respect que le syndicat des paroisses réformées du Par8 se réjouit de poursuivre cette chaleureuse collaboration.

Thierry Dominicé
A Chandon, dimanche 24 octobre à 17h, dans une église joliment décorée, en présence des autorités du Par8, du Conseil de la Paroisse de Haute-Birse, de ses collègues, de ses proches et amis, devant une assemblée nombreuse, Thierry Dominicé a été installé par David Kneubühler. Durant ce culte, accompagné par le chœur de Haute-Birse, dirigé par Isabelle Gueissaz, Thierry a montré son dynamisme et sa motivation à faire vivre l'Eglise réformée, tant au sein du Par8 que pour la paroisse de Haute-Birse. Il a été accueilli chaleureusement durant cette cérémonie, suivie d'un moment de partage convivial. Thierry a commencé son ministère au premier janvier 2021 au sein du Par8 et Haute-Birse, dans une situation assez difficile, puisque

les restrictions de la pandémie l'empêchaient de vivre certaines activités et d'aller à la rencontre des paroissiens. Thierry, originaire de Genève, marié et papa de quatre enfants, vit avec sa famille près de la ville de Berne. Après un parcours bien rempli dont un stage d'un an en partie déjà vécu au syndicat des paroisses réformées Par8, il a entrepris ses études de théologie pour enfin être consacré durant le synode du 12 juin 2021 à Courtelary. C'est avec un énorme plaisir que les membres du syndicat se réjouissent de poursuivre cette collaboration.

Une retraite bien méritée pour Eric Schindelholz
Lors de la réformation le dimanche 7 novembre dernier s'est déroulé à la Collégiale de Moutier, le culte du Par8 couplé avec le départ à la retraite du pasteur Eric Schindelholz.
Lors de son arrivée, le Par8 n'existait pas et Eric Schindelholz a touché à tous les domaines d'un ministère pastoral. Dès 2006, la mise en place du syndicat de paroisses du Par8 voit le jour, il arrêtera le catéchisme, les célébrations de mariage et son ministère se portera vers l'accompagnement des personnes seules, malades et des personnes dépendantes des homes.
C'est entouré d'une centaine de personnes ainsi



que de tournesols, fleur que le pasteur Eric Schindelholz adore, que le Par8 et la Paroisse réformée de Moutier lui ont dit au revoir et lui souhaitent une belle retraite après presque vingt ans de ministère au sein de la Paroisse réformée de Moutier, puis au sein du Par8. Durant cette célébration riche en émotion, il y a eu une belle part à la musique grâce au Chœur de la Collégiale accompagné de Daniel Marquis à l'orgue et Marie Chaignat au violon. Eric nous a rappelé une dernière fois que la personne qui est chair n'a pas toujours raison et qu'une remise en question pour un pasteur ou tout autre paroissien/ne est un éternel recommencement dans nos vies.
Après ce moment de culte, un moment de partage et d'échanges s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur. C'est avec de vifs remerciements que le syndicat de paroisses du Par8 tire son chapeau à leur pasteur dévoué.

| *syndicat des paroisses réformées par8*

EN SALLES

AU ROYAL À TAVANNES

CLIFFORD
VENDREDI 24 DÉCEMBRE, 10 H
SAMEDI 25 DÉCEMBRE, 14 H
LUNDI 27 DÉCEMBRE, 10 H

de Walt Becker, avec Sienna Guillory, Rosie Perez. Emily Elizabeth, une jeune collégienne, reçoit en cadeau de la part d'un magicien un adorable petit chien rouge. En français. 3 ans (sugg. 6). Durée 1 h 36.

DON'T LOOK UP
VENDREDI 24 DÉCEMBRE, 20 H
SAMEDI 25 DÉCEMBRE, 17 H
DIMANCHE 26 DÉCEMBRE, 20 H

de Adam McKay, avec Leonardo DiCaprio, Jennifer Lawrence. Deux astronomes de second rang se lancent dans une longue tournée de presse pour avertir l'humanité de l'approche d'une comète qui détruira la Terre. En français. 16 ans. Durée 2 h 18.

LES TUCHE 4 CROIENT TOUJOURS AU PÈRE NOËL
SAMEDI 25 DÉCEMBRE, 21 H
DIMANCHE 26 DÉCEMBRE, 17 H
LUNDI 27 DÉCEMBRE, 16 H 30
SAMEDI 1^{ER} JANVIER, 14 H
MARDI 4 JANVIER, 20 H

de Olivier Baroux, avec Jean-Paul Rouve, Isabelle Nanty. L'histoire se déroule alors que Jeff a démissionné de son poste de président de la République, lui et sa famille sont heureux de retrouver leur village de Bouzolles. En français. 8 ans (sugg. 10). Durée 1 h 41.

ENCANTO : LA FANTASTIQUE FAMILLE MADRIGAL
DIMANCHE 26 DÉCEMBRE, 10 H
MARDI 28 DÉCEMBRE, 10 H
JEUDI 30 DÉCEMBRE, 14 H
MARDI 4 JANVIER, 10 H

de Jared Bush. La magie de l'Encanto a doté chaque enfant de la

famille Madrigal d'un don unique, du pouvoir de la force à celui de la guérison. En français. 6 ans (sugg. 8). Durée 1 h 39.

L'ÉVÈNEMENT
LUNDI 27 DÉCEMBRE, 20 H
MARDI 28 DÉCEMBRE, 20 H

de Audrey Diwan, avec Anamaria Vartolomei. Anne, une étudiante pleine d'espoir pour une vie dépassant l'horizon modeste de ses parents, tombe enceinte sans le vouloir. En français. 14 ans (sugg. 16). Durée 1 h 40.

MATRIX RESURRECTIONS
MERCREDI 29 DÉCEMBRE, 20 H
JEUDI 30 DÉCEMBRE, 20 H
VENDREDI 31 DÉCEMBRE, 20 H
SAMEDI 1^{ER} JANVIER, 21 H
DIMANCHE 2 JANVIER, 16 H 30
LUNDI 3 JANVIER, 20 H

voir ci-contre.

OLGA
SAMEDI 1^{ER} JANVIER, 17 H
DIMANCHE 2 JANVIER, 20 H

de Elie Grappe, avec Anastasia Budiashkina, Sabrina Rubtsova. 2013. Exilée en Suisse, Olga, une gymnaste ukrainienne de 15 ans talentueuse et passionnée, tente de faire sa place au Centre National du Sport. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 1 h 25.

TOUS EN SCÈNE 2
DIMANCHE 2 JANVIER, 14 H
LUNDI 3 JANVIER, 14 H

de Garth Jennings. Buster Moon et sa troupe de bêtes de scène voient encore plus grand avec un spectacle complètement fou. En français. 3 ans (sugg. 8). Durée 1 h 50.

DRIVE MY CAR
LUNDI 27 DÉCEMBRE, 20 H

de Ryusuke Hamaguchi, avec Hidetoshi Nishijima, Toko Miura. Le metteur en scène Yusuke Kafuku est à Hiroshima pour jouer *Oncle Vanya* lors d'un festival. En VO s.-t. 14 ans (sugg. 16). Durée 2 h 59.

AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

MYSTÈRE
VENDREDI 24 DÉCEMBRE, 14 H
DIMANCHE 26 DÉCEMBRE, 14 H

de Denis Imbert, avec Vincent Elbaz, Marie Gillain. Stéphane décide d'emménager dans les belles montagnes du Cantal afin de renouer avec sa fille de 8 ans, Victoria, mutique depuis la disparition de sa maman. En français. 6 ans (sugg. 8). Durée 1 h 24.

LA MÉTHODE WILLIAMS
VENDREDI 24 DÉCEMBRE, 17 H 30
SAMEDI 25 DÉCEMBRE, 18 H
MARDI 28 DÉCEMBRE, 20 H

de Reinaldo Marcus Green, avec Will Smith, Saniyya Sidney, Demi Singleton. Le film est basé sur l'histoire vraie du père des légendaires tenniswomen Venus et Serena Williams. En français. 10 ans (sugg. 12). Durée 2 h 18.

MATRIX RESURRECTIONS
VENDREDI 24 DÉCEMBRE, 20 H 30
SAMEDI 25 DÉCEMBRE, 21 H
DIMANCHE 26 DÉCEMBRE, 17 H

de Lana Wachowski, avec Keanu Reeves, Carrie-Anne Moss. Le quatrième volet de la série de films révolutionnaires qui a redéfini tout un genre. Le nouveau film réunit les acteurs principaux originaux Keanu Reeves et Carrie-Anne Moss dans leurs rôles légendaires de Neo et Trinity. En français. 12 ans (sugg. 16). Durée 2 h 28.

CLIFFORD
LUNDI 27 DÉCEMBRE, 14 H
JEUDI 30 DÉCEMBRE, 16 H
DIMANCHE 2 JANVIER, 14 H

voir ci-contre.

LES ELFKINS : OPÉRATION PÂTISSERIE
MERCREDI 29 DÉCEMBRE, 14 H
VENDREDI 31 DÉCEMBRE, 14 H
SAMEDI 1^{ER} JANVIER, 15 H

de Ute von Münchow-Pohl. Elfie est une petite Elfkins qui vit dans le monde secret des lutins. En français. 6 ans (4 acc.). Durée 1 h 18.

LA PANTHÈRE DES NEIGES
SAMEDI 25 DÉCEMBRE, 14 H
LUNDI 27 DÉCEMBRE, 18 H

reprise.

PIROUETTE ET LE SAPIN DE NOËL
DIMANCHE 26 DÉCEMBRE, 10 H

de Katerina Vykhoseva. Décembre est arrivé et a apporté la neige. Le paysage s'est paré de son manteau blanc et depuis tout le monde est à la fête! En français. Dès 3 ans. Durée 0 h 45.

LES CHOSES HUMAINES
DIMANCHE 26 DÉCEMBRE, 20 H
MARDI 28 DÉCEMBRE, 18 H

de Yvan Attal, avec Ben Attal, Charlotte Gainsbourg. L'adaptation du puissant best-seller de Karine Tuil. D'après une histoire vraie (l'affaire de l'université de Stanford). Les Farel forment un couple de pouvoir. Jean est un célèbre journaliste politique français; son épouse Claire est connue pour ses engagements féministes. En français. 14 ans (sugg. 16). Durée 2 h 18.

WEST SIDE STORY
MERCREDI 29 DÉCEMBRE, 17 H
VENDREDI 31 DÉCEMBRE, 21 H 30
LUNDI 3 JANVIER, 20 H

de Steven Spielberg, avec Ansel Elgort, Rachel Zegler. Le film est adapté à l'écran à partir de la comédie musicale originale de Broadway de 1957. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 2 h 37.

THE KING'S MAN : PREMIÈRE MISSION
MERCREDI 29 DÉCEMBRE, 20 H 15
JEUDI 30 DÉCEMBRE, 20 H 15
VENDREDI 31 DÉCEMBRE, 16 H
SAMEDI 1^{ER} JANVIER, 21 H
DIMANCHE 2 JANVIER, 17 H

de Matthew Vaughn, avec Ralph Fiennes, Harris Dickinson. Lorsque les pires tyrans et génies criminels de l'Histoire se réunissent pour planifier l'élimination de millions d'innocents, un homme se lance dans une course contre la montre pour contrecarrer leurs plans. En français. 16 ans. Durée 2 h 11.



PIROUETTE ET LE SAPIN DE NOËL

TROMPERIE
JEUDI 30 DÉCEMBRE, 18 H
SAMEDI 1^{ER} JANVIER, 18 H
DIMANCHE 2 JANVIER, 20 H
MARDI 4 JANVIER, 18 H

de Arnaud Desplechin, avec Denis Podalydès, Léa Seydoux. Londres, 1987. Philip est un écrivain américain célèbre exilé à Londres. Sa maîtresse vient régulièrement le retrouver dans son bureau, qui est le refuge des deux amants. En français. 16 ans. Durée 1 h 45.

LA PIÈCE RAPPORTÉE
VENDREDI 31 DÉCEMBRE, 19 H 30
LUNDI 3 JANVIER, 18 H
MARDI 4 JANVIER, 20 H

de Anton Peretjatko, avec Anaïs Demoustier, Josiane Balasko. Paul Château-Tétard, vieux garçon de 45 ans et pur produit du 16^e arrondissement de Paris, prend le métro pour la première fois de sa vie et tombe amoureux d'une jeune guichetière, Ava. En français. 10 ans (sugg. 16). Durée 1 h 26.

Une fête de lutte digne de ce nom

Au mois de juin, ce sera la fête au Mont-Crosin où aura lieu la 94^e Fête de lutte du Jura bernois, mais également le 100^e anniversaire de l'Association des lutteurs et gymnastes aux nationaux du Jura bernois (ALGNJB).

Un peu d'histoire

C'est en 1921 que le tavan-nois Paul Brand crée une association qui regroupait des compétiteurs de lutte suisse, de lutte libre et de gymnastique aux nationaux. Son but était clair: régler les fêtes de lutte et combattre la prolifération jugée alors excessive. En 1922, la société, forte de ses 73 membres fondateurs adopte l'appellation Association jurassienne des lutteurs et en parallèle l'Association de gymnastes aux nationaux. En 1961, après une relation tendue entre les deux associations, elles fusionnent. 17 années plus tard, avec la création du canton du Jura, l'Association prend son nom définitif, soit l'Association des lutteurs et gymnastes aux nationaux du Jura bernois (ALGNJB).

Samedi 25 et dimanche 26 juin 2022

Pour fêter dignement la 94^e Fête de lutte du Jura bernois et du 100^e anniversaire de l'Association des lutteurs et gymnastes aux nationaux du Jura bernois, les 150 meilleurs lutteurs du canton de Berne seront présents avec également des champions invités en provenance de Soleure et d'Entlebuch (LU). Pour la catégorie



De gauche à droite, Pierre Berger (propriétaire du terrain), Reinhard Jossen (président et responsable du sponsoring) et Hervé Gullotti (responsable marketing et communication)

des jeunes, les invités viendront de Soleure et du Vignoble (NE). Le lieu de la fête se trouvera à une hauteur de 1250 m d'altitude et lors de beau temps, la vue à la ronde est imprenable, selon les termes de Pierre Berger, membre du comité et propriétaire du terrain. Comme cadeau d'anniversaire, les organisateurs souhaitent un moment convivial en familles, à

la montagne, loin de la ville et en profitant d'un pique-nique.

Un bel avenir

Lors de l'assemblée générale de l'ALGNJB en 2021, l'association salue le regain d'activité enfin possible et très apprécié. Il était possible de le constater lors de la 93^e Fête de lutte à Corgémont qui a été couronnée de succès, et ce malgré

le renvoi à deux reprises pour cause de crise sanitaire. La lutte voit un bel avenir avec les jeunes lutteurs qui ont remporté 69 palmes et 11 victoires lors de la dernière saison, un record battu!

Quelques informations supplémentaires

Le comité d'organisation annonce l'ouverture du site inter-

net officiel de la fête et les organisateurs seront également présents via les réseaux sociaux. Madeleine Deckert, responsable des dons, commence cette semaine sa campagne en quête de donateurs et de parrains/marraines et la recherche de bénévoles est également lancée officiellement.

Reinhard Jossen, président de l'ALGNJB et président du

comité d'organisation remercie les habitants de la région de parler de cet événement sportif 2022, car dans les circonstances actuelles, une manifestation de ce type ne peut que soutenir le moral de la population.

| [ef](#)
www.fetedeluttedujurabernois.ch

FOOTBALL CLUB COURTELARY

Les dernières news de 2021



Photo: freepik

Nous voici à la fin d'une nouvelle année mouvementée, où la vie quotidienne et associative n'est pas simple. Malgré cela, nous avons en priorité privilégié l'aspect sportif en maintenant les entraînements et les rencontres programmées qui ont toutes eu lieu (sauf une) et ceci en adaptant les règles sanitaires. Les effectifs des équipes actives sont stables et même en progression pour les juniors, ce qui est réjouissant. Grâce à l'engagement des entraîneurs, des joueurs et des parents, le premier tour s'est déroulé presque normalement, donc merci! Sur le plan manifestation et buvette, pour la 2^e année consécutive, pas de tournoi, pas de fête du village, pas de Saint-Nicolas et surtout pas de fête du 90^e anniversaire, ainsi que la buvette qui était fermée au printemps. Pas besoin de préciser que cette situation ne devra pas

durer. La vente de vin, des paniers de Noël et nos fidèles sponsors auront permis de limiter la casse, grâce à vous tous, donc merci. Pour l'avenir, nul ne peut prédire ce qui va se passer. L'organisation de manifestations sera très compliquée, avec des règles plus strictes et surtout un manque de personnes motivées à aider et à investir de son temps. Actuellement la gestion du club repose sur 3-4 personnes, c'est intenable! C'est pour cela que nous avons besoin de vous pour nous aider et surtout aider notre jeunesse. Nous recherchons toujours du renfort au comité pour:

- le secrétariat;
- la vice-présidence;
- la buvette;
- le team manifestation.

Renseignements auprès de info@fccourtelary.ch.

Programme d'activités 2022

- Mars-avril: vente de vin
- Mai: footathon des juniors Team Vallon
- Juin: tournoi (à voir)
- 24 juin: assemblée de l'AJF à Courtelary
- 26-27 août: fête du village
- Décembre: vente des paniers de Noël

Vous pouvez toujours nous soutenir!

Nous avons besoin de vous. Pour cette saison, ce sont les équipes de juniors G, F, E, D, C, B et A, en partenariat grâce au Team Vallon, une équipe masculine en 4^e ligue et une équipe

féminine en 4^e ligue qui font la fierté de notre club. Comme en 2020, avec la collaboration et le précieux soutien des commerçants de Courtelary-Cormoret, nous vous proposons de nous soutenir et par la même occasion le commerce local et ceci de la manière suivante:

- carte de membre soutien simple: 40 francs;
- dès 60 francs, vous recevez 1 bon d'achat de 10 francs;
- dès 100 francs, vous recevez 1 bon d'achat de 20 francs;
- dès 150 francs, vous recevez 1 bon d'achat de 40 francs;
- dès 200 francs, vous recevez 1 bon d'achat de 50 francs;
- dès 300 francs, vous recevez 1 bon d'achat de 80 francs + 1 carte Vallon gourmet, valeur 100 francs;
- dès 500 francs, vous recevez 1 bon d'achat de 150 francs + 2 cartes Vallon gourmet, valeur 200 francs.

Versement sur le compte

Clientis Caisse d'Epargne de Courtelary SA, FC Courtelary, IBAN: CH95 0624 0016 1000 3580 4, mention: Soutien 90^e. D'ores et déjà, nous vous disons merci pour votre soutien. Toute la famille du FC Courtelary vous souhaite de joyeuses fêtes et une année 2022 sous le signe de la positive attitude. | [jean-marc tonna, président](#)

CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER

Noël sur glace

Vendredi 17 décembre a eu lieu la fête de Noël du CPSI. Jeux sur glace et distribution des cornets par le Père Noël ont ravi tous les patineurs et patineuses de l'école de patinage, des groupes étoiles ainsi que du groupe compétition.

Coupe du Rhône

En déplacement à Sion lors de la 29^e Coupe du Rhône, nos patineuses ont obtenu les résultats suivants:

- Bronze A**
[Anaé Schluep 3^e/10](#)
[Lili Golay 5^e/10](#)
- Bronze B**
[Elisa Marcuzzi 4^e/16](#)
- Minimes ARP**
[Mya Iannantuoni 8^e/10](#)
[Caly Iannantuoni 10^e/10](#)

Le CPSI ne s'arrête jamais!

Nous rappelons que les cours sont maintenus pen-



dant les fêtes, sauf les vendredis 24 et 31 décembre. Pour l'école de patinage, n'hésitez pas à venir aux cours des lundis en remplacement. Le comité ainsi que les enseignants vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année. | [jpm](#)

Fermeture hivernale

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 31 décembre et 7 janvier prochains

Première parution d'après les vacances: vendredi 14 janvier

L'imprimerie Bechtel SA sera fermée du 25 décembre au 9 janvier

Toute l'équipe de l'imprimerie Bechtel SA vous souhaite de belles fêtes de fin d'année!

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Les Bats s'inclinent en prolongations face à Sion

Pour ce match Steve Pochon proposait un team séduisant quand bien même le coach imérien n'a jamais eu tout son monde à disposition depuis le début de cette saison. On s'attendait donc à voir un visage conquérant du côté de la formation locale. Conquérante elle le fut, en témoigne l'ouverture du score (16'05) par le jeune Tom Nappiot pour sa première réussite en 1^{re} ligue. Mais cette joie ne dura que peu de temps, un peu plus d'une minute trente. Menant par trois fois au score jusqu'à la troisième égalisation qui tombait au tout début de l'ul-time période, les pensionnaires de la Clientis Arena n'ont jamais pu passer l'épaule, enclencher la vitesse supérieure afin de creuser l'écart pour se mettre à l'abri d'un scénario qui au final s'est retourné contre eux et ceci à deux secondes de la fin de la prolongation. «C'est clairement décevant, nous attendions ce match impatiemment avec pour une fois quatre blocs, dont celui des jeunes qui ont fait un très bon boulot, le reste n'a pas suivi» lâchait Fabien Kolly le capitaine imérien et de poursuivre: «Ils nous a manqué de la grinta devant le but, j'estime que nous devons en faire beaucoup plus. Il nous a manqué de la rage et c'est ce que nous devrions avoir dans ces moments clés de la saison, je ne cherche pas d'excuses.» La prolongation c'est le quatrième tiers qui n'aurait jamais dû avoir lieu avec plus de hargne devant le portier valaisan. A vouloir surfer sur ses acquis, un seul petit but à son avantage après les



Le HC Saint-Imier représenté par les U17 vous souhaite de belles fêtes et une excellente année 2022

quarante premières minutes de jeu, Saint-Imier s'est brûlé les ailes à l'appel de la troisième période. En prolongation, les visiteurs ont paru plus fringants, proposant un jeu plus acéré. Alors que la séance de pénalty se profilait, le défenseur Léo Agrusti trouvait le chemin des filets à deux secondes de l'ul-time sirène. Ce qui n'est pas

immérité sur l'ensemble de la rencontre. Les Valaisans ont su rester patients sans se laisser aller à des pénalités qui les auraient desservis. En face on est allé quatre fois sur le banc d'infamie dans ce dernier vingt, se privant ainsi d'un jeu clairement offensif, ceci est aussi une explication sur ce revers rageant.

Les U17 sur un nuage

En terres fribourgeoises, les U17 n'ont pas fait dans le partage, les jeunes d'Evan Vuilleumier n'ont rien laissé à leurs contradicteurs du jour. Cependant la rencontre ne s'est décantée vraiment que dans le dernier tiers-temps. C'est la période dans laquelle les Imériens ont trouvé par trois fois

le chemin des filets. Cela leur permettait de se mettre définitivement à l'abri d'un retour des Fribourgeois. Initialement, Alex Humbertclaude, aux première et deuxième périodes, a donné un avantage substantiel à ses couleurs. Mais deux buts d'avance cela n'est pas suffisant à l'appel du dernier vingt. Les Bats l'ont bien compris et le message de leur coach a bien passé, ils n'ont pas lâché leur pression pour assoir définitivement un succès indiscuté. Un joli coup avant Noël.

La demi-finale de la National Cup reste au programme

Le coronavirus n'aura pas terrassé la National Cup. Si cette lassante pandémie affecte une nouvelle fois les sports d'équipe et le hockey sur glace particulièrement, la National Cup va aller à son terme. Les championnats de la 1^{re} ligue au U17 sont suspendus, les plus jeunes pourront continuer à pratiquer leur sport favori. Cependant la demi-finale entre Saint-Imier et Dübendorf (équipe de Mysport League) aura bien lieu le mercredi 29 décembre à 20h 15. Celle-ci se déroulera assurément, mais avec les conditions sanitaires du moment et ouverte au public moyennant le certificat Covid en vigueur. Selon vos possibilités (sanitaires), nous vous invitons à rejoindre la Clientis Arena pour un match que l'on peut qualifier d'historique. C'est la première fois que le HC Saint-Imier se hisse à une demi-finale de National Cup.

Le HC Saint-Imier, son comité et ses joueurs, petits et grand vous remercient de votre soutien et vous souhaitent de belles fêtes et une très bonne année 2022.

| gde

1 ^{re} I. Saint-Imier – Sion	3-4
2 ^e I. Bulle-La-Gruyère – Erguël HC	3-1
U20 Fleurier – Saint-Imier	9-2
U17 Sensee-Future – Saint-Imier	0-5
U15 Sensee-Future – Saint-Imier	5-4
U13 Top Del.-Vallée – St-Imier	10-2
U13 St-Imier – Delémont-Vallée	5-4

Mercredi 29 décembre
20h 15 : Saint-Imier – Dübendorf (Msl)
(½ finale National Cup)

Jeudi 30 décembre
Filles 20h 30 : Saint-Imier – Sierre



Le Père Noël était présent à la Clientis Arena, mais le HC Sion ne lui a pas donné de cadeau à distribuer

HOCKEY CLUB REUCHENETTE

Une Fond'air espérée et appréciée

Le HC Reuchenette remercie tous les participants à la Fond'air 2021. Grâce à eux, cette manifestation annuelle, certes restreinte, a été un succès. Elle a apporté un peu de bonheur et de chaleur, malgré la température glaciale, aux courageux amateurs de fondue en plein air. Les organisateurs ont reçu maintes louanges et félicitations d'avoir pu garder cette soirée ouverte à tous. Malgré cela, le HC Reuchenette a le regret d'annoncer son retrait du championnat qui est dû à l'effet Covid et aux nouvelles restrictions du gouvernement. Il est devenu difficile de pratiquer un sport collectif

actuellement et pour s'éviter les amendes fort salées de la ligue de hockey pour des annulations de match par manque de joueurs, le comité a jugé préférable de faire une croix sur la saison actuelle. Le HC Reuchenette espère que d'autres clubs de la région ne doivent pas également mettre fin à leur saison. Le club reprendra contact avec la glace la saison prochaine, en espérant que le Covid ne soit plus qu'un mauvais souvenir. Le HC Reuchenette souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous et toutes, bonheur, prospérité et surtout la santé. Au plaisir de vous revoir bientôt. | vv

ASSOCIATION JURASSIENNE BERNOISE SPORTIVE DE TIR

International match Vancouver 25 m et 300 m

Constituée en société depuis 1964, la Swiss Canadian Mountain Range Association (SCMRA) est membre de la Fédération de tir du Canada et de la Fédération suisse de tir. La société se situe dans la province de la Colombie-Britannique et est financièrement indépendante et ne dépend d'aucune subvention gouvernementale. Outre le tir à la cible, la société organise pour les membres et invités la Fête nationale suisse.

En 1965, le premier match International Vancouver a vu le jour avec la participation de 31 clubs. En 1993, le nombre de clubs de Suisse participant au match annuel avait atteint

un sommet avec 1000 clubs et s'élève encore aujourd'hui à 600 comprenant 8000 tireurs. Pour l'année 2021, certains clubs de l'AJBST ont participé à cette édition avec les résultats suivants:

Arme standard, points comptabilisés jusqu'à 96/100

98 points: Jean-Daniel Carrel, Diesse; 97 points: Sébastien Grosjean, Roche et Christophe Aubert, Nods.

Fusil d'assaut 57/02, points comptabilisés jusqu'à 78/100

84 points: Alain Bourquin, Nods; 83 points: Marianne



Bernard, Sornetan et Roland Voiblet, Plagne; 81 points: Sophie Juillerat, Sornetan.



Fusil d'assaut 57/03, points comptabilisés jusqu'à 95/100

96 points: Lois Mérellat, Le Fuet; 95 points: Sébastien Engelmänn; Le Fuet.

Fusil d'assaut 90, points comptabilisés jusqu'à 92/100

96 points: Martine Boillat, Loveresse et Jean-François Martin, Diesse.

Résultats de sections, sur 600 sections suisses inscrites

16° Malleray-Bévilard, 36° Diesse, 121° Le Fuet, 150° Sornetan, 181° Courtelary, 187° Crémines, 230° Plagne, 281° Loveresse, 282° Nods et 317° Saint-Imier.

Pistoliers à 25 m, points comptabilisés jusqu'à 145/150

Avec 149/150, 8° Michel Faigaux de Malleray-Bévilard.

Résultats de sections

Sonceboz La Vignerole prend la 16° place, devant Prêles 19° et Malleray-Bévilard 43°.

| jcl

CLUB ALPIN SUISSE SECTION CHASSERAL

Salle d'escalade ouverte, mais accès limité

Depuis le 20 décembre, pour les personnes dès 16 ans, le Conseil Fédéral limite le sport en salle uniquement aux personnes ayant un certificat

attestant de leur vaccination ou guérison (2G). Les tests ne suffisent plus. De plus, le port du masque est obligatoire.

C'est à ces deux conditions que le CAS Chasseral autorise l'accès à la salle d'escalade de Courtelary. Ces restrictions ne concernent pas les personnes de moins de 16 ans.

Ces dispositions sont limitatives et ne sont pas confortables, mais elles nous permettent de garder la salle ouverte et vous permettent malgré tout de grimper.

Le CAS Chasseral vous souhaite des fêtes de fin d'année chaleureuses et de beaux moments passés dans notre magnifique nature. | cas

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN



H 3^e I. Volleyboys Bienne
– Tramelan_____ 0-3

D 2^e I. Porrentruy – Tramelan __ 3-1

D M17 Porrentruy B – Tramelan __0-3

H 3^e I. Tramelan – Val Terbi L __ 3-1

D M15 Porrentruy B – Tramelan __3-0

D M17 Volley Espoirs
Biel-Bienne B – Tramelan_____ 3-0



URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER Du 24 au 30 décembre : Pharmacie Amavita, 032 941 21 94. Du 31 décembre au 6 janvier: Pharmacie Plus du Vallon, 032 942 86 86. Samedi: 13h30-16h, 19h15-19h45. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45. **TRAMELAN** Du 24 au 30 décembre: Pharmacie Amavita, 058 878 23 50, J. Stil-Baudry. Du 31 décembre au 6 janvier: Pharmacie Plus Schneeberger, 032 487 42 48, A. Vargas. Dimanches et jours fériés: 11h-12h et 18h30-18h45. *Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.*

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinet-durgencesbienne.ch. **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24 032 941 37 37. **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine: 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIER 0800 225 500. **PAR8** 0848 778 888.

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER AIDE ET MAINTIEN À DOMICILE, SOINS EN DIABÉTOLOGIE 079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch, www.samaidd.com. **SASDOVAL SAINT-IMIER rue de Jonchères 60** 032 941 31 33, sasdoval@bluewin.ch, www.sasdoval.ch. **SERVICE DU BAS-VAL-LON** 032 358 53 53, tél. national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasbasvallon.ch.

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN RUE DU PONT 20 Jeudi: 16h-18h, vendredi: 17h-21h.

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE Mercredi: 13h-18h, jeudi: 13h30-18h, vendredi: 13h-22h, www.cajpery.wix.com.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER rue du Midi 6 Sur rendez-vous, en principe. Lundi et mercredi: 9h-17h. 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **MÉMOIRES D'ICI SAINT-IMIER rue du Midi 6** Lundi et jeudi: 14h-18h, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 1 Fermé du 24 décembre au 4 janvier et du 6 au 10 janvier. Mardi: 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets. Mercredi: 14h-18h, activités diverses selon programme (voir site internet). Jeudi et vendredi: 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans, 032 940 12 17, espacejeunesse@saint-imier.ch, www.e-j-e.ch,  espacejeunesseerguel.

BIBLIOBUS UPJ www.bibliobus.ch

CORGÉMONT GARE Mardi 11 janvier: 15h15-17h. **FRINVILLIER** Mardi 25 janvier: 16h30-17h15. **LA FERRIÈRE COMMUNE** Samedi 15 janvier: 9h45-11h45. **ORVIN CENTRE DU VILLAGE** Mardi 11 janvier: 17h45-19h30. **PLAGNE ANCIENNE ÉCOLE PRIMAIRE** Vendredi 28 janvier: 17h30-19h15. **ROMONT ENTRÉE DU VILLAGE** Vendredi 28 janvier: 16h-17h. **SONCEBOZ-SOMBEVAL COMMUNE** Mardi 1^{er} février: 16h30-19h30. **VAUFFELIN PLACE DU VILLAGE** Vendredi 28 janvier: 14h30-15h30.

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET COLLÈGE Mardi: 17h-18h30. **CORTÉBERT ÉCOLE, REZ-DE-CHAUSSEE** Fermé du 23 décembre au 11 janvier. Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h. **COURTELARY COL-LÈGE** Lundi: 15h-17h30, mardi:

17h-19h, jeudi: 15h-16h30, vendredi: 9h30-10h30. **BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6** Fermé du 18 décembre au 4 janvier. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages. Horaire: mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h à 19h. 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliotheque, catalogue en ligne: nouveautés. **SONVILIER COL-LÈGE** Fermé du 24 décembre au 10 janvier. Lundi: 17h30-19h30, mercredi: 16h-18h. **PÉRY-LA HEUTTE COLLÈGE** Mardi: 15h15-17h15, jeudi: 17h-19h. **VILLERET RUE PRINCIPALE 20** Fermé du 22 décembre au 10 janvier. Mardi: 9h-10h, 15h-18h. Jeudi: 18h15-19h.

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY GRAND-RUE 21 Parcours Découverte: mardi-dimanche: 10h-18h (dernière entrée à 17h). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche: 9h30-18h. La place de jeux: mardi-dimanche: 9h30-18h. 032 945 13 13 welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch.

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde. Gym Tonic: mercredi 14h-15h, gym Fit: mercredi 8h15-9h10, gym Seniors: mercredi 9h15-10h10. Danielle Beraldo, 079 105 40 34. **ORVIN HALLE** Lundi: 16h30. **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14h15 à la halle de Péry, dimanche: 11h-12h à la place rouge. Leçons ouvertes à tout le monde. **PLAGNE CENTRE COMMUNAL** Lundi: 19h45 (sauf vacances scolaires). **SONCEBOZ HALLE DE GYMNASTIQUE** Mardi: 19h30-20h30, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an, ladyfitsonceboz@gmail.com.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6 Fermé du 24 décembre au 8 janvier. Mercredi et vendredi: 15h-18h, Maria Concetta Houriet, renseignements: 032 941 14 22 032 941 51 41, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludothèque.

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN CHEMIN DES LOVIÈRES 13 1^{er} samedi du mois: 9h-12h, lun-

di-vendredi: 13h-18h, mercredi: 13h-20h, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch.

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES CHAPELLE Sur réservation 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. **LONGINES SAINT-IMIER** Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h, réservation recommandée. **MUSÉE DE SAINT-IMIER RUE SAINT-MARTIN 8** Fermé du 24 décembre au 3 janvier. 032 941 14 54 musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch. **MAISON DES SARRASINS ORVIN au cœur du village** Ouvert sur demande, entrée libre, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechot@bluewin.ch.

PISCINES

SAINT-IMIER Beau Site 1 Lundi: 18h-19h **140 cm**, 19h-21h **190 cm**. Mardi: 18h-20h **190 cm**. Mercredi: 16h30-17h30 **120 cm**, 17h30-19h15 **140 cm**. Jeudi: 18h-20h **190 cm**, 20h-21h **140 cm**. Vendredi: 18h-21h **190 cm**. Samedi: 9h-11h **140 cm**. Certificat Covid obligatoire pour toute personne âgée de plus de 16 ans. Présentation d'une pièce d'identité au garde-bains chargé de la surveillance des lieux. 032 942 44 31, www.saint-imier.ch > Découvrir > Sports & Loisirs > Bassin de natation.

SKI CLUB COURTELARY

GARDIENNAGE 8 et 9 janvier assuré par Pablo et Joseph Muriset, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

IMPRESSUM

Journal d’annonces et d’information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Heures d'ouverture: lu-je 7h30-12h, 13h30-17h, vendredi 7h30-12h

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE Fermé du 24 décembre au 7 janvier. Lundi: 8h30-12h, 14h-18h. Mardi-jeudi: 8h30-12h. 032 485 01 53, c.fahndrich@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT Fermé du 23 décembre à midi au 2 janvier. Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h. Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h. Vendredi: 8h30-11h30. Grand-Rue 15, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. **CORMORET** Fermé du 21 décembre au 4 janvier. Lundi: 15h-18h, mercredi: 14h30-16h30, jeudi: 9h30-12h. Vieille-Route 1, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. **CORTÉBERT** Fermé du 24 au 31 décembre. Lundi et mardi: 10h-12h. Jeudi: 10h-12h, 16h-18h. Rue du Collège 3, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. **COURTELARY** Fermé du 24 décembre au 7 janvier. Lundi-jeudi: 8h-12h (jeudi après-midi sur rendez-vous préalable à fixer par téléphone), Grand-Rue 58, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. **LA FERRIÈRE** Fermé du 27 au 31 décembre. Lundi-vendredi: 10h-12h, mardi et jeudi: 16h-17h30. Rue des Trois-Cantons 20, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16h-18h. Métairie des Princes 13, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. **ORVIN** Fermé du 24 décembre au 7 janvier. En cas d'urgence, 032 358 01 86. Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h30-18h30), mercredi: 10h30-12h, jeudi: 16h-18h, vendredi: 10h30-12h. La Charrière 6, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. **PÉRY-LA HEUTTE** Fermé du 24 décembre au 7 janvier. Lundi: 8h30-12h, 14h-18h. Mar-

di-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. **RENAN** Fermé du 27 décembre au 7 janvier. Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30. Mardi-vendredi: 8h-12h. Rue du Collège 5, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. **ROMONT** Fermé du 24 décembre au 4 janvier. Mardi: 16h-18h, jeudi: 10h-12h. Route Principale 1, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. **SAINT-IMIER** Fermé du 23 décembre au 3 janvier. Lundi-mercredi: 8h-11h45, 14h-17h. Jeudi: 14h-18h. Vendredi: 8h-11h45, 14h-16h. Rue Agassiz 4, CP 301, 032 942 44 24, fax: 032 942 44 90, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. **SAUGE** Fermé du 22 décembre au 7 janvier. Mardi et jeudi: 15h-17h. Haut du Village 8, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Fermé du 24 décembre au 2 janvier. Lundi: 8h-12h, 16h-18h. Mardi, mercredi et jeudi: 8h-12h, 16h-17h30. Vendredi: 8h-12h. Rue des Prés 5, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. **SONVILIER** Fermé du 23 décembre à 17h30 au 7 janvier. Heures d'ouverture du guichet: mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30. Permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h, 13h30-15h30. Place du Collège 1, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche «Les Raz-mokets»: 032 940 14 86. Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66. Ecole de Mont-Soleil «Aux Pruats»: 032 961 15 49. **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9h-11h45, 14h-16h45. Mercredi: 14h-16h45. Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h. Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h. Hôtel de Ville, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. **VILLERET** Fermé du 20 au 31 décembre. Lundi-vendredi: 9h-12h. Rue Principale 24, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

Délais de remise des publications
Sport, Utile et Paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12h
Rédactionnel et Annonces: mercredi 9h

Tarif des annonces
www.bechtels-imprimerie.ch/tarifs/

Abonnement annuel: 98 fr.

imprimé en suisse

DIVERTISSEMENT

		9		8		1		
		7	3		5	4		
6	5						3	2
	6		9		8		4	
8								5
	4		7		1		8	
9	7						2	4
		6	5		3	7		
		8		4		6		

© raetsel.ch 1633119

SUDOKU Inscrivez un nombre de 1 à 9 dans chaque case vide, chaque nombre ne peut apparaître qu’une seule fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3.

MOTS MÉLÉS Rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens: de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu'en diagonale.

N	E	D	Q	L	C	H	S	S	J	Z	H	B	E
Z	U	K	J	B	A	N	D	C	N	M	C	I	P
H	E	A	L	T	E	R	N	E	X	I	J	P	P
E	N	I	T	R	A	T	R	V	Y	K	S	Y	G
A	O	Q	O	M	G	I	V	R	Z	R	W	R	D
U	L	E	Q	O	W	W	C	G	C	C	F	E	A
K	A	S	G	X	T	A	R	A	E	V	L	C	S
I	T	I	X	U	X	U	E	I	L	R	E	I	D
S	V	R	F	E	P	G	M	F	E	Q	A	T	K
T	L	B	T	D	N	H	E	R	S	N	U	P	F
W	V	U	J	B	R	N	N	L	T	Z	I	W	I
K	O	E	N	A	T	U	O	S	E	F	N	E	A
U	Y	F	Q	T	K	V	E	N	O	O	R	M	V
H	H	J	H	Z	N	Y	L	V	G	R	W	D	L

ALTERNE
BRISE
CELESTE

CREME
FLEAU
FOR

NONNE
PIC
RECIT

SOUTANE
TARTINE
VEINE

8	3	6	9	4	5	1	2	7
7	2	4	1	8	6	5	3	9
5	1	9	2	7	3	6	4	8
3	4	1	8	9	2	7	6	5
2	9	8	5	6	7	4	1	3
6	5	7	4	3	1	9	8	2
4	8	3	7	1	9	2	5	6
9	6	2	3	5	4	8	7	1
1	7	5	6	2	8	3	9	4

Solutions de la semaine dernière

P	V	M	B
C	R	I	E
S	O	U	L
D	O	B	E
K	I	M	A
A	L	T	O
T	A	I	E
L	S	U	I
T	E	L	R
S	E	R	I
B	E	E	

MEMOIRE

Rubrique offerte par



Gypserie - Façades
Tapisseries - Isolation de façades
Location d'échafaudages
Transformations

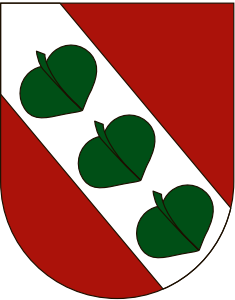
2608 COURTELARY
032 944 12 47
079 432 07 74

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtels-imprimerie.ch

Délai de remise des publications
Mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs
95 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 3 fr. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d’Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d’Avis du District de Courtelary*

District



PAROISSE DE CORGÉMONT-CORTÉBERT

Dépôt public du procès-verbal de l’assemblée de paroisse ordinaire d’hiver

Conformément aux usages, le procès-verbal de l’assemblée de paroisse ordinaire d’hiver peut désormais être consulté, pendant 30 jours, en ligne sur le site de la paroisse (onglet « activités ») ou auprès du pasteur ou de la présidente de paroisse. Pendant cette période de 30 jours, des recours quant aux décisions prises peuvent être adressés à la préfecture de Courtelary qui jugera de leur bien-fondé. Passé ce délai, le procès-verbal reste consultable et les décisions non contestées entrent en force.

Corgémont, le 24 décembre 2021

Paroisse de Corgémont-Cortébert

Corgémont



Avis de construction

Maîtres d’ouvrage: Astrid von Wyl Gerber et Martin Gerber, rue de l’Envers 8, 2606 Corgémont.
Propriétaires fonciers: idem.
Auteurs du projet: idem.
Projet: construction d’une piscine semi-enterrée et installation d’une pompe à chaleur sur parcelle N° 868 au lieu-dit « rue de l’Envers 8 », 2606 Corgémont (zone de construction H2).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu’au 24 janvier 2022, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d’éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu’à cette date inclusivement.

Corgémont, le 24 décembre 2021

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Maître d’ouvrage: Magali Giglio, chemin du Doyen Morel 3, 2606 Corgémont.
Propriétaire foncier: idem.
Auteur du projet: AZ Promotion-Energie-Rénovation Sàrl, route de la Gare 24, 1295 Mies.
Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure sur parcelle N° 694 au lieu-dit « chemin du Doyen Morel 3 », 2606 Corgémont (zone d’Habitation 2).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: installation technique.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu’au 24 janvier 2022, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d’éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu’à cette date inclusivement.

Corgémont, le 24 décembre 2021

Le Secrétariat municipal

Réclame

Nous, les aveugles, voyons autrement.
Par ex. avec le nez...

L'autonomie au quotidien,
aussi grâce à vos dons:
CP 10-3122-5. ucba.ch

UCBAVEUGLES
Union centrale suisse pour
le bien des aveugles

Courtelary



COMMUNE BOURGEOISE DE COURTELARY

Dépôt public du procès-verbal de l’assemblée bourgeoise

Conformément à l’article 63 du règlement d’organisation de la Commune bourgeoise de Courtelary, le procès-verbal de l’assemblée ordinaire du 10 décembre 2021 est déposé publiquement durant 20 jours, soit du 27 décembre 2021 au 15 janvier 2022 au secrétariat bourgeois. Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formulées par écrit auprès du Conseil de Bourgeoisie.

Courtelary, le 24 décembre 2021

Le Conseil de Bourgeoisie

Orvin



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérants: Loyse et Jonathan Keller, La Marchande 4, 2534 Orvin.
Auteur du projet: melemO architecture sàrl, Maurice Meier, Alexandre-Moser 8, 2503 Bienne.
Emplacement: parcelle N° 2327, au lieu-dit: « Sur Mont-Tillier », commune d’Orvin.
Projet: construction d’un villa familiale avec terrasse et couvert à véhicule, pose d’installations photovoltaïques en toiture, aménagement d’un accès, d’une place de stationnement et d’un bassin de rétention.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H1.
Dégagements: art. 80 LR, 25 LC Fo et 24, al. 2 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu’au 16 janvier 2022 inclusivement auprès de l’administration communale d’Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 17 décembre 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Publication en matière de construction

Requérants: Esther et Bernhard Hotz, Les Cernils 185a, 2534 Les Prés-d’Orvin.
Auteur du projet: Brouwer Holzbau & Immobilien, Talstrasse 13, 2553 Safnern.
Propriétaires fonciers: Esther et Bernhard Hotz, Les Cernils 185a, 2534 Les Prés-d’Orvin.
Projet: extension de l’auvent du bâtiment existant sur la parcelle N° 2088 sise au lieu-dit « Les Cernils » 185a aux Prés-d’Orvin.
Dimensions: selon plans déposés.
Dégrogation: article 24 LAT.

Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d’Orvin, jusqu’au 17 janvier 2022 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti. Le bureau municipal étant fermé du 27 décembre 2021 au 7 janvier 2022, le dossier peut être consulté (sauf jours fériés) durant cette période en prenant rendez-vous au préalable au numéro de téléphone 032 358 01 86.

Orvin, le 17 décembre 2021

Le Secrétariat municipal

Péry-La Heutte



Convocation à l’assemblée municipale ordinaire

**Lundi 31 janvier 2022 à 20h
au centre communal de Péry**

Ordre du jour

1. Discuter et approuver un crédit d’investissement de 452 000 fr. « Création trottoir Reuchenette », part communale pour la réfection des conduites.
2. Discuter et approuver un crédit d’investissement de 990 000 fr. pour l’agrandissement de l’ESBV à Corgémont – part de Péry-La Heutte 28.72 % soit 284 328 fr.
3. Discuter et approuver un crédit d’investissement de 100 000 fr. pour le remplacement des fenêtres de l’administration communale de Péry et la mise en place d’un accès pour les personnes à mobilité réduite.
4. Discuter et approuver un crédit d’investissement de 120 000 fr., Place de sport Paradis, implantation d’une buvette, création chemin d’accès et place de parc en chaille, alimentation eau potable, eaux usées et électricité.
5. Discuter et approuver un crédit d’investissement de 220 000 fr., achat parcelle N° 353 du ban de La Heutte, pour la création d’un médicament/ administration communale à La Heutte.
6. Présentation et acceptation du règlement sur le statut du personnel – modification à l’annexe N° II.
7. Présentation et acceptation du budget 2022 avec quotité (1.55) et taxe immobilière (1.2%) inchangées.
8. Demande d’augmentation du prêt accordé par la commune de Péry-La Heutte à C&D EcoLogis SA de 1 000 000 fr. à 1 500 000 fr., avec refacturation intégrale des intérêts.
9. Présentation et acceptation du règlement sur l’EJC (Ecole à journée continue) – modification mineure
10. Discuter et approuver la modification du RO (Règlement d’organisation) de l’Ecole secondaire du Bas-Vallon.
11. Divers et imprévus

Durant les 30 jours avant l’assemblée municipale, les points mentionnés aux chiffres N° 8, 9 et 10 sont déposés publiquement au secrétariat communal de Péry, où ils peuvent être consultés durant les heures d’ouverture. Durant la fermeture du bureau pour les vacances de fin d’année, possibilité de consulter les documents, en prenant préalablement rendez-vous au tél. 079 338 14 66.

Au plus tard dans les 30 jours après l’assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal: auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

P.S.: le résumé du budget municipal 2022 est à disposition à l’administration municipale. Les personnes intéressées peuvent en retirer un exemplaire durant les heures d’ouverture. Un exemple du document en question figure par ailleurs sur notre site internet.

Péry, le 20 décembre 2021

Le Conseil municipal

Fermeture hivernale

*La Feuille Officielle d’Avis
du District de Courtelary
ne paraîtra pas
les 31 décembre
et 7 janvier prochains*

Première parution d’après les
vacances : vendredi 14 janvier

L’Imprimerie Bechtel SA
sera fermée
du 25 décembre au 9 janvier

Toute l’équipe de l’Imprimerie
Bechtel SA vous souhaite
de belles fêtes de fin d’année

COMMUNE BOURGEOISE DE PÉRY

Dépôt public du procès-verbal de l’assemblée de Bourgeoisie

Conformément à la teneur de l’article 59 al. 1 du règlement d’organisation de la Bourgeoisie de Péry, le procès-verbal de l’assemblée du 15 décembre 2021 est déposé publiquement au secrétariat de la Bourgeoisie jusqu’au 31 janvier 2022 inclus.

Les personnes souhaitant consulter le procès-verbal sont priées de contacter la secrétaire au 079 403 89 34.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit auprès du Conseil de Bourgeoisie.

Péry, le 24 décembre 2021

Le Secrétariat de Bourgeoisie

Renan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Esther Boder, route Principale 1, 2535 Frinwillier.
Emplacement: parcelle N° 142, au lieu-dit: « Grand-rue 11 », commune de Renan.
Projet: construction d’un mur à l’intérieur de l’écurie désaffectée pour créer un local fermé pour l’installation d’une station de transfert pour le raccordement au réseau de chauffage à distance et remplacement de deux fenêtres de l’écurie.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: centre.
Recensement arch.: objet C, bâtiment digne de conservation, ACE n° 3251 du 8 décembre 1999 et ensemble bâti B.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu’au 16 janvier 2022 inclusivement auprès de l’administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 17 décembre 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Saint-Imier



Permis de construire 21-84

Requérante / Maître d'ouvrage: Corinne De Lazzaro, anc. route de Villeret 29, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: idem MO.
Adresse du projet: BF 1352, anc. route de Villeret 29, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: transformation d’une fenêtre en porte-fenêtre et fenêtre.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C2a.
Dérogation: –
Zone / périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 24 décembre 2021 au 24 janvier 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d’urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En raison des fêtes de fin d’année, les personnes intéressées à consulter les plans sont rendues attentives à la fermeture des bureaux de l’administration municipale entre le 23 décembre 2021 à 16h et le 3 janvier 2022 à 8h et remerciées d’anticiper les dispositions nécessaires en vue d’une consultation. Le délai d’opposition court, lui, jusqu’au 24 janvier 2022.

En cas d’oppositions collectives et d’oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l’obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu’il n’a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 24 décembre 2021

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

ÉGLISE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE
PAROISSE DE SAINT-IMIER - ARRONDISSEMENT
ADMINISTRATIF DU JURA BERNOIS
DIASPORA DU CANTON DU JURA

Mise en dépôt public du procès-verbal de l’assemblée générale ordinaire de la paroisse

Conformément à l’art. 69 du Règlement d’organisation du 10 avril 2020 de la Paroisse catholique-chrétienne de Saint-Imier, le procès-verbal de l’assemblée générale ordinaire du 8 décembre 2021 est déposé publiquement du 1^{er} janvier jusqu’au 30 janvier 2022 auprès de Roger Brun – Reconvilier (078 763 43 21). Ce procès-verbal aura été accepté par les scrutateurs lors de la présente parution. Il y a lieu de prendre rendez-vous avec la personne susmentionnée pour prendre connaissance dudit procès-verbal.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit auprès du Conseil de la Paroisse catholique-chrétienne de Saint-Imier, case postale 207 - rue Denise-Bindschedler-Robert 6, à 2610 Saint-Imier.

Après la mise en dépôt, il sera accepté par le conseil de paroisse lors de l’une de ses prochaines séances, après avoir vidé les éventuelles oppositions reçues dans le délai légal de publication.

Saint-Imier, le 14 décembre 2021

Le Conseil de paroisse

Délai de remise
des publications officielles

MARDI 12 H

Sonceboz-Sombeval



Dépôt public du procès-verbal de l’assemblée municipale

Conformément à la teneur de l’article 62 du Règlement d’organisation de la commune de Sonceboz-Sombeval, le procès-verbal de l’assemblée municipale ordinaire du 6 décembre 2021 est déposé publiquement au secrétariat communal du 27 décembre 2021 au 27 janvier 2022.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formulées par écrit auprès du président des assemblées, Jean-Francis Renggli, Fin du Pertuis 8, 2605 Sonceboz.

Sonceboz-Sombeval, le 21 décembre 2021

Le Conseil municipal

Ordonnance d’organisation de la commune municipale de Sonceboz-Sombeval, entrée en vigueur

Publication selon l’article 45 de l’ordonnance sur les communes du 16 décembre 1998 (OCo; RSB 170.111)

Lors de sa séance du 13 décembre 2021, le Conseil municipal de Sonceboz-Sombeval a adopté les modifications de l’article 4 et de l’annexe 1 de l’ordonnance d’organisation de la commune municipale de Sonceboz-Sombeval (Ordonnance d’organisation; OO). Ces modifications entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2022, sous réserve d’un éventuel recours formé à leur rencontre.

Voies de recours

Un recours peut être formé contre l’arrêté du Conseil municipal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Sonceboz-Sombeval, le 21 décembre 2021

Le Conseil municipal

Sonvilier



Assemblée municipale du 9 décembre 2021

Conformément à l’art 69 du Règlement d’organisation de la Municipalité de Sonvilier du 4 juin 2015, le procès-verbal de l’assemblée municipale du 9 décembre 2021 est déposé publiquement au bureau communal et dans le panneau d’affichage officiel, du 16 décembre 2021 au 17 janvier 2022 inclus.

Il peut être consulté durant les heures d’ouverture de l’administration. Durant la fermeture des fêtes de fin d’année (du 23 décembre 2021 au 7 janvier 2022), il peut être consulté sur demande au 079 590 77 36.

Sonvilier, le 24 décembre 2021

La Municipalité de Sonvilier

Tramelan



Avis de construction N° 2021/76

Requérante: Précitrane Machines SA, Grand-rue 5, 2720 Tramelan
Auteur du projet: KWSA SA, Naim Schnegg, rue Charles Schaublin 3, 2735 Malleray.
Projet: agrandissement du parking existant et nouveau revêtement de sol + mise en place d’un totem + pose de 2 bornes de recharges pour voitures électriques + marquage de 3 places de stationnement + parking pour vélos. Parcelle N° 1377 / 2314, zone A5. Emplacement : rue de la Promenade 13, 2720 Tramelan.
Dimensions: fondations: coffre de route, grilles gazon (places de parc) et bitume (circulation).
Recensement architectural: ensemble bâti : aucun.
Bâtiment: digne de protection, objet C.
Dérogations: art. 16 LC; art. 54c al. 1 OC.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l’enquête publique a lieu du 17 décembre 2021 au 21 janvier 2022.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous : stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l’article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu’au dernier jour de la mise à l’enquête publique.

Tramelan, le 17 décembre 2021

La Commune de Tramelan

Villeret



Mise en dépôt du procès-verbal de l’assemblée communale

Conformément à l’article 691 du Règlement d’organisation de la commune, le procès-verbal de l’assemblée communale du 6 décembre 2021 est mis en dépôt public du 3 au 23 janvier 2022 au Secrétariat municipal.

Ce procès-verbal peut être consulté durant les heures d’ouverture du bureau. Il est possible de faire opposition à ce procès-verbal auprès du Conseil municipal, dans un délai de 20 jours (RO 692).

Par ailleurs, ce procès-verbal est publié intégralement dans la *Feuille Officielle d’Avis du District de Courtelary* du vendredi 24 décembre 2021.

Villeret, le 21 décembre 2021

Le Conseil municipal Villeret

Jura bernois

SYNDICAT DE COMMUNES DU CENTRE
RÉGIONAL DE COMPÉTENCES
ET DE PROTECTION CIVILE DU JURA BERNOIS

Règlement d’organisation

La modification relative à la suppression des art. 2 al.3, 15 lit. e) et 23 al. 4 du Règlement d’organisation a été approuvée sans réserve par l’Office des affaires communales et de l’organisation du territoire en date du 15 décembre 2021. Elle entre en vigueur le 27 décembre 2021.

Tramelan, le 16 décembre 2021

La Comission de gestion du syndicat de communes du CRC et PCi du Jura bernois

DIRECTION DE L’INTÉRIEUR ET DE LA JUSTICE
DU CANTON DE BERNE

Hôtellerie et restauration

Heures de fermeture les 31 décembre 2021 et 1^{er} et 2 janvier 2022

La nuit du 31 décembre 2021 au 1^{er} janvier 2022 (Saint-Sylvestre), les établissements d’hôtellerie et de restauration du canton de Berne peuvent rester ouverts sans heure limite.

La nuit du 1^{er} au 2 janvier 2022, ainsi que la nuit du 2 au 3 janvier 2022, les établissements d’hôtellerie et de restauration doivent fermer à 03.30 heures au plus tard. Il n’est pas nécessaire de demander des autorisations supplémentaires de dépassement d’horaire (Décision selon l’art. 13 LHR).

Les ouvertures susmentionnées sont valables sous réserve de nouvelles mesures contre l’épidémie de coronavirus. Toutes les mesures de protection au sens des ordonnances fédérale et cantonale sur les mesures destinées à lutter contre l’épidémie de Covid-19 doivent être respectées.

Nous prions chacun, clients et restaurateurs, d’éviter tout tapage nocturne et souhaitons de joyeuses fêtes.

Courtelary, le 24 décembre 2021

Les Préfètes: R. Stebler, F. Steck, S. Niederhauser

Réclame



Vieillir à domicile.
Notre souhait pour chacune et chacun.

Votre soutien nous aide :



CP 15-703233-7



PRO
SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE